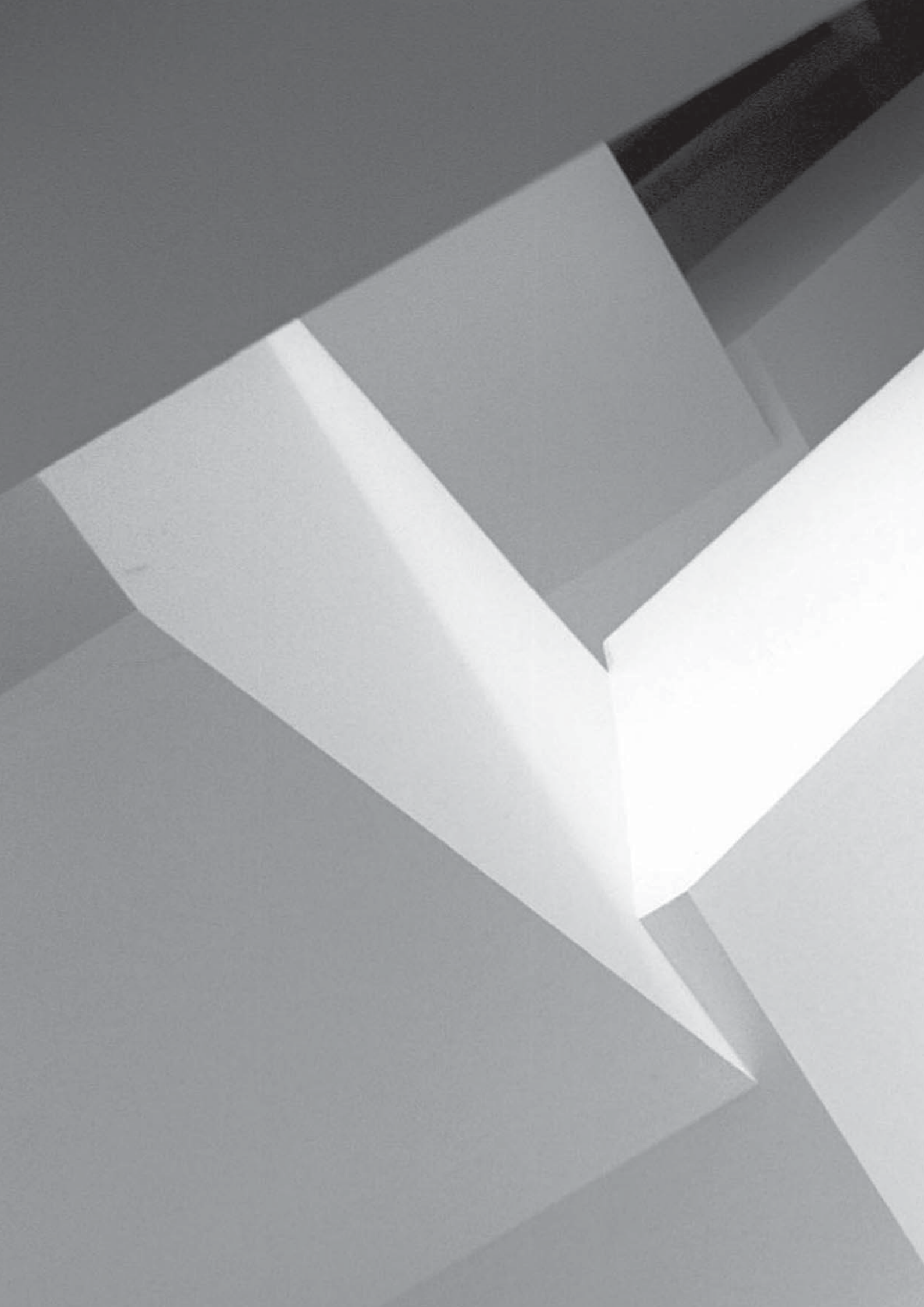




Mémoire Annuel
2012
Rapport économique

Mémoire annuel
2012
Rapport économique



10

Mémoire annuel

Rapport économique et de gestion



Index des comptes consolidés du Groupe Isolux Corsán, S.A. et de ses filiales

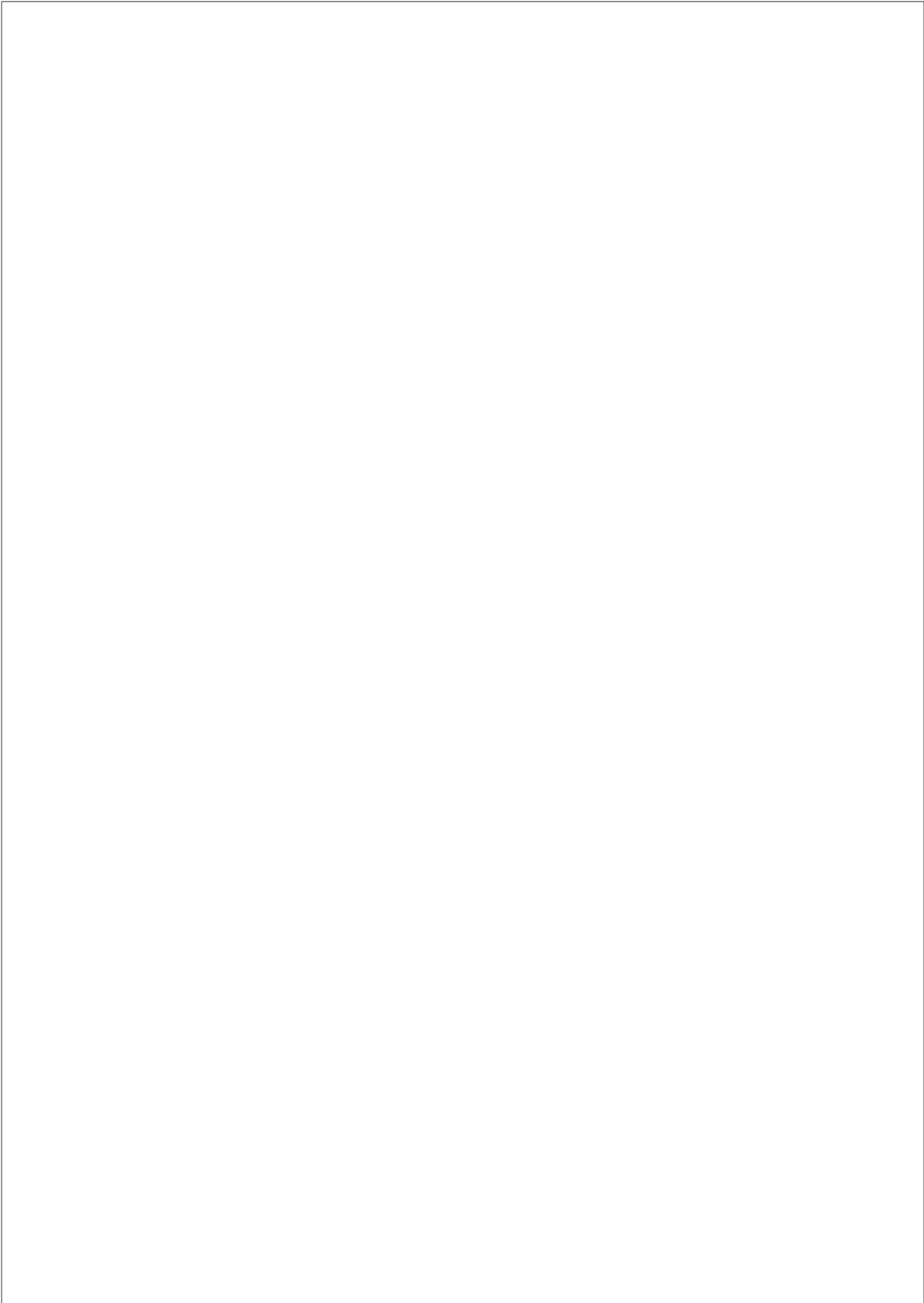
Note	Page
Rapport économique	8
Bilan consolidé	10
Compte de résultat consolidé	12
Tableau des résultats globaux consolidés	13
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	15
Annexe aux Comptes Annuels Consolidés	17
1 Information générale	17
2 Principes comptables	19
2.1. Bases de présentation	19
2.2. Principes de consolidation	20
2.3. Transactions en monnaie étrangère	23
2.4. Immobilisations corporelles	24
2.5. Investissements immobiliers	24
2.6. Immobilisations incorporelles	25
2.7. Actifs des concessions et Immobilisations affectées à des projets	26
2.8. Coûts d'emprunt	27
2.9. Pertes pour dépréciation de valeur des actifs non financiers	28
2.10. Actifs financiers	28
2.11. Instruments financiers dérivés et activités de couverture	29
2.12. Stocks et en cours	31
2.13. Clients et comptes rattachés	31
2.14. Disponibilités et équivalents de trésorerie	31
2.15. Capital social	31
2.16. Revenus différés	32
2.17. Fournisseurs et comptes rattachés	32
2.18. Instruments financiers composés	32
2.19. Dettes avec des établissements de crédit et autres dettes financière	32
2.20. Impôts courants et différés	33
2.21. Prestations au personnel	33
2.22. Provisions	34
2.23. Reconnaissance du revenu	35
2.24. Revenues par intérêts	39
2.25. Revenues par dividendes	39
2.26. Contrats de location	39
2.27. Distribution de dividendes	39
2.28. Environnement	40
2.29. Résultat d'exploitation	40
2.30. Actifs biologiques	40
2.31. Information financière par des segments	40
3 Gestion du risque financier	41
4 Estimations et jugements comptables	47
5 Information financière par des segments	50
6 Immobilisations corporelles	53
7 Fond de Commerce et autres immobilisations incorporelles	55
8 Actifs des concessions et Immobilisations affectées à des projets	58
9 Investissements dans des entreprises associées	64
10 Investissements financiers	65



11	Instruments financiers dérivés	66
12	Clients et comptes rattachés	72
13	Stocks et en cours	74
14	Disponibilités et équivalents de trésorerie, et actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat.	75
15	Activités abandonnées	76
16	Capital social, prime d'émission et réserve légale	78
17	Écarts cumulés de conversion	79
18	Bénéfices cumulés et Intérêts minoritaires	80
19	Fournisseurs et comptes rattachés	82
20	Dettes financières	85
21	Impôts différés	88
22	Provisions pour d'autres postes du passif et charges	91
23	Chiffre d'affaires, consommation et autres dépenses externes	92
24	Autres recettes et dépenses	93
25	Charges de personnel	94
26	Leasing opérationnel	95
27	Résultat net financier	96
28	Impôt sur les bénéfices	97
29	Bénéfices par action	99
30	Dividendes par action	100
31	Engagements, Éventualités et Garanties octroyées	101
32	Regroupements d'entreprises	102
33	Transactions avec des parties liées	105
34	Coentreprises	110
35	Unions temporaires d'entreprises (UTE) et Consortium	111
36	Environnement	112
37	Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	113
38	Honoraires des commissaires aux comptes	114
	Annexe I	115
	Annexe II	118
	Annexe III	119
	Annexe IV	125
	Rapport de gestion 2012	129
1	Environnement Économique	129
2	Développement et évolution du Groupe au cours de l'exercice 2012	130
3	Prévisions pour l'Exercice 2013	133
4	Actions Propres	134
5	Activités de recherche et de développement	134
6	Ressources Humaines	134
7	Utilisation d'Instruments Financiers	135

GRUPO ISOLUX CORSÁN, S.A.
ET SES FILIALES

Comptes consolidés au 31 décembre 2012 et rapport de gestion 2012



BILAN CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Note	31 décembre de 2012	31 décembre de 2011
ACTIFS			
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	6	190.429	190.359
Fond de Commerce	7.1	511.646	577.436
Immobilisations incorporelles	7.2	21.106	24.889
Investissements immobiliers		14.650	14.574
Actifs incorporels affectés à des projets	8.1	2.913.799	2.451.377
Autres immobilisations affectées à des projets	8.2	1.352.015	1.488.601
Investissements dans des entreprises associées	9	3.576	34.634
Actifs financiers	10	11.844	10.956
Clients et autres créances	12	136.446	124.759
Impôts différés d'actifs	21	355.782	232.618
Instruments financiers dérivés	11	12	1.155
		5.511.305	5.151.358
Actif courant			
Stocks et en cours	13	404.730	357.725
Clients et comptes rattachés	12	1.973.028	1.886.931
Instruments financiers dérivés	11	3.993	6.201
Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat	14.2	1.484	14.447
Disponibilités et équivalents de trésorerie	14.1	561.847	674.366
		2.945.082	2.939.670
Total actifs		8.456.387	8.091.028

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.



BILAN CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Nota	31 décembre 2012	31 décembre 2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la Société			
Capital social	16	18.017	17.463
Prime d'émission	16	526.237	468.413
Réserve légale	16	12.921	10.564
Réserve de couverture	11	(49.095)	(60.741)
Écarts cumulés de conversion	17	(79.532)	(30.262)
Bénéfices cumulés	18	58.994	197.558
		487.542	602.995
Intérêts minoritaires	18	161.910	293.318
Total capitaux propres		649.452	896.313
PASSIF			
Passif non courant			
Dettes Financières	20	862.177	929.930
Financement de projet	8.3	2.537.557	2.257.823
Instruments financiers dérivés	11	196.076	174.359
Passifs d'impôts différés	21	199.035	142.879
Provisions pour d'autres postes du passif et charges	22.1	45.774	47.060
Autres dettes	19	478.125	418.897
		4.318.744	3.970.948
Passif courant			
Dettes Financières	20	584.808	449.058
Financement de projet	8.3	367.492	358.342
Fournisseurs et comptes rattachés	19	2.329.180	2.303.064
Passifs d'impôt courant		22.117	28.224
Instruments financiers dérivés	11	28.487	24.400
Provisions pour d'autres postes du passif et charges	22.2	156.107	60.679
		3.488.191	3.223.767
Total passif		7.806.935	7.194.715
Total capitaux propres et passif		8.456.387	8.091.028

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2012	2011
Total Recettes d'Exploitation		3.410.132	3.338.296
Chiffre d'affaires	23 y 5	2.889.551	3.196.887
Autres recettes d'exploitation	24	401.540	25.335
Variation des stocks		(25.474)	(2.331)
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations		144.515	118.405
Total Frais d'Exploitation		(3.087.125)	(3.067.422)
Consommation et autres dépenses externes	23	(2.030.108)	(2.229.230)
Dépenses prestations au personnel	25	(419.433)	(375.064)
Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	2.5, 6, 7, 8 et 15	(216.293)	(115.096)
Variation de provisions d'exploitation		18.251	(7.587)
Autres frais d'exploitation	24	(439.542)	(340.445)
Résultat d'exploitation		323.007	270.874
Frais financiers	27	(349.267)	(298.896)
Recettes financières	27	54.811	83.566
Résultat financier net	27	(294.456)	(215.330)
Participation au résultat d'entreprises mises en équivalence	9	(6.320)	(15.787)
Résultat avant impôt		22.231	39.757
Impôt sur les bénéfices	28	(12.708)	(29.255)
Résultat net provenant des activités poursuivies		9.523	10.502
Résultat net provenant des activités abandonnées	15	(111.821)	(5.026)
Résultat de l'exercice		(102.298)	5.476
Attribuable à :			
Actionnaires de la Société		(38.394)	24.069
Intérêts minoritaires	18	(63.904)	(18.593)
		(102.298)	5.476

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.



TABLEAU DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ CORRESPONDANT AUX EXERCICES TERMINÉS À 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2012	2011
Bénéfice / (Perte) de l'exercice		(102.298)	5.476
Autre résultat global:			
Variation par la conversion d'États Financiers à l'étranger	17	(45.258)	(76.489)
Variation de la valeur raisonnable des couvertures de flux de trésorerie	11	(8.093)	(109.179)
- Effet fiscal	21	2.756	33.987
Traversé comme résultats une couverture de flux de trésorerie	11	24.660	20.897
- Effet fiscal	21	(7.307)	(6.269)
Couverture nette de flux de trésorerie		12.014	(60.564)
Résultat global total de l'année attribuable à:		(135.542)	(131.577)
Actionnaires de la Société Dominante		(76.018)	(101.459)
Participations non dominantes		(59.524)	(30.118)
Résultat global total de l'année		(135.542)	(131.577)
Résultat global total de l'année attribuable aux propriétaires de la Société dominante:			
- Activités poursuivies		35.803	(96.433)
- Activités abandonnées		(111.821)	(5.026)

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2012

(Montants en milliers d'euros)

	Attribuables aux actionnaires de la société						Intérêts minoritaires (Note 18)	Total Capitaux Propres
	Capital Social (Note 16)	Prime d'émission (Note 16)	Réserve Légale (Note 16)	Réserve de couverture (Note 11)	Écart cumulé de conversion (Note 17)	Bénéfices cumulés (Note 18)		
Solde au 31 décembre 2011	17.463	468.413	10.564	(60.741)	(30.262)	197.558	293.318	896.313
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	(38.394)	(63.904)	(102.298)
Couvertures nettes des flux de trésorerie	-	-	-	11.646	-	-	368	12.014
Écarts conversion monnaie étrangère	-	-	-	-	(49.270)	-	4.012	(45.258)
Total Autres Résultats Globaux	-	-	-	11.646	(49.270)	-	4.380	(33.244)
Total Résultat Global	-	-	-	11.646	(49.270)	(38.394)	(59.524)	(135.542)
Augmentation de capital	554	57.824	-	-	-	-	-	58.378
Autres mouvements incorporés au périmètre	-	-	-	-	-	(87.813)	(71.884)	(159.697)
Acompte sur dividendes 2011 (Note 18)	-	-	2.357	-	-	(12.357)	-	(10.000)
Solde au 31 décembre 2012	18.017	526.237	12.921	(49.095)	(79.532)	58.994	161.910	649.452

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2011

(Montants en milliers d'euros)

	Attribuables aux actionnaires de la société						Intérêts minoritaires (Note 18)	Total Capitaux Propres
	Capital Social (Note 16)	Prime d'émission (Note 16)	Réserve Légale (Note 16)	Réserve de couverture (Note 11)	Écart cumulé de conversion (Note 17)	Bénéfices cumulés (Note 18)		
Solde au 31 décembre 2010	17.463	469.163	8.207	(36.316)	38.119	199.710	74.728	771.074
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	24.069	(18.593)	5.476
Couvertures brutes des flux de trésorerie	-	-	-	(57.147)	-	-	(3.417)	(60.564)
Écarts conversion monnaie étrangère	-	-	-	-	(68.381)	-	(8.108)	(76.489)
Total Autres Résultats Globaux	-	-	-	(57.147)	(68.381)	-	(11.525)	(137.053)
Total Résultat Global	-	-	-	(57.147)	(68.381)	24.069	(30.118)	(131.577)
Autres mouvements incorporés au périmètre	-	-	-	32.722	-	5.386	248.708	286.816
Acompte sur dividendes 2010	-	(750)	2.357	-	-	(31.607)	-	(30.000)
Solde au 31 décembre 2011	17.463	468.413	10.564	(60.741)	(30.262)	197.558	293.318	896.313

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2012	2011
Flux de trésorerie généré par l'activité d'exploitation			
Résultat de l'exercice avant impôts		(100.313)	32.826
Ajustements du résultat :			
- Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	2.5, 6, 7,8 et 15	332.112	119.169
- Variation de provisions d'exploitation		(18.251)	7.672
- Résultat dans la vente d'immobilisations corporelles assigné au projet	24	-	-
- Résultat dans la vente d'immobilisations corporelles		-	687
- Participation au résultat d'entreprises mises en équivalence	9	6.320	15.787
- Résultat financier net	27	296.816	217.280
- Rémunération financière actifs des concessions affectées à des projets	8.1	(97.865)	(71.044)
- Autres ajustements au résultat	24	(357.840)	(4.533)
Sous-total		161.292	285.018
Variations dans le capital courant :			
- Stocks		51.600	64.226
- Clients et autres débiteurs		169.999	61.124
- Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat		8.989	(14.119)
- Fournisseurs et autres créditeurs		(2.810)	(257.505)
- Provisions pour d'autres postes du passif et charges		65.456	911
- Autres variations		-	-
Effectif utilisé dans des activités		354.213	172.481
- Impôts versés		(35.218)	(28.922)
Effectif net utilisé dans des activités d'exploitation		318.995	143.559
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
- Sortie nette de trésorerie acquise regroupements d'entreprises	32	(76.830)	(60.869)
- Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		25.223	(21.599)
- Recettes pour vente d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		3.794	3.789
- Acquisitions d'actifs des concessions et d'immobilisations affectées à des projets		(1.149.724)	(1.019.949)
- Recettes pour vente d'immobilisations assignées au projet		-	-
- Variation nette d'autres comptes à payer à long terme		(85.937)	16.930
- Acquisition d'investissement dans des sociétés associées et investissements financiers		(1.287)	(3.035)
- Variation nette d'autres comptes à recevoir		15.659	(7.440)
- Intérêts perçus et autres recettes financières		48.860	47.027
Effectif net utilisé dans des activités d'investissements		(1.220.242)	(1.045.146)

	Note	Exercice clos au 31 décembre	
		2012	2011
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
- Recettes des dettes financières		149.191	275.421
- Remboursements des dettes financières		(110.711)	(77.943)
- Recettes nettes du financement de projets		979.934	652.730
- Remboursements du financement de projets		(22.924)	(104.843)
- Autres instruments de dette		203.075	43.135
- Intérêts versés		(389.847)	(246.638)
- Apports participations non dominantes		(21.062)	128.711
- Dividendes versés		(10.000)	(30.000)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		777.656	640.573
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		674.366	937.555
Différences de change comprises dans la variation nette de l'exercice		11.072	(2.175)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	14.1	561.847	674.366
Contribution des activités abandonnées	15	1.117	4.453

Les notes 1 à 38 ainsi que les Annexes I à IV font parties intégrantes des comptes consolidés.



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS OF GRUPO ISOLUX CORSÁN, S.A. AND SUBSIDIARIES

AU 31 DÉCEMBRE 2012

Annexe aux Comptes Annuels Consolidés

(Montants en milliers d'euros)

1 Information générale

GRUPO ISOLUX CORSAN, S.A. (la Société) forme, à la clôture de 2012, le groupe suivant : Grupo Isolux Corsán, S.A., société dominante, ses filiales et ses entreprises associées. En outre, le Groupe participe conjointement avec d'autres entités ou associés dans des coentreprises et des unions temporaires d'entreprises (ci-après UTE). Les Annexes I, II, III et IV des présentes notes recueillent des informations additionnelles sur les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Les entreprises du Groupe détiennent des participations inférieures à 20 % du capital dans d'autres entités sur lesquelles elles n'exercent aucune influence significative. Le Groupe exerce ses principales activités et ventes en Espagne, Amérique Latine, Asie, Afrique et Amérique du Nord.

Aux fins de l'élaboration des comptes consolidés, un groupe existe lorsque la société dominante possède une ou plusieurs entités filiales, sur lesquelles la société dominante exerce un contrôle, de façon directe ou indirecte. Les principes appliqués lors de l'élaboration des comptes annuels consolidés du Groupe, ainsi que le périmètre de consolidation, sont détaillés dans la Note 2.2.

L'Annexe I aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des filiales incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration globale.

L'Annexe II aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des entités associées incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode de participation.

L'Annexe III aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des coentreprises incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle.

D'autre part, la Société dominante ainsi que certaines sociétés filiales participent à des UTE ; les chiffres correspondant aux UTE sont donc inclus dans les sociétés respectives à travers l'intégration proportionnelle des soldes d'actifs, pas-

sifs, recettes et dépenses. L'Annexe IV décrit les UTE dans lesquelles les sociétés du Groupe participent.

Les variations enregistrées dans le périmètre de consolidation durant l'exercice 2012 correspondent aux événements suivants :

- Augmentation dans la participation du capital de la société Las Cabezadas de Aranjuez, S.A., produisant un changement de contrôle. (Note 32)
- Augmentation dans la participation du capital de la société Viabahia Concesionaria de Rodovias, S.A.
- Vente du 100% des actions de la société Parque Cova da Serpe II, S.L., Residuos Ambientales de Galicia, S.L.
- Pendant l'exercice 2012 la société a modifié sa participation dans le groupe T-Solar Global ce qui peut s'expliquer par deux opérations d'échange d'actions. La première opération a été une augmentation d'un 3,71% du capital social du Groupe Isolux Corsan Concesiones, S.L. à travers l'apport d'actions du groupe T-Solar Global (Note 18). Puis la deuxième opération est l'augmentation d'un 3,17% du Groupe à travers l'apport d'actions de cette société (Note 16).
- Création des sociétés suivantes : Aguas de Gata, S.L., Ambulux, S.L., Isolbaja, S.A. de C.V., Constructora presa el Purgatorio SPU, S.A. de C.V., Aparcamiento nuevo Hospital de Burgos, S.L., Parque Eólico Loma Blanca II, S.A., Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., Operadora Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V., South East UP Power Transmission company Limited, ICCON Transmission Inc.

Les variations enregistrées dans le périmètre de consolidation durant l'exercice 2011 correspondent aux événements suivants :

- Création des sociétés suivantes: I.C. Plaza de Benalmádena Canarias, Líneas de Tabuate Transmisora de Energía LTDA, Isolux Proyectos Inverimentos e Participações LTDA, Residuos Ambientales de Galicia S.L., Societat Superficialia

Preventius Zona Franca S.A., Isolux Infrastructure, S.A. et Ciudad de la Justicia de Córdoba S.A.

- Augmentation de la participation de 33,33 % à 100 % de Cachoeira Paulista T. Energia S.A., tandis que dans le cas de Grupo T-Solar Global, S.A., le Groupe a augmenté sa part de 19,80 % à 58,84 % (Note 32).
- Vente de 33,33 % à Porto Primavera Transmisora Energía S.A. et Vila do Conde Transmisora Energia S.A. (Voir note 8).

La société – qui, après diverses modifications, se dénomme Grupo Isolux Corsán, S.A. – est constituée le 17 décembre 2004. La société est à la tête d'un Groupe qui est le continuateur des activités du Grupo Isolux Wat, un groupe d'une longue trajectoire sur le marché espagnol et dont la principale activité était l'ingénierie, et qui, au début de l'année 2005, a fusionné avec le groupe Corsán Corviam, également d'un prestige reconnu et dont l'activité principale était la construction. Le Grupo Isolux Corsán est donc le fruit de cette fusion survenue en 2005.

Le siège social du Grupo Isolux Corsán, S.A. est Caballero Andante, 8 – 28021 Madrid (Espagne). La société est inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Madrid, au tome 20.745, livre 0, section 8, folio 194, feuille M-367466, 11^{ème} inscription. La dernière adaptation et refonte de ses statuts est inscrite au tome 20.745, livre 0 de la Section 8, folio 189, feuille M-367466, 7^{ème} inscription.

Les principales activités du Grupo Isolux Corsán, S.A. (qui opère sur le marché national comme sur le marché international, puisqu'elles sont exercées par la propre société ou par ses filiales) sont les suivantes :

- Les études d'ingénierie, montages industriels et fabrication des éléments nécessaires à ceux-ci, installations intégrales et construction.
- La fabrication, la commercialisation et la représentation de produits électriques, électroniques, électromécaniques, informatiques, industriels, de machines et d'appareillage.
- La prestation de tous types d'activités de conseil, audit, inspection, mesure, analyse, avis, recherche et développement, conception, projet, planification, fourniture, exécution, installation et montage, Direction et supervision de projets et de travaux, essais, mise en marche, contrôle et évaluation, maintenance et réparation, sur des installations intégrales, installations électriques et électroniques, de climatisation et d'aération, fluides sanitaires, gaz, ascenseurs et monte-charges, contre les incendies, de détection, d'hydraulique des eaux, de système d'information, de mécanique et industriels, commu-

nications, énergie, environnement et lignes, sous-stations et centrales d'énergie.

- La construction complète, la réparation, la conservation et la maintenance de tous types d'ouvrages ainsi que toutes sortes d'installations et de montages.
- L'achat-vente, la location et l'exploitation à quelque titre que ce soit de biens immeubles ou de droits réels sur ceux-ci.
- La détention, la gestion et la Direction de valeurs et de participations représentatives du capital de toute entité.

Le Groupe opère à travers les lignes d'activités suivantes :

- Infrastructure et activités industrielles : Elle couvre la construction de tous types de travaux de génie civil et de construction résidentielle ou non résidentielle, télécommunications, Installations et environnement.
- Énergie : Cette ligne d'activité comprend les activités d'Ingénierie et d'Énergie.
- Concessions : Le Groupe est titulaire de concessions d'infrastructures terrestres telles que des autoroutes et des parkings, ainsi que d'infrastructures électriques telles que des lignes de transport d'électricité à haute tension et des centrales de production d'énergie.
- Energies renouvelables: Activité avec un objectif d'être biocombustible et énergie solaire-photovoltaïque.

Au cours de 2011, le Groupe commença un processus d'ouverture du capital, ce qui affectait la division des concessions et l'énergie solaire photovoltaïque, à la Bourse de Sao Paulo (Brésil), ayant obtenu l'enregistrement de «Open Society» en Décembre. Le processus a été annulé pendant le premier semestre du 2012.

Ces comptes consolidés ont été formulés par le Conseil d'Administration le 27 mars 2013. Les Administrateurs présenteront ces comptes annuels consolidés devant l'Assemblée des Actionnaires, et estiment qu'ils devraient être approuvés sans modifications.



2 Principes comptables

Voici une description des principales politiques comptables adoptées lors de l'élaboration des présents comptes consolidés. Ces politiques ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ces comptes consolidés.

2.1. Bases de présentation

Les comptes annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2012 ont été élaborés conformément aux Normes d'Information Financière Internationales (IFRS) adoptées en vue de leur utilisation dans l'Union Européenne et approuvées par les Règlements de la Commission Européenne (IFRS-UE) et en vigueur au 31 décembre 2012. Les premières applications de ces normes par le groupe ont été réalisées le 1er janvier 2006.

Les normes suivantes sont appliquées uniformément à tous les exercices comparables présentés en comptes consolidés.

Les chiffres du présent document sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés ont été élaborés selon l'approche du coût historique, modifié dans les cas établis par les propres IFRS-UE où certains actifs et passifs déterminés sont évalués à leur juste valeur. L'entité a retenu les options suivantes dans les cas où l'IFRS-UE permet différents critères alternatifs :

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles au coût historique, en capitalisant les frais financiers durant la période de construction.

Les coentreprises et les UTE sont consolidées par la méthode d'intégration proportionnelle.

La préparation des comptes annuels consolidés en vertu des IFRS-UE exige l'emploi de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également le jugement de la Direction durant le processus d'application des politiques comptables de la Société. La note 4 révèle les domaines qui impliquent un degré de jugement ou de complexité majeur ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives pour les comptes consolidés.

Normes, modifications et interprétations entrant en vigueur en 2012

a) Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour les exercices qui vont commencer à partir du 1er janvier 2012 et n'ont pas été adoptées à l'avance:

- IFRS 7 (modifiée) « Instruments financiers: informations à fournir - Transfert d'actifs financiers ». La modification à IFRS 7 exige la divulgation des informations supplémentaires sur l'exposition aux risques liés aux actifs financiers transférés à des tiers. Entre autres, ce changement aurait une incidence sur les opérations de vente d'actifs financiers, les accords d'affacturage, la titrisation d'actifs financiers et des contrats de prêt de titres.

Ces changements n'ont pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

b) Normes, modifications et interprétations de normes existantes qui ne sont pas entrées en vigueur et qui ont été adoptées par l'Union européenne:

- IFRS 10 « États financiers consolidés » L'IFRS 10 remplace les exigences actuelles de consolidation de l'IAS 27 et introduit des changements dans le concept de contrôle toujours défini comme étant le facteur déterminant pour savoir si une entité doit être ou pas incluse dans les états financiers consolidés. Cette norme est d'application obligatoire à tous les périodes annuelles qui commencent à compter du 1er janvier 2014 sous IFRS-UE (1er janvier 2013 sous IFRS approuvé par l'International Accounting Standards Board, en avance IFRS-IASB).
- IFRS 11 « Partenariat en contrôle conjoint ». Cette norme est d'application à tous les périodes annuelles qui commencent à compter du 1er janvier 2014 sous IFRS-UE (1er janvier 2013 sous IFRS-IASB). L'IFRS 11 remplace l'actuelle IAS 31 sur coentreprises et donne un traitement comptable pour le partenariat en contrôle conjoint fondé dans les droit et obligations résultants du partenariat et pas de sa forme légale. Les types de partenariats en contrôle conjoint sont : les opérations conjointes et les coentreprises. Les opérations conjointes impliquent qu'un participant a des droits directs sur les actifs et des obligations provenant du partenariat, on enregistre donc sa participation proportionnelle dans les actifs, passifs, revenus et dépenses de l'entreprise qui participe. D'autre part, les coentreprises apparaissent quand un participant a des droits sur le résultat ou aux actifs nets de la société dans laquelle participe et donc ils emploient la méthode de mise en équivalence pour comptabiliser sa participation dans la société. C'est maintenant interdit de comptabiliser les participations dans les coentreprises à travers de la méthode de consolidation proportionnelle.
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » comprend les exigences d'information pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris les

partenariats en contrôle conjoint, les associés, les véhicules à usages spéciaux et d'autres véhicules hors bilan. Cette norme est d'application obligatoire dans tous les exercices annuels qui commencent à compter du 1er janvier 2014 sous IFRS-UE (1er Janvier 2014 sous IFRS-IASB).

- IAS 27 (Modification) « États financiers individuels ». L'IAS 27 modifié est d'application obligatoire à tous les exercices annuels que commencent à compter du 1er Janvier de 2014 sous IFRS-UE (1er Janvier 2013 sous IFRS-IASB). Après la publication de l'IFRS 10 « États financiers consolidés », l'IAS 27 couvre seulement les états financiers individuels.
- IAS 28 (Modification) « Les investissements dans des entreprises associées et joint-ventures ». L'IAS 28 a été mise à jour pour inclure des références à des regroupements d'entreprises dans le cadre des nouvelles normes IFRS 11 « Dispositions communes » qui doivent être comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Cette norme est d'application obligatoires à tous les exercices annuels à compter du 1er janvier 2014 sous IFRS-UE (1er janvier 2013 sous IFRS-IASB).
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur ». Cette norme est d'application obligatoire à tous les exercices annuels qui commencent à compter du 1er janvier 2013 sous IFRS-UE et IFRS-IASB.
- IAS 1 (modification) « Présentations des états financiers ». Cette modification change la présentation des autres éléments du résultat global exigeant que les éléments inclus dans l'autre résultat global doivent se regrouper dans deux catégories selon s'ils vont se transférer au compte de résultat ou pas. Cette modification s'appliquera dans tous les périodes à compter du 1er juillet 2012. L'application anticipée est autorisée.
- IAS 19 (modification) « Avantages du personnel ». L'IAS 19 modifiée est d'application obligatoire pour les périodes à compter du 1er janvier 2013.
- IAS 32 (modification) et IFRS 7 (modification) « Compensation des actifs financiers avec des passifs financiers. » La modification de l'IAS 32 est obligatoire pour toutes les périodes commençant après le 1er janvier 2014 sous IFRS-UE et IFRS-IASB, s'appliquant de manière rétroactive. La modification de l'IFRS 7 est obligatoire pour toutes les périodes annuelles à compter du 1er janvier 2013 sous IFRS-UE et IFRS-IASB, s'appliquant de manière rétroactive.

Le Groupe analyse actuellement l'impact que ces nouvelles normes peuvent avoir sur les opérations avec spécial attention à l'effet potentielle qui pourrait apparaître de l'application des IFRS 10, 11 y 12.

c) Normes, modifications et interprétations aux normes existantes qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 « Instruments Financiers ». Cette norme sera applicable pour les exercices annuels à compter du 1er janvier 2015 sous IFRS-IASB.
- IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Guide de transition ». Cette modification est d'application obligatoire à tous les exercices annuels à compter du 1er janvier 2013 sous IFRS-IASB.
- Améliorations publiés en mai 2012 correspondant au projet d'améliorations annuels 2009 – 2011. Les suivantes règles sont concernées : IFRS 1 « Première adoption des IFRS », IAS 1 « Présentation des états financiers », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 32 « Instruments financiers : présentation ». Ces améliorations doivent être obligatoirement appliquées dans tous les exercices annuels à compter du 1er janvier 2014 sous IFRS-UE (1er janvier 2013 sous IFRS-IASB).

Le Groupe analyse actuellement l'impact que ces nouvelles normes et modifications peuvent avoir sur les comptes annuels consolidés en cas d'être adoptés.

2.2. Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris celles qui sont investies d'une mission spéciale) sur lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et d'exploitation qui est généralement accompagné d'une participation supérieure à la moitié des droits de vote. Pour déterminer si le Groupe contrôle une autre entité, il faut considérer l'existence et l'effet des droits potentiels de vote qui sont actuellement exerçables ou convertibles. Le Groupe évalue également l'existence d'un contrôle quand il n'a pas plus de 50 % des droits de vote, mais est capable de diriger les politiques financières et d'exploitation grâce à un contrôle de facto. Ce contrôle de facto peut survenir dans des circonstances où le nombre de droits de vote du Groupe par rapport au nombre et à la répartition des actions des autres actionnaires du Groupe donne le pouvoir de diriger les politiques financières et d'exploitation, etc.

Les filiales sont consolidée à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe, et sont exclues de la consolidation à la date où ce contrôle prend fin.

Lorsque le groupe fait l'acquisition d'une société dépendante, le groupe acquiert un groupe d'actifs nets que constituent l'affaire, le prix du groupe est distribué entre les actifs simples passifs identifiables à l'intérieur du groupe,



étant basé sur les valeurs raisonnables du même sur la date de l'acquisition. Quand le Groupe a des coûts en relations avec l'acquisition de participations dans une société qui ne constitue pas une affaire, ou qui n'a pas finalisé l'opération en date de clôture, les coûts mentionnés s'activent au bilan s'il y a une probabilité de continuation suite à la clôture. Si la finalisation de l'opération ne peut s'estimer, les coûts se reconnaissent comme charge au compte de résultat.

La méthode employée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe est la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs transférés, des passifs encourus par les propriétaires précédents de l'entreprise acquise et les participations aux capitaux propres émis par le Groupe. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés dans un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut choisir de comptabiliser les participations non dominantes dans l'entreprise acquise à leur juste valeur ou par la part proportionnelle de la participation non dominante des montants reconnus dans l'actif net de l'entreprise acquise.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés dans l'année où ils sont encourus.

Si le regroupement d'entreprises se fait par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation dans le capital de l'acquise précédemment conservé par l'acquéreur est évalué à sa juste valeur à la date d'acquisition par le résultat de l'exercice.

Toute contrepartie conditionnelle devant être transférée par le Groupe est reconnue à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle considérée comme un actif ou un passif sont comptabilisées conformément à IAS 39 dans le compte de résultat ou comme un changement dans le résultat global. La contrepartie conditionnelle classée aux capitaux propres n'est pas évaluée de nouveau et sa liquidation ultérieure est comptabilisée dans les capitaux propres.

Le fond de commerce est initialement évalué comme l'excédent de la contrepartie totale transférée et la juste valeur de la participation non dominante sur les actifs nets identifiables acquis et des passifs assumés. Si cette contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, la différence est comptabilisée dans le compte de résultat.

Les transactions inter-compagnies, les soldes et les bénéfices non issus de transactions entre entités du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont également éliminées, à moins que la transaction ne prouve une perte pour dépréciation de l'actif transféré. Les politiques comptables des filiales sont modifiées lorsque la garantie d'uniformité vis-à-vis des politiques adoptées par le Groupe l'exige.

L'Annexe I aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des filiales incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration globale.

Le sous-groupe qui est composé par Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., ses sociétés participées et les sociétés Aparcamientos los Bandos Salamanca S.L. et Aparcamientos IC Sarrión avec de participation de 80,77%, 70 % et 51 % respectivement par le Groupe ne se considèrent pas comme filiales puisque le Groupe n'a pas le contrôle, mais selon les accords des actionnaires qui exigent certaines conditions, on peut considérer cet investissement comme faisant partie du groupe (voir Annexe III).

Pendant l'exercice 2011 le Groupe possédait le 100 % des actions ordinaires d'ICC Sandpiper. Il possédait également la plupart des droits de vote au sein de l'organe d'administration de la Direction de ICCI Sandpiper, mais il a besoin de l'autorisation de Morgan Stanley Infrastructure Partners pour la prise de certaines décisions stratégiques et financières. Par conséquent, pendant l'exercice 2011 le Groupe classe ses investissements dans ICC Sandpiper comme un regroupement d'entreprise. (Voir annexe III). Pendant l'exercice 2012, en raison de l'opération décrite dans la note 32, en conformité avec le paragraphe précédent, toutes les sociétés dépendantes d'Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. sont incluses comme coentreprises, rentrant ainsi dans le périmètre de cette société.

Pendant l'année 2011, les sociétés Agua Limpia Paulista, S.A., Concesionaria Autovía A-4 Madrid, S.A., ARRL (Mauritius) Limited et Parques solares Saelices S.L., annoncés à 40 %, 48,75 %, 50 % et 5 % respectivement par le Groupe se considéraient comme filiales étant donné que le Groupe avait un contrôle à travers des accords avec actionnaires. Pendant l'exercice 2012, en conséquence de l'opération décrite dans la note 32 a) ces sociétés passent à être considérées coentreprise avec l'exception de Agua Limpia Paulista, S.A.

Cessions et changements de contrôle des filiales

Lorsque le Groupe cesse de contrôler, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à leur juste valeur à la date de la perte du contrôle, tout en reconnaissant le

changement dans le compte de résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale dont la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, d'une coentreprise ou un actif financier. En outre, tout montant précédemment comptabilisé dans le résultat global par rapport à cette entité est comptabilisée comme si le Groupe avait vendu les actifs ou passifs directement liés. Cela pourrait signifier que les montants comptabilisés dans le résultat global sont reclassés dans le compte de résultat.

Pour tous les opérations dans lesquelles le Groupe perd le contrôle sur une entreprise pour plus tard avoir le contrôle conjoint sur elle (ou viceversa), il existe une politique pour évaluer la participation retenue et la perdue, à sa juste valeur pendant la perte de contrôle et reconnaître ainsi dans les résultats la perte ou le gain.

Les variations des participations dans des filiales, sans un changement de contrôle

Les transactions avec les participations non dominante qui ne donnent pas lieu à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions des capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires dans leur capacité en tant que telle. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée et la partie acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée en capitaux propres. Les gains ou pertes sur cession des participations non dominantes sont également comptabilisés en capitaux propres.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe entend par coentreprises les entités, incorporées ou non, où deux associés ou plus détiennent le contrôle conjoint en vertu d'accords contractuels. Il entend par contrôle conjoint la situation, contractuellement établie entre les parties, dans laquelle les décisions financières et opérationnelles déterminantes exigent l'unanimité des associés.

Les participations dans les coentreprises sont intégrées à travers la méthode de consolidation proportionnelle sauf Landscape Corsan, S.L., Pinares del Sur, S.L et Alqlunia 5, S.L., qui participent à un 50% dans tous les cas, car elles sont consolidées en conformité avec la décision du Groupe pour les regroupements des entreprises immobilières selon la méthode de participation. Le Groupe combine ligne à ligne sa participation aux actifs, passifs, recettes, charges et flux de trésorerie de l'entité contrôlée conjointement et les postes des ses comptes qui sont similaires. Le Groupe reconnaît dans ses comptes annuels consolidés la participation aux bénéfices ou à pertes issues de ventes d'actifs du Groupe aux entités contrôlées conjointement pour la part qui revient

à d'autres associés. Le Groupe ne reconnaît sa participation aux bénéfices ou aux pertes de l'entité contrôlée conjointement et découlant de l'acquisition par le Groupe d'actifs de l'entité contrôlée conjointement qu'une fois que ces actifs auront été vendus à un tiers indépendant. Il reconnaît immédiatement une perte dans la transaction lorsque celle-ci met en évidence une réduction de la valeur nette de réalisation des actifs courants, ou une perte pour dépréciation de la valeur. En octobre 2012, le Groupe gagne le contrôle de la société « Las Cabezas de Aranjuez » (Note 32) rentrant ainsi dans la consolidation du Groupe comme société dépendante.

L'Annexe III aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des coentreprises incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle, à l'exception des sociétés mentionnées précédemment consolidées par la méthode de participation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative, sans toutefois y exercer un contrôle qui, généralement, est accompagné d'une participation de 20 % à 50 % des droits de vote. Les investissements réalisés dans les entreprises associées sont comptabilisés à travers la méthode de participation et sont initialement reconnus par leur coût. L'investissement du Groupe dans des entreprises associées comprend le fond de commerce (net de toute perte pour dépréciation cumulée) identifié dans l'acquisition.

Si la participation dans une entreprise associée est réduite, mais reste une influence notable, seule la partie proportionnelle des montants auparavant reconnus dans un autre résultat global est reclassée dans le compte de résultat le cas échéant.

La participation du Groupe aux pertes ou bénéfices postérieurs à l'acquisition de ses entreprises associées est reconnue dans le compte de résultat, et leur participation dans les mouvements dans l'état du résultat global après de l'acquisition est reconnue dans le compte de résultat global. Les mouvements postérieurs à l'acquisition cumulés sont ajustés contre le montant comptable de l'investissement. Lorsque la participation du Groupe aux pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette dernière, y compris toute autre créance non garantie, le Groupe ne reconnaît pas de pertes additionnelles, à moins qu'il n'ait assumé des obligations, ou s'il a effectué des versements au nom de l'entreprise associée.

A chaque date de présentation de l'information financière, le Groupe détermine s'il existe une preuve objective de la dété-



rioration de la valeur de l'investissement dans l'entreprise associée. Dans ce cas, le Groupe estime le montant de la perte de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable de l'associé et sa valeur comptable, et reconnaît la valeur à proximité de « la participation du bénéfice / (perte) d'une associée » dans le compte de résultat.

Les gains et les pertes provenant d'opérations ascendantes et descendantes entre le Groupe et ses entreprises associées sont comptabilisés dans les états financiers du Groupe dans la mesure correspondant à des participations d'autres investisseurs dans des non-associées avec les investisseurs. Les pertes non réalisées sont également éliminées, à moins que la transaction n'apporte la preuve d'une perte pour dépréciation de l'actif qui est transféré. Les politiques comptables des entreprises associées sont modifiées lorsque la garantie d'uniformité avec les politiques adoptées par le Groupe l'exige.

Les bénéfices ou pertes pour dilution dans des entreprises associées sont reconnus au compte de résultat.

L'Annexe II aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des entités associées incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode de participation.

Unions temporaires d'entreprises (UTE)

En vertu de la définition donnée par la législation espagnole, une union temporaire d'entreprises (UTE) est un système de collaboration entre entrepreneurs, établi pour une durée déterminée ou indéterminée, pour le développement ou l'exécution d'un ouvrage, service ou fourniture.

La part proportionnelle des pertes du bilan et du compte de résultat de l'UTE sont intégrées dans le bilan et le compte de résultat de l'entité associée en fonction de son pourcentage de participation. Les transactions entre l'UTE et d'autres subsidiaires du groupe sont éliminées.

L'Annexe IV aux présentes notes présente une ventilation des données d'identification des UTE incluses dans le périmètre de consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle.

2.3. Transactions en monnaie étrangère

Monnaie fonctionnelle et présentation

Les postes inclus dans les comptes annuels de chacune des entités du Groupe sont évalués en employant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel

l'entité opère (« monnaie fonctionnelle »). Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, bien qu'aux fins de présentation, ils soient présentés en milliers d'euros.

Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les pertes et profits en monnaie étrangère résultant de la liquidation de ces transactions et de la conversion aux taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires dénommés en monnaie étrangère sont reconnus dans le compte de résultat, à moins qu'ils ne soient différés en capitaux propres (autres éléments du résultat global) comme les couvertures de flux de trésorerie qualifiées et les couvertures d'investissements nets qualifiées.

Les variations dans la juste valeur de titres monétaires dénommés en monnaie étrangère classés comme disponibles à la vente sont analysées entre différences de conversion résultant de variations dans le coût amorti du titre et d'autres variations dans le montant comptable du titre. Les différences de conversion sont reconnues dans le résultat de l'exercice et d'autres variations dans le montant comptable sont reconnues dans l'état d'autres éléments du résultat global.

Les différences de conversion sur des postes non monétaires, tels que des instruments de capitaux propres détenus à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, sont présentées comme part du bénéfice ou de la perte dans la juste valeur. Les différences de conversion sur des postes non monétaires, tels que des instruments de capitaux propres classés comme actifs financiers disponibles à la vente, sont inclus dans les capitaux propres nets (autres éléments du résultat global).

Entités du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du Groupe (dont aucune ne présente la monnaie d'une économie hyper inflationniste) ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de présentation sont convertis comme suit dans la monnaie de présentation :

- Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change de clôture à la date de clôture du bilan ;
- Les recettes et dépenses de chaque compte de résultat sont converties aux taux de change moyens (à moins qu'une telle moyenne ne constitue pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des

taux existants à la date des transactions, auquel cas les recettes et dépenses seront converties à la date des transactions) ; et

- Toutes les différences de change résultantes sont reconnues comme composant à part des capitaux propres (autre résultat global).

En consolidation, les différences de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des entités étrangères, et de prêts et autres instruments en monnaie étrangère désignés comme couverture de ces investissements, sont portés aux capitaux propres des actionnaires. Lors de la vente, ces différences de change sont reconnues dans le compte de résultat comme part de la perte ou du bénéfice de la vente.

Les ajustements au fond de commerce et à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et sont convertis au taux de change de clôture, exception faite du fond de commerce généré avant le 1er janvier 2006. Les écarts de changes résultant sont reconnus dans « autres éléments du résultat global ».

2.4. Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent essentiellement des usines, bureaux, installations techniques, machines et outillage. Les éléments des immobilisations corporelles sont reconnus par leur coût moins l'amortissement et les pertes pour dépréciation cumulées correspondants, exception faite des terrains, qui sont présentés nets des pertes pour dépréciation. Le coût historique comprend les frais directement imputables à l'acquisition des postes.

Les coûts postérieurs sont inclus dans le montant comptable de l'actif ou sont reconnus comme un actif à part, uniquement lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques futurs associés aux éléments reviendront au Groupe et que le coût de l'élément pourra être déterminé de façon fiable. Le montant dans les livres du composant substitué est exclu du bilan. Le reste de réparations et de maintenance est porté au compte de résultat durant l'exercice où elles sont effectuées.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement. L'amortissement d'autres actifs est calculé selon le modèle linéaire pour affecter leurs coûts à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées de vie utiles estimées et en fonction des coefficients suivants:

	Coefficients
Constructions	1 % - 3 %
Installations techniques	6 % - 14 %
Machines	10 % - 17 %
Outillage	12,5 % - 33 %
Mobilier	5 % - 16 %
Équipements de traitement de l'information	12,5 % - 25 %
Éléments de transport	8 % - 14 %

La valeur résiduelle et la durée de vie utile des actifs sont révisées, et ajustées si nécessaire, à la date de chaque bilan.

Lorsque le montant comptable d'un actif est supérieur à son montant récupérable estimé, sa valeur est alors immédiatement réduite à son montant récupérable (Note 2.9).

Les pertes et profits occasionnés par la vente d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant les recettes obtenues et le montant comptable, et sont portés au compte de résultat sous la rubrique "Autres recettes d'exploitation". Les travaux réalisés par la Société pour ses immobilisations sont évalués selon leur coût de production et figurent comme recette au compte de résultat.

Les biens reçus à travers les encaissements de crédits se valorisent au prix enregistré lors du crédit, ou au prix du marché, le moindre.

2.5. Investissements immobiliers

Les « Investissements immobiliers » dans le bilan consolidé reflètent la valeur nette des terrains et immeubles destinés à l'exploitation louée avec option d'achat plus tard.

Les investissements immobiliers sont comptabilisés au coût d'acquisition, conformément à la loi applicable, à toutes fins, et suivant les mêmes critères que pour les articles de capitalisation et d'amortissement des immobilisations corporelles, comme indiqué dans la note 2.4 ci-dessus.

Selon les exigences de détail des informations requises par la norme IAS 40, et bien que le Groupe évalue ses investissements immobiliers selon la méthode du coût, la juste valeur définie comme la valeur de leur utilisation est également déterminée périodiquement. Cette valeur d'usage est déterminée en fonction des hypothèses sur le marché estimées par le Groupe.

Les dotations annuelles aux amortissements des investissements immobiliers sont effectuées sur le compte de résultat en fonction de la vie utile estimée. Le compte de résultat



pendant cet exercice fait état à ce titre de 69 milliers d'euros (94 milliers d'euros en 2011).

2.6. Immobilisations Incorporelles

Fond de Commerce

Le fond de commerce résultant de l'acquisition de filiales, entreprises associées et coentreprises et représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la participation du Groupe dans la juste valeur nette des actifs nets identifiables, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise et la juste valeur de la participation de la non dominante dans l'entreprise acquise.

Afin d'effectuer des tests de dépréciation, le fond de commerce acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le fond de commerce est affecté représente le plus bas niveau au sein de l'entité à laquelle le fond de commerce est contrôlé pour des fins de gestion interne. Le fond de commerce est contrôlé par le niveau du segment d'exploitation.

Les révisions des pertes de valeur du fond de commerce sont effectuées annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur potentielle. La valeur comptable du fond de commerce est comparée à la valeur recouvrable, qui est la valeur du coût d'utilisation ou de la juste valeur moins le coût de vente, le plus grand de ces montants. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en charges et après ne peut pas se restituer.

Concessions administratives

Les concessions administratives sont enregistrées par le montant honoré par la Société au titre de redevance de cession ou d'exploitation. Dans certains cas, les concessions font référence à l'autorisation administrative octroyée par des Municipalités ou d'autres entités publiques pour la construction et l'exploitation postérieure, durant une période déterminée dans les contrats respectifs, de parkings et d'autres biens, les actifs liés à ces subventions sont classés dans les actifs des concessions attribués à des projets (Voir note 2.7).

Applications informatiques

Les licences de programmes informatiques acquises à des tiers sont capitalisées sur la base des coûts supportés pour les acquérir et les préparer à leur emploi dans le programme

spécifique. Ces coûts sont amortis durant leurs durées de vie utiles sur une période maximale de 5 ans.

Les frais assumés pour le développement ou la maintenance de programmes informatiques sont reconnus comme dépense. Les coûts directement liés à la production de programmes informatiques uniques et identifiables contrôlés par le Groupe, et qui généreront probablement des bénéfices économiques supérieurs aux coûts durant plus d'un an, sont reconnus comme des actifs incorporels.

Les coûts de développement de programmes informatiques reconnus actifs sont amortis à travers une méthode linéaire durant leurs durées de vie utiles estimées (non supérieures à 5 ans).

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont effectués. Les coûts supportés dans le cadre de projets de développement (liés à la conception et à l'essai de nouveaux produits ou de produits améliorés) sont reconnus comme actif incorporel lorsqu'ils réunissent les conditions suivantes :

- Techniquement il est possible de compléter la production de l'actif incorporel de sorte qu'il puisse être disponible à l'utilisation ou à la vente ;
- La Direction a l'intention de compléter l'actif incorporel en question, pour l'utiliser ou le vendre ;
- Existence d'une capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel;
- Il est possible de démontrer la façon dont l'actif incorporel génèrera dans un futur de probables bénéfices économiques ;
- Il existe une disponibilité des ressources adéquates techniques, financières ou de tout autre type, pour compléter le développement et pour utiliser ou vendre l'actif incorporel ; et
- Il est possible d'évaluer, de façon fiable, le débours attribuable à l'actif incorporel durant son développement.

D'autres frais de recherche sont reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont effectués. Les frais de développement préalablement reconnus comme dépense ne sont pas reconnus comme actif dans un exercice ultérieur. Au 31 décembre 2012 et 2011, aucun coût de développement n'a été capitalisé.

Permis, licences et autorisations (PLA)

Ces actifs incorporels sont constitués de licences, permis et autorisations nécessaires pour la construction d'installations

techniques de centrales solaires photovoltaïques. Sont comptabilisées au coût à la date de l'accomplissement des exigences en matière de comptabilisation en tant qu'actif incorporel – c'est-à-dire, il est probable que des bénéfices économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et lorsque le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les autres coûts liés aux PLA sont imputés au compte de résultat au cours de l'année où ils sont encourus.

Les PLA sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels jusqu'à ce que commence la construction des centrales solaires auxquelles ils sont liés. A ce moment, les permis, licences et autorisations sont reclassés en immobilisations corporelles, puisque les centrales solaires ne peuvent pas être exploitées sans permis, licences et autorisations.

Permis, licences et autorisations sont amorties selon une méthode linéaire selon leur durée de vie utile, estimée à 25 ans à compter de l'entrée en exploitation de centrales solaires.

2.7. Actifs des concessions et immobilisations affectées à des projets

Lorsque les concessions concernent l'autorisation administrative accordée par diverses entités publiques pour la construction et l'exploitation ultérieure, pendant une période définie dans les contrats respectifs, des infrastructures de stationnement, des autoroutes, des lignes de transmission électriques et autres biens, le traitement comptable appliqué sera fonction des bases contenues dans l'interprétation IFRIC 12, si tant est que, conformément aux conditions contractuelles, que le Groupe soit autorisé à utiliser l'infrastructure concédée, mais ne la contrôle pas pour les raisons suivantes :

- Dans la plupart des cas, les actifs faisant l'objet d'une concession appartiennent à l'Organisme Concédant.
- L'organisme concédant contrôle ou régit le service de la Société concessionnaire ainsi que les conditions dans lesquelles il doit être assuré.
- Les actifs sont exploités par la société concessionnaire conformément aux critères établis dans le cahier d'adjudication de la concession durant une période d'exploitation déterminée.
- Au terme de cette période, les actifs sont repris par l'Organisme Concédant, sans que le concessionnaire n'ait aucun droit sur ces derniers.

Lorsque des concessions sont dans le champ d'application de l'IFRIC 12, les actifs respectifs peuvent être classés comme suit:

- Actifs financiers: Lorsque l'agence concédant établit un droit inconditionnel de recevoir des espèces ou autres actifs financiers indépendamment de l'utilisation des usagers des services publics.
- Actifs incorporels: Ce n'est que lorsque les contrats pertinents n'établissent pas un droit contractuel de recevoir des espèces ou autres actifs financiers de l'agence concédant, indépendamment de l'utilisation de la fonction publique par les utilisateurs.

Ces concessions sont financées principalement par la figure connue sous le nom «Project finance» (financement de projets).

Ces structures de financement sont appliquées à des projets capables par eux-mêmes de fournir un soutien suffisant aux institutions financières participantes dans le remboursement des dettes contractées pour les réaliser, mais, surtout pendant la période de construction et jusqu'au démarrage des projets, il peut y avoir certaines garanties supplémentaires. Ainsi, chacun d'entre eux est développé par des sociétés particulières dans lesquelles les actifs du projet sont financés d'une part par un apport de fonds des promoteurs, limité à un certain montant et d'autre part, par des fonds empruntés sous forme de dette à long terme, en général d'un volume plus important. Le service de la dette de ces crédits ou prêts est soutenu principalement par les flux de trésorerie que le projet générera à l'avenir, ainsi que par les garanties réelles sur les actifs du projet.

Les revenus sont reconnus conformément à la juste valeur du service.

Services de construction:

Le Groupe reconnaît les revenus des services de construction établis dans la note 2.23.

Les montants reçus ou à recevoir pour les services de construction sont reconnus en fonction de leur juste valeur.

Les actifs sont évalués en fonction des coûts directement attribuables à la construction jusqu'à la date d'entrée en service, tels que des études et des projets, expropriations, remplacement de services, exécution de chantier, direction et administration de projet, installations et bâtiments et autres similaires, ainsi que la partie correspondante des autres coûts indirectement imputables dans la mesure où ils se rapportent à la période de construction. En outre, les coûts financiers encourus au cours de la période de construction sont capitalisés (selon le modèle des actifs incorporels).



Le groupe reconnaît les obligations contractuelles dans la mesure où les services liés sont engagés, mais lorsque l'organisme concédant aurait accompli ses obligations contractuelles dans une plus grande mesure que les obligations correspondant à la société concessionnaire du groupe, on enregistre un passif et une augmentation de l'actif incorporel pour le montant qui égale l'obligation prêtée par le groupe de l'obligation accomplie par l'organisme concédant. Ceci survient principalement lorsque le concessionnaire du groupe reçoit le droit de facturer aux utilisateurs dès le premier instant de vie de la concession, celle-ci concernant une infrastructure existante, qui sera ensuite améliorée et / ou prolongée.

Dans les concessions dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, sont reconnues dès le début de la concession, comme part de la juste valeur des actifs, les provisions pour démantèlement, retrait et remplacement, et travaux d'amélioration et d'augmentation de la capacité dont les revenus liés sont inclus dans les contrats de concession, et la remise de valeur temporelle de ces provisions et les amortissements correspondants sont imputés au compte de résultat.

En outre, les provisions relatives à des réparations majeures sont imputées à des résultats systématiquement selon leurs comptabilités d'exercice.

Selon le modèle de l'actif financier, la contrepartie pour le service de la construction est un compte à recevoir qui inclut également un rendement financier calculé en fonction du taux de rendement prévu pour le projet en fonction des flux estimés de celui-ci, y compris, si ces cas sont prévus dans le contrat, les prévisions d'inflation et révisions tarifaires prévues dans les contrats. Une fois commencée la phase d'exploitation, le compte à recevoir est évalué au coût amorti, et l'effet de toute différence entre les flux réels et estimés est enregistré au compte de résultat. Le taux de rendement ne change pas sauf si les circonstances qui affectent les flux de l'actif concessionnel changent considérablement (rééquilibrage économique accordé par l'entité concédante, prolongations de contrats, autres raisons ...).

Le groupe classe la rémunération financière des actifs financiers concessionnels comme un revenu ordinaire car ce revenu fait partie de l'objet général de l'action de groupe, exécuté régulièrement et fournit des revenus régulièrement.

Quand il ya des réclamations contre le concédant en raison des surcoûts de construction, le Groupe ne reconnaît que les revenus correspondants, lorsque les négociations ont atteint un stade avancé et la probabilité que le concédant accepte la réclamation et le montant de celui-ci peut être mesurée de manière fiable.

Services de maintenance et exploitation:

Les coûts de conservation et maintenance qui ne représentent pas une extension de la vie utile ou capacité productive de l'actif sont comptabilisés comme frais de l'année où ils se produisent. Les concessions suivent la méthode de couverture avec l'amortissement l'ensemble de l'investissement à la fin de la période du projet, net de toute valeur que remboursera le prêteur à la fin de la concession. La Société concessionnaire reçoit les revenus pour les services fournis soit directement des utilisateurs soit par l'intermédiaire de l'organisme concédant.

Une fois commencée la période d'exploitation, les encaissements sont considérés comme des revenus ordinaires et les frais d'exploitation comme des dépenses ordinaires pour l'année. Selon le modèle de l'actif incorporel, les actifs sont amortis linéairement sur la durée de la concession, sauf dans le cas des autoroutes et des parkings qui sont amortis systématiquement en fonction du trafic / de l'occupation estimée au cours de la période de concession. À chaque fermeture du bilan la rentabilité du projet est passée en revue pour évaluer s'il existe quelque indicateur de dépréciation des actifs non recouvrables par rapport aux revenus générés par son exploitation.

2.8. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt supportés pour la construction de tout actif qualifié sont capitalisés durant la période qui est nécessaire pour compléter et préparer l'actif à l'usage prévu, sont calculés d'accord à l'IFRS 23. D'autres coûts d'emprunt sont portés aux charges.

Les coûts des intérêts généraux et spécifiques qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, (des actifs qui exigent nécessairement une période de temps considérable avant qu'ils soient prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente) sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que le moment arrive où les actifs sont pratiquement prêts pour son utilisation ou sa vente prévue.

Le revenu gagné sur le placement temporaire des emprunts spécifiques en attendant leur utilisation dans des actifs qualifiés est déduite des coûts d'emprunt pouvant être capitalisés.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les résultats de l'année où ils sont engagés.

2.9. Pertes pour dépréciation de valeur des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée de vie utile indéfinie et le fond de commerce ne sont pas assujettis à un amortissement et sont soumis chaque année à des essais de pertes pour dépréciation de la valeur. Les actifs soumis à amortissement sont soumis à des essais de pertes pour dépréciation dans la mesure où un événement ou une modification des circonstances indique que le montant comptable ne peut être récupérable. Une perte pour dépréciation est reconnue par l'excès du montant comptable de l'actif sur son montant récupérable. Le montant récupérable est la juste valeur d'un actif moins la plus grande valeur entre les coûts pour la vente ou la valeur d'usage. Afin d'évaluer les pertes pour dépréciation de la valeur, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers autres que le fond de commerce, qui auraient enregistré une perte pour dépréciation sont soumis à des révisions à chaque date de clôture de bilan pour vérifier d'éventuelles reprises de la perte.

2.10. Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, maintenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente. La classification dépend de la finalité dans laquelle les actifs financiers ont été acquis. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et révisé la classification à chaque date de présentation de l'information financière.

Conformément à la modification de la IFRS 7 le Groupe procède à classer les évaluations à un marché des instruments financiers en fonction du plus bas niveau des données utilisées qui sont significatives pour l'ensemble de la valeur raisonnable de l'instrument. Conformément à cette norme les instruments financiers doivent se classer avec la topologie suivante :

1. Des prix cotés sur d'actifs marchés pour des instruments identiques
2. Des données observables pour l'instrument, déjà soyez directement (prix) ou indirectement (basés sur des prix).
3. Les données qui ne sont pas basées sur des observations sur le marché

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont des actifs financiers maintenus pour

négoier. Un actif financier est classé dans cette catégorie lorsqu'il est principalement acquis dans le but d'être vendu à court terme. Les dérivés sont également classés comme ayant été acquis en vue de leur négociation, à moins qu'ils ne soient désignés en tant que couvertures. Les actifs de cette catégorie sont classés comme actifs courants si on a l'intention de les vendre dans une période inférieure aux 12 mois, dans le cas contraire ils sont classifiés comme actifs non courants.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois à compter de la date de clôture du bilan, qui sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont portés aux clients et comptes rattachés du bilan consolidé (Note 2.13), ainsi que les actifs des concessions attribués à des projets dans le cas de comptes débiteurs liés à des modèles d'actifs financiers en vertu de les concessions (note 2.7).

Sont également inclus dans la rubrique du bilan consolidé dans la trésorerie et équivalents de trésorerie (Voir note 2.14)

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée que la Direction du Groupe a l'intention positive et la capacité de maintenir jusqu'à leur échéance. Si le Groupe venait à vendre un montant significatif des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, la catégorie complète serait alors reclassée comme étant disponible à la vente. Ces actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans les actifs non courants, hormis ceux dont l'échéance serait inférieure à 12 mois à compter de la date de clôture du bilan et qui sont classés comme actifs courants.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la ventes sont les instruments non-dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, à moins que la Direction ne prétende céder l'investissement dans les 12 mois suivant la date de clôture du bilan.

Comptabilisation des actifs financiers

Les acquisitions et cessions d'investissements sont reconnues à leur date de négociation, c'est-à-dire la date à



laquelle le Groupe s'engage à acquérir ou à céder l'actif. Les investissements sont reconnus initialement à leur juste valeur plus les coûts de la transaction pour tous les actifs financiers non portés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et les coûts de la transaction sont portés aux résultats. Les investissements sont radiés du bilan lorsque les droits à percevoir des flux de trésorerie des investissements sont parvenus à échéance ou lorsqu'ils ont été transférés et que le Groupe a cédé substantiellement tous les risques et les avantages découlant de leur propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont comptabilisés ultérieurement à leur juste valeur. Les prêts et créances sont comptabilisés selon leur coût amorti conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et bénéfices issus de variations dans la juste valeur de la catégorie d'actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont inclus dans le compte de résultat dans l'exercice durant lequel elles surgissent. Les recettes pour dividendes découlant d'actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque le droit du Groupe à en percevoir le paiement est établi.

Les variations dans la juste valeur de titres monétaires dénommés en monnaie étrangère et classés comme disponibles à la vente sont analysées en séparant les différences survenues dans le coût amorti du titre et d'autres variations dans le montant comptable du titre. Les différences de conversion de titres monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultat ; les différences de conversion de titres non monétaires sont comptabilisées dans les capitaux propres (autre résultat global). Les variations dans la juste valeur des titres monétaires et non monétaires classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées dans les capitaux propres (autre résultat global).

Lorsque les titres classés comme disponibles à la vente sont cédés ou lorsqu'ils subissent une perte pour détérioration, les ajustements cumulés à la juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

Les intérêts des titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le compte de résultat sous le poste « Résultats financiers nets ». Les dividendes d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte de résultat comme « Résultats financiers nets » lorsque le droit du Groupe à en percevoir le paiement est reconnu.

Les justes valeurs des investissements cotés sont fondées sur des prix d'acquisition courants. Lorsque le marché n'est pas actif pour un actif financier (et pour les titres non cotés), le Groupe établit la juste valeur en employant des techniques d'estimation qui incluent l'utilisation de transactions libres récentes entre parties intéressées et dûment informées, relatives à d'autres instruments substantiellement équivalents, l'analyse de flux de trésorerie actualisés, et des modèles de fixation de prix d'options en faisant un usage maximal des intrants du marché et en se fiant le moins possible des intrants spécifiques de l'entité.

Le Groupe estime à la date de clôture de chaque bilan s'il existe une preuve objective qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers ont subi des pertes pour dépréciation. Dans le cas de titres de capital classés comme disponibles à la vente, pour déterminer si les titres ont subi des pertes pour dépréciation, la baisse sera considérée significative ou prolongée dans la juste valeur des titres en-dessus de leur coût. S'il existe une quelconque preuve de ce type pour les actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée déterminée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur courante, moins toute perte pour dépréciation de la valeur de cet actif financier préalablement reconnue dans les pertes ou bénéfices est éliminée des capitaux propres et comptabilisée dans le compte de résultat. Les pertes pour dépréciation de la valeur reconnues dans le compte de résultat pour des instruments de capitaux propres ne sont pas reprises à travers le compte de résultat.

Les essais de pertes pour dépréciation de valeur des créances sont décrits dans la Note 2.13.

Les actifs financiers sont éliminés du bilan lorsque le Groupe transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Dans le cas des comptes rattachés, ce fait se produit généralement s'il y a eu risque d'insolvabilité et des retards.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et se présentent par le net dans le bilan, quand un droit existe, exigible légalement, de compenser les montants reconnus, et le Groupe a l'intention de liquéfier par le net, ou de réaliser l'actif et annuler le passif simultanément.

2.11. Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivés s'est effectué et sont postérieurement de nouveau évalués à leur juste valeur. Quant à la méthode visant à reconnaître la perte ou le béné-

fiée résultant, il faut savoir si le dérivé a été affecté comme un instrument de couverture, et si cela est le cas, la nature de la rubrique qu'il couvre. Le Groupe peut désigner certains dérivés déterminés tels que:

- Des couvertures de la juste valeur de passifs reconnus (couverture de la juste valeur);
- Des couvertures d'un risque concret associé à un passif reconnu ou à une transaction prévue très probable (couverture de flux de trésorerie); ou
- Des couvertures d'un investissement net dans une opération à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Le Groupe documente en début de transaction la relation existant entre les instruments de couverture et les pertes couvertes, ainsi que ses objectifs pour la gestion du risque et la stratégie visant à entreprendre plusieurs transactions de couverture. Le Groupe documente en outre leur évaluation, au début puis de façon continue, destinée à savoir si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture sont hautement effectifs pour compenser les variations dans la juste valeur ou dans les flux de trésorerie des rubriques couvertes.

La juste valeur de plusieurs instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée dans la note 11. Les mouvements dans la réserve de couverture sont indiqués dans l'État Consolidé des Variations dans les Capitaux Propres et l'État Consolidé de Résultat Global. La juste valeur totale des dérivés de couverture est classée comme un actif ou passif non courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est supérieure à 12 mois, et comme un actif ou passif courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est inférieure à 12 mois. Les dérivés négociables sont classés comme un actif ou passif courant.

Conformément à la modification de la IFRS 7 le Groupe procède à classer les évaluations à un marché des instruments financiers en fonction de l'expliqué dans la Note 2.10.

Couverture de la juste valeur

Les variations dans la juste valeur de dérivés désignés et qualifiés de couvertures de la juste valeur sont enregistrées sur le compte de résultat, avec toute variation dans la juste valeur de l'actif ou passif couvert attribuable au risque couvert.

Si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert pour lequel nous avons utilisé la méthode du taux d'intérêt effectif est reconnu comme un gain ou une perte pour la période jusqu'à l'échéance.

Couverture des flux de trésorerie

La part effective de variations dans la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés de couvertures de flux de trésorerie est reconnue dans les capitaux propres. Les pertes ou bénéfices relatifs à la part non effective sont immédiatement reconnus dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont portés au compte de résultat dans les périodes où la rubrique couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque la vente prévue, objet de la couverture, se produit). Les pertes ou bénéfices relatifs à la part effective de swaps de taux d'intérêt couvrant des emprunts à taux variable sont reconnus dans le compte de résultat dans le « Résultat financier net ». Les pertes ou bénéfices relatifs à la part effective de contrats à terme en monnaie étrangère couvrant des ventes sont reconnus dans le compte de résultat dans le « Chiffre d'affaires » et ceux qui couvrent des achats se reconnaissent dans « Consommation et d'autres frais externes ».

Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou s'il ne réunit pas les conditions exigées pour la comptabilité de couverture, tout bénéfice ou perte cumulés jusqu'alors dans les capitaux propres demeurent dans les capitaux propres et sont reconnus une fois que la transaction prévue est finalement reconnue dans le compte de résultat. Lorsque l'on considère que la transaction prévue ne se produira pas, le bénéfice ou perte cumulés dans les capitaux propres sont immédiatement portés au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

Couverture de l'investissement net

Les couvertures d'investissements nets dans le cadre d'opérations à l'étranger sont comptabilisées d'une façon similaire à celle des couvertures de flux de trésorerie. Les bénéfices ou pertes dans l'instrument de couvertures relatives à la part effective de la couverture sont reconnus dans les capitaux propres. Les pertes ou bénéfices relatifs à la part non effective sont immédiatement reconnus dans le compte de résultat. Les pertes et bénéfices cumulés dans les capitaux propres sont portés au compte de résultat lorsque l'opération est cédée à l'étranger.

Au 31 décembre 2012 et 2011 le Groupe n'a pas de dérivés de couverture d'inversions nettes à l'étranger.

Dérivés à leur juste valeur par résultat comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Certains dérivés ne sont pas qualifiés pour une comptabilité de couverture et sont reconnus à leur juste valeur en



contrepartie du compte de résultat. Les variations dans la juste valeur de tout instrument dérivé non qualifié pour une comptabilité de couverture sont immédiatement reconnus dans le compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

2.12. Stocks et en cours

Les matières premières et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur entre leur prix de revient d'acquisition ou de production selon le critère du coût moyen pondéré, ou leur valeur nette de réalisation, le mineur des deux.

Le coût des produits finis et travaux en cours comprend les coûts de conception, matières premières, main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et indirects de production (basé sur la capacité normale de travail des moyens de production). La variation des prix des stocks référencés à des indices variables sont enregistrées contre la valeur des stocks.

Les bâtiments en cours de construction et autres immeubles sont évalués sur la base des coûts directs d'exécution, en incluant en outre les coûts de financement correspondants occasionnés durant le déroulement des différentes promotions, ainsi que les coûts de structure qui s'avèrent imputables à ces projets, classés par cycle court ou cycle long, selon que le délai de finalisation de la promotion est supérieur ou non à douze mois.

L'évaluation des produits obsolètes, défectueux ou d'une durée de rotation lente a été réduite en vertu de la valeur nette de réalisation.

Dans les stocks se rangent les actifs biologiques (voir Note 2.30).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins les coûts variables de vente applicables.

2.13. Clients et comptes rattachés

Les comptes commerciaux à recevoir sont des montants dus par les clients pour la vente de biens ou de services fournis dans le cours normal de l'exploitation. Si la perception de la dette est attendue sous un an ou moins (ou au fil du cycle d'exploitation normal, au cas où celui-ci soit plus long), ils sont classés dans les actifs courants. Sinon, ils sont présentés comme des actifs non courants.

Les comptes commerciaux à recevoir sont initialement reconnus à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti

selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision de pertes pour dépréciation de la valeur. Une provision au titre de pertes pour dépréciation de comptes commerciaux à recevoir est établie lorsqu'il existe une preuve objective selon laquelle le Groupe ne sera pas capable de percevoir toutes les sommes qui lui sont dues en vertu des termes initiaux des créances. L'existence de difficultés financières significatives du débiteur, la probabilité que le débiteur fasse faillite ou soit soumis à un redressement financier ainsi que le défaut ou le retard des paiements sont considérés comme des indicateurs de la détérioration de la créance. La somme de la provision est la différence entre le montant dans les comptes de l'actif et la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie estimés, déduits au taux d'intérêt effectif. Le montant dans les comptes de l'actif diminue à mesure que le compte de provision est utilisé et que la perte est reconnue dans le compte de résultat. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est régularisée en contrepartie du compte de provision pour les créances. Le recouvrement postérieur de sommes antérieurement éliminées est reconnu dans les résultats de l'exercice au cours duquel ce recouvrement a lieu.

2.14. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les dépôts à vue auprès d'entités de crédit, d'autres investissements à court terme à forte liquidité dont l'échéance initiale n'excède pas les trois mois ainsi que les découverts bancaires. Dans le bilan, les découverts bancaires sont classés comme dettes financières dans le passif courant.

2.15. Capital social

Le Capital social est entièrement composé d'actions ordinaires classées comme instruments de capitaux propres.

Les coûts marginaux directement encourus dans le cadre de l'émission de nouvelles actions ou portions apparaissent dans les capitaux propres comme une déduction, nette d'impôts, des recettes obtenues.

Lorsqu'une entité du Groupe acquiert des actions de la Société (actions propres), la contrepartie versée, y compris tout coût marginal directement attribuable (net d'impôt sur les bénéfices) est déduite des capitaux attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à son annulation, nouvelle émission ou cession. Lorsque ces actions sont vendues ou lorsqu'elles sont de nouveau émises postérieurement, toute somme perçue, déduction faite de tout coût marginal de la transaction directement attribuable et des effets correspondants de l'impôt sur les bénéfices, est incluse dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.16. Revenus différés

a) Subventions officielles

Conformément aux normes IFRS-UE, les subventions publiques sont comptabilisées dans les livres où il y a une assurance raisonnable que seront remplies les conditions y afférent et que les subventions seront perçues. Les primes et subventions accordées au Groupe sont soumises à diverses conditions. La conformité aux conditions exigées pour obtenir en totalité l'aide visée est évaluée en permanence et si elle est considérée comme étant remplie sans incidents, le Groupe devra rembourser une partie ou la totalité de l'aide. Par conséquent, les subventions sont reconnues au 31 décembre 2012 et 2011 (Note 19).

Le Groupe dispose de plusieurs subventions pour financer ses investissements. Compte tenu des différentes caractéristiques de chacune des subventions qu'il reçoit, il fera usage de la raison pour déterminer le montant de celles-ci dans les cas où l'aide concernerait des prêts qui ne donnent pas lieu à des taux d'intérêt. Dans ces situations, on calculera les intérêts implicites sur ces prêts en utilisant le taux d'intérêt effectif du marché multiplié par la juste valeur des prêts. La différence entre la valeur nominale et la juste valeur des prêts est considérée comme étant comme un revenu différé que sera imputé au résultat selon l'objet que finance le prêt. Si le prêt sans intérêt est destiné à l'acquisition d'un actif, le revenu différé est reconnu au résultat sur la durée de vie utile de l'actif. Si le prêt sans intérêt est lié aux frais d'exploitation, le revenu différé est reconnu au résultat au moment où sont engendrés ces frais.

b) Les prêts sans intérêts accordés par des organismes gouvernementaux

Les prêts reçus par le Groupe qui ne rapportent pas d'intérêts, sont enregistrés à la valeur actuelle (calculée en utilisant un taux d'intérêt effectif du marché), en attribuant la différence qui est générée au moment initial entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actuelle de la façon suivante :

Lorsque la fin du financement est l'acquisition d'un actif, la différence mentionnée ci-dessus est enregistrée comme revenu différé et est imputée au compte de résultat dans la période d'amortissement des biens financés.

c) Déductions

Les revenus fiscaux des déductions ou bonifications à l'impôt sur les sociétés en attendant l'application pour l'investissement en actifs fixes sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans la même période de temps que l'amortissement de l'immobilisation corporelle, car il s'agit

d'aides subordonnées aux conditions spécifiques et destinées à développer les investissements dans les énergies renouvelables.

2.17. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs sont initialement reconnus à leur juste valeur puis évalués postérieurement selon leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes à payer sont classés en passifs courants si les paiements ont une échéance inférieure à une année. Sinon ils sont classés comme des passifs non courants.

2.18. Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés émis par le Groupe comprennent des actions privilégiées qui peuvent être converties en actions au gré du porteur, et le nombre d'actions pouvant être émises ne varie pas du fait des changements de la juste valeur.

La composante passive d'un instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur d'un passif similaire sans l'option de conversion en capitaux propres. La composante des capitaux propres est comptabilisée initialement comme étant la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble et la juste valeur de la composante passive. Tous les coûts de transaction directement attribuables sont assignés aux composantes des passifs et des capitaux propres proportionnellement à leurs montants initiaux.

Après la comptabilisation initiale de la composante passive d'un instrument financier composé, est évalué le coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie estimés sont ré-estimés à chaque date de clôture et les variations du coût amorti, en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine on les reconnaît dans le compte de pertes et profits. Le composant de capitaux propres d'un instrument financier composé n'est pas un élément de réévaluation, sauf au moment de la conversion ou à l'échéance.

Les passifs financiers sont classés en passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer la liquidation pendant au moins 12 mois après la date du bilan.

2.19. Dettes avec des entités de crédit et autres dettes financières

Les dettes financières sont initialement reconnues, à sa juste valeur, après déduction des coûts supportés durant la transaction. Postérieurement, les dettes financières sont



appréciées à son coût amorti ; toute différence entre les fonds obtenus (déduction faite des coûts nécessaires à leur obtention) et la valeur de remboursement est reconnue dans le compte de résultat durant la durée de vie de la dette conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières sont classées dans les passifs courants, à moins que le Groupe ne bénéficie d'un droit inconditionnel d'en différer la liquidation durant au moins 12 mois à compter de la date de clôture du bilan.

Les intérêts et autres charges supportés pour l'obtention des dettes financières sont imputés au résultat de l'exercice sur la base des droits constatés.

Les frais exigés pour l'obtention d'une ligne de crédit sont comptabilisés comme des coûts de transaction de la dette quand l'utilisation d'une partie ou de la totalité de la ligne est probable. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'à ce que l'utilisation à lieu. Dans la mesure où l'utilisation d'une partie ou de la totalité de la ligne de crédit les frais seront capitalisés comme un paiement anticipé pour les services de liquidité et s'amorti pendant la période visée à disponibilité du crédit.

Autres dettes financières obligatoirement convertibles en instruments de capitaux propres à une certaine date ou période, sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction et postérieurement au coût amorti, en fonction du taux d'intérêt effectif initial et en reconnaissant des modifications de la valeur comptable par le biais des résultats dues à des changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs de remboursement de la dette.

2.20. Impôts courants et différés

La charge d'impôt de l'exercice comprend les impôts courants et différés. L'impôt se reconnaît en compte de résultats, excepté dans la mesure dans laquelle il se rapporte aux départs reconnus directement dans les capitaux propres. Dans ce cas l'impôt est donc reconnu dans les capitaux propres.

La charge d'impôt courant se calcule selon les lois fiscales approuvées ou sur le point d'être approuvé en date de clôture des bilans dans les pays dans lesquels les sociétés appliquent leurs activités et génèrent leur résultat soumis aux impôts. La Direction prend ainsi en compte les différentes variables pour créer sa provision d'impôt à payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont calculés, conformément à la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires

survenues entre les assiettes fiscales des actifs et passifs et leurs montants comptables dans les comptes annuels consolidés. Néanmoins, si les impôts différés résultent de la reconnaissance initiale d'un passif ou d'un actif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le bénéfice ou la perte fiscale, il n'est pas comptabilisé. L'impôt différé est déterminé en utilisant les taux d'imposition (ainsi que les lois) approuvés ou sur le point d'être approuvés à la date de clôture du bilan et dont l'application est prévue lorsque l'actif d'impôt différé correspondant est réalisé ou que le passif d'impôt différé est liquidé.

Les actifs d'impôt différé sont reconnus dans la mesure où il est probable que le Groupe pourra disposer de bénéfices fiscaux futurs avec lesquels il pourra compenser les différences temporaires.

Les impôts différés sont reconnus sur les différences temporaires survenues dans les investissements dans des filiales et des entreprises associées, hormis les cas où le Groupe peut contrôler la date à laquelle résulteront les différences temporaires et lorsqu'il est probable que celles-ci ne résultent pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il exista un droit légal de compenser les actifs d'impôt courant avec passifs d'impôt courant et quand les actifs d'impôt différés et les passifs d'impôt différés provenant de l'impôt sur le revenu pour la même autorité fiscale, qui tombent sur la même entité ou des entités imposables différentes ou des procureurs, qui cherchent à liquider des actifs et passifs d'impôts courants sur une base nette.

2.21. Prestations au personnel

Engagements de retraite

En vue de leur traitement comptable, il faut distinguer les plans à contribution définie, dans lesquels l'obligation de l'entreprise consiste exclusivement en l'apport d'une quantité annuelle, et les engagements à prestation définie, dans lesquels les travailleurs ont le droit à une prestation concrète dans le règlement de la retraite.

Plans de retraite à contribution définie

Un plan de retraite à contributions définies est un plan sous lequel le Groupe verse des apports fixes à un fonds et n'a aucune obligation, légale ou implicite, d'effectuer des apports additionnels si le fonds ne possède pas d'actifs suffisants pour verser à tous les employés les prestations liées

aux services prêtés dans l'exercice en cours et lors d'exercices antérieurs. Dans les plans de retraite à contribution définie, les apports origines dans l'exercice en cours sont reconnus chaque année comme une dépense au compte de résultat.

Plans de prestation définie

Un plan à prestation définie est un plan de retraite qui n'est pas un plan à contribution définie. Habituellement, les plans de retraite à prestation définie fixent le montant de la prestation que percevra un employé lors de son départ à la retraite, normalement en fonction d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de services et la rémunération.

Le passif reconnu dans le bilan concernant les plans de retraite à prestation définie est la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies à la date de clôture du bilan, moins la juste valeur des actifs affectés au plan et tout coût pour services passés non reconnu. L'engagement de prestations définies est calculé chaque année par des actuaires indépendants conformément à la méthode de l'unité de crédit projetée. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en déduisant les flux d'entrée de trésorerie futurs estimés à des taux d'intérêt des bons du Trésor exprimés dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et avec des échéances similaires à celles des obligations correspondantes.

Au 31 décembre 2012 et 2011, le Groupe n'a pas ce type d'opérations.

Allocations de départ

Les allocations de départ sont versées aux employés suite à la décision du Groupe de résilier leur contrat de travail avant l'âge normal de départ à la retraite ou lorsque l'employé accepte de partir volontairement en contrepartie de telles prestations. Le Groupe reconnaît ces allocations lorsqu'il s'est engagé de façon démontrable à congédier les travailleurs actuels dans le cadre d'un plan formel détaillé non susceptible de retrait, ou à verser des allocations de départ à la suite d'une offre réalisée pour inciter à un départ volontaire. Les prestations qui ne seront pas versées dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan sont déduites à leur valeur actuelle.

Plans de participation aux bénéfices et bonus

Le Groupe reconnaît un passif et une dépense pour bonus et participation aux bénéfices en vertu d'une formule qui tient compte du bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société après certains ajustements préalables. Le Groupe

reconnaît une provision lorsqu'elle est contractuellement obligatoire ou lorsque la pratique a créé une obligation implicite par le passé.

2.22. Provisions

Le Groupe reconnaît une provision lorsque : le Groupe a une obligation présente, qu'elle soit légale ou implicite, résultat d'événements passés ; il est plus probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour liquider l'obligation, plutôt que le contraire ; et le montant a été estimé de façon fiable. Aucune provision pour pertes d'exploitation futures n'est reconnue.

Lorsqu'il existe un nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'un flux de sortie soit nécessaire pour la liquidation est déterminée en considérant le type d'obligations comme un tout. Une provision est reconnue même si la probabilité d'un flux de sortie concernant un poste inclus dans le même type d'obligations peut être réduite.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des versements considérés nécessaires pour liquider l'obligation en utilisant un taux avant impôts qui reflète les évaluations du marché actuel de la valeur temporaire de l'argent et les risques spécifiques de l'obligation. L'augmentation dans la provision due à l'écoulement du temps est reconnue comme un frais d'intérêts.

Les provisions pour l'achèvement des travaux et contrats de construction en pertes sont détaillés dans la note 2.23.

Provisions pour garanties

Le Groupe accorde des garanties aux clients sur les contrats de vente de panneaux photovoltaïques. Les dispositions requises par ces assurances données sont calculées sur la base de prédictions théoriques et l'information historique des taux de défauts et le coût des estimations de réparation et elles sont revues et ajustées périodiquement. Ces provisions sont comptabilisées à la valeur estimée des réclamations futures découlant de contrats énumérés reconnus dans les frais d'exploitation.

Provisions pour démantèlement

Le groupe, selon les études techniques réalisées, a estimé le coût actuel du démantèlement des installations techniques d'énergie solaire et les centrales de biodiesel figurant aux actifs alloués aux projets, tout en reconnaissant l'estimation à une valeur plus élevée des actifs et l'amortissement de la vie utile de l'installation, ce qui est dans la plupart des cas très similaire à la durée des contrats de location



de terrains où se trouvent installées les centrales d'énergie solaire et les centrales de biodiesel.

En outre, le Groupe a enregistré comme augmentation de la valeur des immobilisations la valeur actualisée du coût futur estimé qui traduira par le démantèlement et le retrait des installations solaires au moment de la fin de la vie utile.

2.23. Reconnaissance du revenu

Le Chiffre d'affaires comprend la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir par la vente de biens et de services dans le cours ordinaire des activités du Groupe. Le Chiffre d'affaires est net de la taxe sur la valeur ajoutée, restitutions, rabais, remises et ristournes et après élimination des ventes au sein du Groupe.

Le Groupe reconnaît le revenu lorsque le montant de celles-ci peut être évalué de façon fiable, lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques futurs vont aller à l'entité et que les conditions spécifiques pour chacune des activités du Groupe sont réunies, tel que décrit ci-après. Le Groupe considère qu'il n'est possible d'évaluer de façon fiable le montant des recettes que lorsque toutes les contingences liées à la vente ont été résolues. Le Groupe fonde ses estimations sur des résultats historiques, en tenant compte du type de client, du genre de transaction et des termes concrets de chaque accord.

Le critère suivi pour la reconnaissance de revenu dans chacun des domaines d'activité du Groupe est le suivant :

Activité de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon suffisamment fiable, les recettes et les dépenses associées à celui-ci sont reconnues dans les résultats en tant que telles, avec une référence à l'état d'achèvement de l'activité produite par le contrat à la date de clôture du bilan. Dans le cas des ouvrages où des pertes sont estimées, lors de l'élaboration du budget actualisé, les provisions nécessaires sont effectuées pour les couvrir entièrement lorsqu'une telle circonstance est prévue.

Pour déterminer l'état de réalisation d'un contrat, l'entreprise suit habituellement le critère de l'examen du travail exécuté. Cette méthode peut être mise en pratique car généralement tous les contrats présentent :

- Une définition de toutes les tâches qu'il faut exécuter pour compléter la totalité dudit ouvrage.
- La mesure de chacune de ces tâches, et
- Le prix auquel chacune d'entre elles est certifiée.

En vue de l'application pratique de cette méthode, la mesure des tâches réalisées pour chacun des ouvrages est obtenue à la fin de chaque mois. La somme totale est le montant auquel s'élèvent les travaux réalisés au prix établi dans le contrat, qui doit être reconnu comme recette de l'ouvrage dès son commencement. La différence avec le même chiffre du mois antérieur permet d'obtenir la production du mois, qui est comptabilisée comme recette.

Les coûts d'exécution des travaux sont comptabilisés en fonction de leur exigibilité, les frais réellement supportés dans l'exécution des tâches de l'ouvrage réalisées étant reconnus comme dépense, tout comme ceux susceptibles d'être occasionnés à l'avenir et devant être imputés aux tâches de l'ouvrage alors exécutées.

L'application de cette méthode de reconnaissance de résultat est allée à l'élaboration d'un budget établi pour chaque contrat d'ouvrage par tâche, et qui est utilisé comme outil clé dans la gestion, en vue de maintenir un suivi détaillé, tâche par tâche, où surviennent les écarts entre la réalité et ce qui a été budgétisé.

Dans les cas exceptionnels où il n'est pas possible d'évaluer la marge pour la totalité du contrat, le Groupe reconnaît le total des coûts supportés dans le cadre de celui-ci, et comme recette de ce contrat les ventes raisonnablement garanties relatives à l'ouvrage réalisé, avec la limite des coûts susvisés supportés dans le cadre du contrat.

Des imprévus, qui n'étaient pas envisagés dans le contrat principal, peuvent surgir durant l'exécution des travaux, et supposer ainsi des travaux additionnels à réaliser. Les modifications sur le contrat initial exigent l'approbation technique du client, ainsi que l'approbation économique postérieure permettant, dès cet instant, l'émission d'attestations et le recouvrement de ces travaux additionnels. Le Groupe ne reconnaît les recettes pour ces travaux additionnels que lorsque l'approbation de ces derniers est raisonnablement garantie par le client ; en revanche, les coûts supportés pour la réalisation de ces travaux sont reconnus dès l'instant où ils se produisent, indépendamment du degré d'approbation par les clients des travaux réalisés.

Lorsque le montant de l'ouvrage exécuté à l'origine de chacun des travaux est supérieur au montant certifié pour chacun d'entre eux jusqu'à la date de clôture, la différence entre les deux montants est comptabilisée sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » du bilan consolidé. Lorsque le montant de l'ouvrage exécuté à l'origine de chacun des travaux est inférieur au montant des attestations émises, la différence est consignée sous la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » du bilan consolidé.

Les coûts estimés pour retrait d'ouvrage font l'objet d'une provision périodique durant l'exécution de celui-ci, le coût étant imputé proportionnellement au rapport entre coûts estimés et production réalisée ; les frais occasionnés entre l'achèvement de l'ouvrage et la liquidation définitive de celui-ci sont débités sur la provision réalisée, et le reliquat est enregistré dans le poste "Provisions pour d'autres postes du passif et charges – courantes" du bilan consolidé.

Si dans la date de clôture il y a des contrats de construction dont le résultat attendu c'est une perte, cette estimation de perte est enregistrée comptablement quand la compensation avec des revenus additionnelles n'est pas probable.

Quand il ya des réclamations contre le client en raison des surcoûts de construction, le Groupe ne reconnaît que les revenus correspondants, lorsque les négociations ont atteint un stade avancé et la probabilité que le client accepte la réclamation et le montant de celui-ci peut être mesurée de manière fiable.

Les intérêts moratoires sont occasionnés par un retard dans le recouvrement d'attestations avec les Administrations Publiques et se réalisent lorsqu'il est probable que ces intérêts moratoires vont effectivement être reçus et si en outre leur montant peut être mesuré de façon fiable.

Les frais liés à la présentation d'offres pour la passation de marchés sont portés au compte de résultat dès l'instant où ils sont occasionnés lorsqu'il n'est pas probable ou lorsque l'on ignore, à la date où ils sont occasionnés, si le contrat sera décroché. Les frais de présentation d'offres sont inclus dans le coût du contrat lorsqu'il est probable ou lorsque l'on sait que le contrat sera décroché ou lorsque l'on sait que ces coûts seront remboursés ou inclus dans les recettes du contrat.

Activité d'ingénierie

Les recettes des travaux d'Ingénierie ont reconnues selon la méthode du pourcentage d'ouvrage réalisé, lequel est calculé en fonction des coûts directs supportés par rapport au total estimé.

Il est fait application des concepts décrits pour l'activité de Construction quant à la reconnaissance des recettes liées aux travaux additionnels, la reconnaissance des pertes futures estimées à travers la constitution de provisions, le traitement comptable des différences temporaires susceptibles d'exister entre le rythme de reconnaissance comptable des recettes et les attestations délivrées aux clients, la reconnaissance comptable des intérêts moratoires, le traitement des coûts liés avec la présentation d'offres et le traitement des réclamations présentées auprès du client.

Activités de concessions et services

Le Groupe est titulaire de concessions pour l'exploitation d'infrastructures électriques, de parkings, d'autoroutes, etc. (note 2.7). Les services concernent principalement la prestation de services environnementaux, par exemple le traitement des eaux usées, les services de maintenance d'infrastructure industrielle et les activités liées.

Dans les contrats de concession et de gestion de services, la reconnaissance du résultat s'effectue en consignnant les recettes et les dépenses de l'exercice selon le critère de leur exigibilité, indépendamment de l'instant où se produit le flux monétaire ou financier qui en découle. Le traitement des activités principales est décrit ci-dessous.

Contrats à éléments multiples

Les concessions de services publics sont des contrats passés entre un opérateur privé et le Gouvernement ou un autre organisme public, en vertu desquels ce dernier confère à l'opérateur privé le droit de fournir des services publics, par exemple la fourniture d'eau et d'énergie, ou l'exploitation de carrières, d'aéroports ou de prisons. Le contrôle de l'actif demeure aux mains du secteur public mais l'opérateur privé est responsable de la construction de l'actif, ainsi que de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure. Selon les termes du contrat, les concessions sont traitées comme des immobilisations incorporelles (lorsqu'elles ont pour élément prédominant le droit du concessionnaire à percevoir des taxes directement auprès de l'utilisateur) ou comme des immobilisations financières (lorsque le concédant garantit le niveau de futurs flux de trésorerie).

Le Groupe propose certains accords déterminés en vertu desquels il construit une infrastructure en contrepartie de l'obtention d'une concession pour l'exploitation de cette infrastructure pendant une période déterminée. Lorsque ces accords à éléments multiples sont signés, le montant reconnu comme recette est défini comme la juste valeur de chacune des phases du contrat. La recette relative à la construction et à l'ingénierie de l'infrastructure est reconnue selon les normes décrites aux paragraphes précédents. La recette de l'exploitation d'un actif incorporel est reconnue en se fondant sur son exigibilité comme recettes d'exploitation, tandis que les recettes lorsqu'un actif financier a été reconnu constituent un remboursement du principal avec un élément de recette d'intérêts. Les normes suivantes ont été établies pour les caractéristiques des activités principales du groupe:

Autoroutes / lignes de transmission électriques

Dans la plupart des cas, le principe des risques et périls du concessionnaire coexiste avec le principe de garantie



du maintien de l'équilibre économique et financier de la concession par l'Administration. La reconnaissance de recettes durant la phase de construction est déterminée en fonction de la juste valeur. Lorsque l'autorité concédante prête ou garantit directement un niveau de recettes au concessionnaire, l'actif est classé comme créance. Lorsque le concessionnaire bénéficie du droit de percevoir des taxes auprès des usagers, il existe un actif incorporel. Dans ce cas, le Groupe reconnaît les recettes en se fondant sur leur fait générateur et amortit l'actif incorporel pendant la durée de la concession selon une méthode linéaire, excepté pour certaines concessions d'infrastructures d'autoroutes pour que l'amortissement de forme systématique se reconnaisse en fonction du trafic prévu dans la concession.

Parkings

Au sein de l'activité de parkings, il convient de distinguer :

Les parkings résidentiels :

- Il suppose la construction d'un parking dont les places sont directement vendues au client final. L'enregistrement comptable de la vente et de ses coûts ne se produit que lorsque la place de garage est remise, ce qui se produit généralement au moment de l'établissement de l'acte authentique. À titre additionnel, pour pouvoir reconnaître ce résultat, la construction de ce parking doit être achevée et la licence autorisant l'usage de celui-ci doit être remise. Les engagements établis par un contrat relatifs à la vente de parkings réalisés et attendant que le produit soit prêt à être délivré sont enregistrés dans le compte des acomptes clients pour les sommes perçues de façon anticipée pour le parking. Les frais activés sont classés en stocks et évalués selon les critères mentionnés dans le paragraphe respectif.
- Parkings en superficie :
Il s'agit d'un service public prêté aux autorités locales dont l'objet fondamental est la gestion du contrôle du stationnement sur la voie publique et le recouvrement des tarifs perçus par les municipalités pour ces services. Les recettes sont habituellement les tarifs payés pour le stationnement ou un prix pour le service public prêté à verser par la Municipalité et leur comptabilisation s'effectue au moment où ces recettes sont exigibles. Dans le cas des concessions, la redevance pour l'obtention de celle-ci est imputée au compte de résultat durant la période de concession. Les coûts occasionnés sont classés comme des immobilisations incorporelles ou financières, selon les caractéristiques du contrat. L'amortissement est linéaire, durant les an-

nées de vie de la concession et débute au moment où ils sont prêts à être utilisés.

- **Parkings en rotation :**

Dans ce cas, les recettes proviennent de l'utilisation de places de garage appartenant à la société ou en régime de concession administrative. Les recettes de stationnements en rotation sont enregistrées au moment de la vente de tickets horaires et dans le cas des abonnés, il est procédé aux régularisations opportunes.

Les stationnements dits mixtes, qui sont dotés de places de rotation et de résidents, enregistrent leurs recettes, dans le cas des places de rotation, comme décrit au paragraphe antérieur ; quant aux places de résidents, les recouvrements perçus pour les places délivrées sont enregistrés comme un passif et imputés au résultat de façon linéaire durant les périodes des concessions respectives, dans la mesure où les coûts distribuables ne peuvent pas être raisonnablement ségrégués. Durant la période comptable où les recettes sont reconnues, les provisions nécessaires sont créées pour couvrir les frais devant être assumés après la réalisation des livraisons. Ces provisions sont effectuées conformément aux meilleures estimations des frais à supporter et ne peuvent diminuer qu'en cas de paiement lié au motif ayant donné lieu à la provision, ou en cas de réduction du risque. Lorsque le risque disparaît ou que tous les paiements ont été effectués, la provision restante est reprise. Les frais activés sont classés en immobilisations incorporelles.

Activité immobilière

Les sociétés du Groupe reconnaissent les ventes et les résultats des promotions immobilières au moment de la remise de la propriété à l'acquéreur, qui coïncide habituellement avec la régularisation de l'opération à travers un acte authentique. Les sommes perçues en acompte sont enregistrées sous la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » dans le passif du bilan consolidé.

Les ventes de panneaux solaires photovoltaïques

Les ventes comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de panneaux solaires dans le cours normal des activités du Groupe. Les ventes sont présentées nettes de la valeur ajoutée d'impôt, les retours et réductions.

Le Groupe comptabilise les recettes de la vente des panneaux solaires quand :

- Les risques et bénéfices inhérents, découlant de la propriété des panneaux, ont été transférés à l'acheteur ;

- Il n'y a plus d'implication de la gestion des panneaux vendus habituellement et associés à la propriété, ni de contrôle effectif sur eux ;
- Le montant des recettes ordinaires peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que l'entreprise reçoive les bénéfices économiques associés à la transaction ; et
- Les coûts engagés ou à engager dans le cadre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

L'activité de production et vente de panneaux solaires photovoltaïques est temporairement suspendu depuis le 15 juillet 2012, ainsi il a été décidé de la classer comme discontinu pour les états financiers consolidés (Note 15).

Vente d'énergie électrique

Les ventes d'électricité des centrales solaires photovoltaïques réalisées en fonction de la réglementation du secteur, détaillées ci-dessous, sont comptabilisées selon la production réelle. Les ventes nettes pour l'année comprennent l'estimation de l'énergie fournie qui se trouve en attente de facturation en fin d'exercice.

La loi sur l'électricité établit une distinction entre deux types d'installations de production : celles qui opèrent dans le cadre du « Régime Ordinaire » et celles qui opèrent dans le cadre du « Régime Spécial ». Les filiales du Groupe T-Solar Global SA mènent leurs activités sur le marché de la production d'électricité dans le cadre du « Régime Spécial ». Les principales dispositions régissant cette activité sont les suivantes :

Le Décret Royal espagnol 661/2007 (25 mai), qui réglemente les activités de production d'électricité selon le régime spécial, établit le système financier pour les centrales de production d'énergie sous ce régime spécial. Ce Décret Royal fixe des objectifs de production pour chaque centrale d'énergie renouvelable.

L'objectif de l'activité photovoltaïque a été dépassé en août 2007. Par conséquent, le SGE (Secrétariat Général de l'Énergie) a publié une résolution le 27 septembre 2007, qui établit la période d'application d'un tarif réglementé pour l'énergie photovoltaïque, en vertu de l'article 22 du Décret Royal 661/2007. Cette période a été fixée à douze mois après la publication de la Résolution au Journal Officiel (en espagnol, « BOE »), le 29 septembre 2007. Le Décret Royal espagnol 1578/2008 est applicable à tout établissement enregistré avant cette date.

Les principales caractéristiques du Décret Royal 661/2007, concernant le système financier pour la production d'électricité à partir de centrales photovoltaïques du groupe, exige que les

propriétaires des installations qui sont entrées en fonctionnement après le 31 décembre 2007 choisissent l'une des options suivantes, applicables pendant non moins d'un an :

- Tarif réglementé : les producteurs produisent l'électricité et la distribuent à travers un réseau électrique et perçoivent un tarif réglementé pour elle.
- Taux du marché : dans ce cas le prix de l'électricité est fixé par le marché ou est négocié par le propriétaire de l'installation, et complété, le cas échéant, par une prime. Dans ce cas, sont établis les prix minima et maxima. Toutefois, dans le cas de l'énergie solaire photovoltaïque la deuxième option n'est pas reconnue, de sorte que seule la première option est applicable.

Les installations en fonctionnement couvertes par le Décret Royal 661/2007 ont choisi d'appliquer le tarif réglementé.

L'une des nouveautés introduites par le Décret Royal 1578/2008 est la distinction entre les types d'installations. Cette distinction est particulièrement importante parce que le Décret Royal 1578/2008 établit l'assignation des cotisations annuelles sur une base trimestrielle et une compensation spécifique en fonction du type et de sous-type des installations.

Le 23 novembre 2010 a été publié le Décret Royal 1565/2010 (19 novembre), qui régule et modifie certains aspects de la production d'électricité sous régime spécial. Le Décret Royal comprend une réduction des primes comprises entre 5 % et 45 % pour les appels d'offres de nouveaux marchés, à partir du présent Décret Royal qui entrera en vigueur et la prime sera supprimée au bout de 26 ans.

Le 24 décembre 2010, a été publié le Décret-loi Royal 14/2010 (23 décembre) qui établissait des mesures urgentes pour corriger le déficit tarifaire du secteur de l'électricité. Ce Décret-loi Royal établit la limite du nombre d'heures pendant lesquelles les centrales photovoltaïques peuvent fonctionner pour obtenir la prime. Est en outre prévue une période de 25 à 28 ans pendant laquelle il est possible de vendre de l'énergie en obtenant une prime ; cette période est prolongée de trois ans par rapport au Décret Royal 661/2007. Par la suite, la législation relative à l'Économie Durable augmente la période de compensation pour les installations photovoltaïques de 28 à 30 ans.

Avec date 28 de janvier 2012 le Décret Royal 1/2012 a été publié, il supprime les précédentes procédures d'attribution aussi bien que les incitations économiques pour les nouvelles centrales de cogénération électrique, sources d'énergies renouvelables y déchets; en vertu du décret, les affectations se suppriment de manière indéfinie. Cette normative affecte uniquement les demandes présentées par le Groupe



pour avoir une préinscription en Espagne, mais pas celles des centrales qui étaient en phase initiale ou d'exploitation.

La loi 15/2012 du 27 de décembre 2012 de mesures fiscales, qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2013 établit, entre autres, un impôt sur le prix de l'électricité qui suppose un taux du 7% sur les activités productives et sur l'incorporation d'énergie dans le système électrique.

Finalement, le Décret Royal 2/2013 du 1er février sur les mesures urgentes dans le système électrique et le secteur financier établit que le facteur de réduction du prix de l'année 2013 c'est l'index des prix à la consommation, hors produits alimentaires non traité et produits énergétiques, par rapport à l'index général des prix à la consommation qui avait été utilisé jusqu'au 2012.

Basé sur les modifications réglementaires, la société a effectué des tests de dépréciation sur les Unités Génératrice d'Effectif (UGE) des parcs solaires photovoltaïques. Ces épreuves n'ont pas produit d'effet significatif sur le montant recouvrable des actifs relatifs avec le segment productive de génération électrique y, pourtant, ils n'ont pas été prise en compte par la Direction du Groupe comme un indicatif de la dépréciation au tour des immobilisations corporelles. (Voir note 6)

2.24. Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts se reconnaissent utilisant la méthode du type d'intérêt effectif. Quand un prêt ou une créance subit une perte due à une dépréciation de la valeur, le Groupe réduit le montant en comptabilité jusqu'à son montant récupérable, qui est calculé en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument, et continue de mettre à jour le compte débiteur à titre de revenu d'intérêt. Les revenus d'intérêts sur les prêts qui ont subi une perte de valeur sont comptabilisés en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.

2.25. Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

2.26. Contrats de location

Lorsqu'une entité du Groupe est locataire – Leasing financier

Le Groupe loue certaines immobilisations corporelles. Lorsque le Groupe assume substantiellement tous les risques et les avantages découlant de la propriété, les loca-

tions d'immobilisations corporelles sont classées comme leasings financiers. Les leasings financiers sont capitalisés en début de bail pour la plus faible valeur entre la juste valeur de la propriété louée et la valeur actuelle des paiements minimums pour le bail.

Chaque versement de bail est distribué entre le passif et les charges financières pour obtenir un taux d'intérêt constant sur l'encours de la dette. Les obligations correspondantes en vertu du bail, nettes de charges financières, sont incluses dans le poste d'autres dettes à long terme. L'élément d'intérêt du coût financier est porté au compte de résultat durant la période de location de façon à obtenir un taux périodique constant d'intérêt sur le solde restant du passif pour chaque exercice. Les immobilisations acquises en régime de location financière sont dépréciées durant la période la plus faible entre leur durée de vie utile ou la durée du contrat, le mineur des deux.

Lorsqu'une entité du Groupe est locataire – Leasing opérationnel

Les locations en vertu desquelles le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages découlant de la propriété sont classées comme leasing opérationnel. Les versements au titre de leasing opérationnel (nets de tout encouragement reçu du bailleur) sont portés au compte de résultat sur une base linéaire durant la période de location.

Lorsqu'une entité du Groupe est loueur

Lorsque les actifs sont des leasings financiers, la valeur actuelle des paiements pour la location se reconnaissent comme comptes financiers à recevoir. La différence entre le montant brut à recevoir et la valeur actuelle est le montant qui se reconnaît comme rendement financier du capital.

Les revenus de locations se reconnaissent durant la période de locations en accord avec la méthode d'investissement net qui reflète un type de rendement constant.

Les actifs de location à des titres sont sous contrats de location opérationnel, et s'incluent dans l'immobilisation corporelle durant la période de location. Les recettes dérivées de la location se reconnaissent d'une forme linéaire durant le terme de la location.

2.27. Distribution de dividendes

La distribution de dividendes aux actionnaires de la Société est reconnue comme un passif dans les comptes annuels consolidés du Groupe dans l'exercice durant lequel les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

2.28. Environnement

Le Groupe consolidé n'a pas de responsabilités, charges, actifs, provisions ni contingences de nature environnementale susceptibles d'être significatifs vis-à-vis du patrimoine, de la situation financière et des résultats de celle-ci. Cette annexe aux comptes annuels consolidés ne présente donc pas de ventilations spécifiques sur l'information relative à des aspects environnementaux.

2.29. Résultat d'exploitation

La rubrique des Résultats d'exploitation du compte de résultat comprend les résultats des opérations habituelles des compagnies du Groupe, à l'exception des résultats financiers (voir Note 27), des participations au résultat de sociétés associées.

2.30. Actifs Biologiques

Les produits agricoles obtenus ou récoltés des actifs biologiques se valorisent à la vente à sa juste valeur moins les coûts estimés en relation à la vente. Cette évaluation correspond à la valeur en date d'obtention et récolte à des effets d'évaluation du stock. Les bénéfices et les pertes surviennent pour la variation de la juste valeur moins les coûts estimés en relation à la vente, se reconnaissent dans le compte de résultat consolidé. En réalité : Les produits agricoles comme les grains sont enregistrés avec sa valeur du marché, net de charges de commercialisation, de plus les biens devant être utilisés dans le processus de production se trouvent à leur coût de reprise.

2.31. Information financière par des segments

Les segments opérants se présentent d'une forme cohérente avec l'information interne que l'on présente à l'instance maximale de prise de décisions. L'instance maximale de prise de décisions est responsable d'assigner des ressources aux segments opérants et d'évaluer le rendement de tels segments. On a identifié comme instance maximale de prise de décisions au Comité de Direction qui prend les décisions stratégiques.



3 Gestion du risque financier

3.1. Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe sont exposées à différents risques financiers: Risque du marché (y compris le risque de taux de change, risque de taux d'intérêt de la juste valeur et risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion du risque global du Groupe est axé sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les éventuels effets néfastes sur la rentabilité financière du Groupe. Le Groupe emploie des dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion du risque est contrôlée par le Département Central de Trésorerie du Groupe dans le cadre de politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Ce Département identifie, évalue et couvre les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles du Groupe. Le Conseil fournit des politiques écrites pour la gestion du risque global, ainsi que pour des domaines concrets tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et de non dérivés et l'investissement de liquidité excédentaire.

a) Risque de marché

a.1) Risque de taux de change

Le Groupe opère sur le marché international, et est de ce fait exposé au risque de taux de change pour des opérations en devises, notamment le dollar américain (USD), le real brésilien, le peso mexicain, le peso argentin, le peso colombien, le Qatari royal, la roupie indienne et d'autres monnaies. Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans le cadre d'opérations à l'étranger.

La Direction a établi une politique qui oblige les entités du Groupe à gérer leur risque de taux de change de monnaie étrangère face à la monnaie fonctionnelle. Les entités du Groupe sont tenues de couvrir la totalité du risque de taux de change auquel elles sont exposées avec le Département Central de Trésorerie. Pour gérer le risque de taux de change survenu dans le cadre de transactions commerciales futures et des actifs et passifs reconnus, les entités du Groupe utilisent des contrats à terme, négociés à travers le Département de Trésorerie du Groupe. Le risque de taux de change surgit lorsque les transactions commerciales futures ou les actifs ou passifs reconnus sont dénommés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'entité.

La politique de gestion du risque du Département de Trésorerie du Groupe prétend couvrir les flux prévus nets générés dans le cadre de transactions prévues (essentiellement dans

les ventes) dans des monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle correspondant à la compagnie du Groupe qui effectue la transaction. Au 31 décembre 2012 et 2011, il n'y avait que des opérations d'achat et vente de monnaie étrangère au titre de transactions réalisées par des compagnies situées en Espagne, USA, Asie et Amérique Latine (Voir note 11).

Les opérations du Groupe sont généralement effectuées dans la monnaie fonctionnelle de chaque pays, bien que certaines opérations s'effectuent habituellement dans une autre monnaie (en Espagne, Inde et à l'Amérique Latine principalement), notamment en USD et en euros. Si au 31 décembre 2012, la monnaie fonctionnelle de chaque pays avec des opérations en USD avait été dévaluée / réévaluée 10 % par rapport à l'USD et que le reste de variables était resté constant, le résultat consolidé de l'exercice après impôts aurait été de 21.062 milliers d'euros inférieur / supérieur (2011: 1.562 milliers d'euros supérieur / inférieur) principalement comme résultat des effets de la revalorisation / dépréciation des positions en USD passives ou active ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans tenir compte de l'impact des variations dans la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

Le Groupe possède plusieurs investissements dans le cadre d'opérations à l'étranger, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de monnaie étrangère. Ces opérations se concentrent essentiellement dans les Pays Bas, Amérique Latine (Brésil et Mexique), USA e Inde. Selon la politique du Groupe, les opérations dans chaque pays sont généralement financées avec une dette prise dans la monnaie fonctionnelle de chaque pays, le risque n'affecte ainsi que la part correspondant à l'investissement en capital. Si l'investissement est partiellement ou entièrement financé par des emprunts, la politique du Groupe est de prendre des crédits dénommés dans la monnaie fonctionnelle correspondante. S'il n'existe pas de financement, la politique du Groupe est de ne pas réaliser de couvertures, sauf dans certains cas où des flux prévus à court terme sont couverts par la remise de dividendes de la filiale. Voici les principales expositions en monnaie étrangère occasionnées par les investissements de capital réalisés :

	2012	2011
Real brésilien (*)	378.114	539.859
Peso mexicain (*)	233.372	264.022
Roupie Indienne	132.631	153.789
Dollar American (*)	390.861	63.839
Autres monnaies (*)	34.259	8.546
Total	1.169.237	1.030.055

(*) La valeur du fond de commerce existant à chaque date n'est pas incluse, tel qu'énoncé dans la Note 7.1.

a.2) Risque de prix

Le Groupe n'est pas exposé au risque du prix des titres de capital puisqu'il n'existe pas d'investissements significatifs détenus par le Groupe. Le Groupe est partiellement exposé au risque du prix de la matière première cotée essentiellement lié aux métaux et au pétrole et ils affectent donc le prix des fournitures d'équipements et de matériaux fabriqués dans les projets construits. Ces impacts sont généralement transférés efficacement dans les prix de vente par tous les entrepreneurs similaires qui opèrent dans le même secteur. Le Groupe est aussi exposé au risque des variations des prix des matières premières utilisés dans le processus de production de biodiesel, et dans le processus de fabrication des modules solaires photovoltaïques. Le Groupe réduit et mitige le risque de prix à travers des politiques établies instruites par la Direction, et qui consistent essentiellement en l'accélération ou le ralentissement du rythme de placements et en la sélection des monnaies et des pays d'origine, ainsi que en assurant la production ou l'obtention à un prix fermé de matières déterminées premières.

Dans le cas d'achat de l'huile comme matière première pour la production de biodiesel, le Groupe a les contrats de l'achat dans lesquels le prix de l'huile est référencé à la cours du diesel, qui est à son tour le prix de référence du biodiesel, afin d'assurer les marges.

En ce qui concerne la sensibilité au risque de prix de l'option dans le contrat avec Corpfin Capital Asesores, S.A. et autres, voir information à la note 11.

a.3) Risque de taux d'intérêt des flux de trésorerie et de la juste valeur

Pour analyser le risque de taux d'intérêt, il faut distinguer les deux types de financements du Groupe:

Financement de projets

Comme l'explique la Note 8, le Groupe participe à différents projets d'investissement (« Project finance ») qui se caractérisent, entre autres aspects, par le fait que le remboursement du financement pris n'est garanti que par le flux de trésorerie des projets respectifs. Dans ce genre de projets, les financements sont essentiellement à long terme et émis à des taux variables, en fonction de la référence du taux d'intérêt au pays dans lequel le projet est localisé et de la monnaie dans laquelle le financement est émis. Les financements émis à des taux variables exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt des flux de trésorerie. La politique du Groupe consiste en l'utilisation de swaps de taux d'intérêts pour convertir les financements à long terme, totalement ou partiellement, en financements fixes. En outre, dans certains contrats de « Project finance », la compagnie souscrivant le financement s'engage envers les banques octroyant le crédit à souscrire le dérivé financier susvisé.

L'exposition au risque de taux d'intérêt variable à la clôture de chaque exercice est la suivante:

2012	Référencé Euribor	Référencé TJLP/CDI (1)	Référencé TIIE (2)	Référencé PLR (3)	Référencé LIBOR (4)	Autres références	Total
Financement	944.718	812.837	354.292	427.598	95.969	78.879	2.714.293
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(98.566)	(90.662)	(21.938)	(22.209)	(20.051)	(5.339)	(258.765)
Position nette	846.152	722.175	332.354	405.389	75.918	73.540	2.455.528
Portion couverte par des dérivés financiers	86%	0%	59%	0%	134%	0%	42%

2011	Référencé uribor	Référencé TJLP/CDI (1)	Référencé TIIE (2)	Référencé PLR (3)	Référencé LIBOR (4)	Autres références	Total
Financement	1.187.178	450.189	351.445	394.857	44.306	18.649	2.446.624
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(129.071)	(94.973)	(45.974)	(48.333)	(3.788)	(17.304)	(339.443)
Position nette	1.058.107	355.216	305.471	346.524	40.518	1.345	2.107.181
Portion couverte par des dérivés financiers	85%	0%	85%	0%	115%	0%	57%

(1) Taux d'intérêt brésilien de référence à long terme

(2) Taux d'intérêt mexicain de référence à long terme

(3) Taux d'intérêt indien de référence à long terme

(4) Taux d'intérêt international de référence à long terme



Le Groupe analyse son exposition au risque de taux d'intérêt de façon dynamique. Il effectue une simulation à travers laquelle le Groupe calcule l'effet d'une variation déterminée du taux d'intérêt sur le résultat. Pour chaque simulation, la même variation dans le taux d'intérêt est utilisée pour toutes les monnaies et les références. Les simulations ne sont appliquées qu'aux passifs qui représentent les positions les plus significatives supportant un intérêt. D'après les simulations réalisées, l'impact sur le résultat après impôts d'une hausse / baisse de 100 points de base du taux d'intérêt supposerait une baisse / hausse de 8.187 milliers d'euros (2011: 6.593 milliers d'euros), en raison notamment d'une dépense plus importante / plus faible pour les intérêts des prêts à taux variable ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans considérer l'impact des variations sur la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

Dettes Financières

Le risque de taux d'intérêt du Groupe découle essentiellement des dettes financières à long terme. Les dettes financières à des taux variables exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt des flux de trésorerie. Les dettes financières à un taux d'intérêt variable exposent le Groupe à des risques de taux d'intérêt de juste valeur. Une part importante des dettes financières du Groupe est à taux variable, la principale référence étant l'Euribor. La politique du Groupe consiste en l'utilisation de swaps de taux d'intérêt pour convertir les dettes financières à long terme, en dettes financières fixes.

L'exposition au risque de taux d'intérêt variable à la clôture de chaque exercice est la suivante:

	2012			2011		
	Référencé Euribor	Autres références	Total	Référencé Euribor	Autres références	Total
Dettes Financières	1.212.228	144.323	1.356.551	1.235.587	143.401	1.378.988
Trésorerie et équivalents de trésorerie portant intérêts	(128.149)	(152.752)	(280.901)	(138.440)	(174.708)	(313.148)
Position nette	1.084.079	(8.429)	1.075.650	1.097.147	(31.307)	1.065.840
Portion couverte par des dérivés financiers	74%	0%	75%	79%	0%	81%

Le Groupe analyse son exposition au risque de taux d'intérêt de façon dynamique. Il procède à une simulation de plusieurs hypothèses en tenant compte du refinancement, du renouvellement des positions actuelles, du financement alternatif, de l'existence d'investissements portant un intérêt variable (en ce sens, les placements à très court terme portant un intérêt sont considérés comme des placements exposés à un taux d'intérêt variable), ainsi que les couvertures existantes. En fonction de telles hypothèses, le Groupe calcule l'effet sur le résultat d'une variation déterminée du taux d'intérêt. Pour chaque simulation, la même variation dans le taux d'intérêt est utilisée pour toutes les monnaies. Les simulations ne sont appliquées qu'aux passifs qui représentent les positions les plus significatives supportant un intérêt. D'après les simulations réalisées, l'impact sur le résultat après impôts d'une hausse / baisse de 100 points de base du taux d'intérêt supposerait une baisse / hausse de 1.667 milliers d'euros (2011: (193) milliers d'euros), en raison notamment d'une dépense plus importante / plus faible pour les intérêts des prêts à taux variable ; les capitaux propres auraient varié dans les mêmes proportions (effets calculés sans considérer l'impact des variations sur la juste valeur des instruments financiers dérivés souscrits).

b) Risque de crédit

Le Groupe gère le risque de crédit en considérant le regroupement d'actifs financiers suivant:

- Actifs d'instruments financiers dérivés (voir Note 11) et soldes pour différents concepts inclus dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie et actifs financiers à la juste valeur par résultat (voir Note 14).
- Soldes liés à la rubrique Clients et comptes rattachés (voir Note 12).

Les instruments financiers dérivés et les opérations menées avec des entités financières incluses dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie, sont souscrits auprès de prestigieuses entités financières jouissant d'une excellente notation financière (« rating »). Les investissements dans les bons et les lettres d'un Gouvernement sont également souscrits auprès de Gouvernements bénéficiant d'une excellente notation financière.

S'agissant des soldes de Clients et comptes rattachés, une importante proportion (respectivement de 60,03% et de 63,61 % au 31 décembre 2012 et 2011) a trait à des opérations auprès d'entités publiques ; le Groupe considère donc que le risque de crédit est très limité. Quant aux clients du secteur privé, une partie significative des soldes correspond à des compagnies bénéficiant d'une excellente notation financière et avec lesquelles aucune défaillance n'a été enregistrée par le passé. Le Groupe effectue un suivi périodique de la position globale de la rubrique Clients et comptes rattachés, ainsi qu'une analyse individuelle des expositions les plus significatives.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de trésorerie et de valeurs

mobilières, la disponibilité d'un financement à travers des facilités de crédit engagées suffisantes et une capacité de liquidation des positions de marché. Étant donné le caractère dynamique des activités sous-jacentes, le Département de Trésorerie du Groupe a pour objectif de maintenir la flexibilité du financement à travers la disponibilité de lignes de crédit engagées.

Il convient de signaler, concernant les différents projets d'investissement (« Project finance ») auxquels le Groupe participe, comme l'explique la Note 8, que ces derniers se caractérisent par le fait que le remboursement du financement pris n'est garanti que par le flux de trésorerie des projets respectifs. Dans ce cas, pour couvrir le risque de liquidité, la politique du Groupe consiste en la prise à long terme de ces financements et en leur structuration en fonction des flux de trésorerie prévus pour chacun des projets. En vertu de cette politique, 87% du financement pris au 31 décembre 2012 (2011: 86%) présente une échéance supérieure à 1 an, et 66% du financement pris au 31 décembre 2012 (2011: 71%) présente une échéance supérieure à 4 ans.

S'agissant du reste de la position de liquidité du Groupe, la Direction effectue un suivi des prévisions de réserve de liquidité du Groupe en fonction des flux de trésorerie espérés.

Le tableau suivant offre une analyse des passifs financiers du Groupe qui seront liquidés par le net regroupés par échéances conformément aux délais restants à la date de clôture du bilan jusqu'à la date d'échéance stipulée dans le contrat. Les montants indiqués dans le tableau correspondent aux flux de trésorerie stipulés dans le contrat sans actualisation. Les soldes à payer dans les 12 mois équivalent à leurs montants comptables, étant donné que l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

	Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2012				
Dettes financières	584.808	244.357	528.716	89.103
Instruments financiers dérivés	28.487	33.374	57.454	105.247
Fournisseurs et comptes rattachés (Hors recettes à distribuer)	2.329.180	5.517	34.948	94.361
Intérêts non courus à verser	57.729	37.000	29.114	2.228
Total	3.000.204	320.248	650.232	290.939
Au 31 décembre 2011				
Dettes financières	449.058	166.097	691.243	72.590
Instruments financiers dérivés	24.400	11.624	34.872	127.863
Fournisseurs et comptes rattachés (Hors recettes à distribuer)	2.303.064	31.554	24.284	78.676
Intérêts non courus à verser	51.951	38.110	47.294	1.633
Total	2.828.473	247.385	797.693	280.762



La gestion du risque de liquidité est effectuée de façon conjointe et centralisée par la Trésorerie du Groupe. Cette gestion comprend tout autant le maniement de trésorerie de l'activité récurrente du Groupe (analyse et suivi d'échéances de dettes et recouvrement de crédits, renouvellement et souscription de polices de crédit, gestion des lignes de crédit disponibles, écoulement temporaire d'excédents de trésorerie), que la gestion des fonds nécessaires pour aborder les investissements prévus.

Bien que le Groupe dispose d'un capital de roulement négatif au 31 Décembre, 2012 s'élevant à 543 millions d'euros, la direction du Groupe estime que le risque de liquidité est suffisamment limité pour les raisons suivantes:

- Une partie significatif du fond de roulement, environ 348 millions d'euros, correspondent à l'activité de concession, ce qui s'explique principalement par des prêts relais classés dans le passif courant pour la construction d'une concession d'infrastructure considérés comme des actifs non courants et deviennent le financement de projets à long terme une fois la construction est fini et la phase d'exploitation a commencé, alors on ne s'attend pas qu'il y aura des décaissements de cet ouvrage dans le court terme. En outre, l'accord avec la PSP (Note 32) assure les intrants nécessaires pour respecter les engagements d'investissement nécessaires à cette entreprise.
- En ce qui concerne le fond de roulement négatif des autres activités du Groupe, 195.273 millions d'euros, le Groupe a prévu pour 2013 les flux de trésorerie qui suit:
 - Le flux de trésorerie d'exploitation prévisionnel pour 2013 est positif à 226 millions d'euros. Cette prévision pourrait même s'améliorer, entre autres raisons, par le succès de certaines réclamations sur des travaux que le Groupe mène actuellement, ainsi comme l'embauche et l'exécution du portefeuille supplémentaire à laquelle le Groupe maintient en fin d'année 2012.
 - Les prévisions de flux de placement négatifs pour 2013 s'élèvent à 225 millions d'euros, ayant déjà décidé le Groupe les investissements nécessaires dans les projets concessionnaires grâce à l'accord avec la PSP (Note 32). Cette prévision pourrait être améliorée sensiblement par diverses alternatives de financement des investissements engagés que le Groupe est en train de négocier.
 - La prévision du flux négatif de financement est de 77 millions d'euros, car c'est prévu de renouveler la totalité des polices de crédits disposés (comme dans des exercices précédents), ainsi comme d'autres dettes avec des entités de crédit à court

terme qui sont renouvelables annuellement. De plus, dans les premiers mois du 2013, le Groupe a obtenu des nouveaux financements au long terme pour financement d'investissement dans l'extérieur considérés pour un montant d'environ 151 millions d'euros. Il faut souligner que la prévision de flux de financement pourrait s'améliorer de manière importante à cause de l'obtention d'autres financements au long terme d'investissement déjà considérés que le Groupe est en train de négocier.

Tenant en compte ces prévisions des flux d'effectifs, ainsi comme la caisse disponible à la clôture de l'exercice 2012, le Groupe a une situation solide qui lui permet de faire front à ses obligations dans le court terme, considérant en plus l'existence de lignes de crédit non disposés pour des montants importants (voir note 20) et existante des lignes disponibles d'affacturage et d'affacturage fournisseur permettant une efficacité dans la gestion du capital circulant ainsi comme l'adéquation de la gestion du risque de liquidité.

3.2. Gestion du risque du capital

Les objectifs du Groupe quant à la gestion du capital tendent à sauvegarder la capacité de celui-ci pour continuer en tant qu'entreprise en fonctionnement pour fournir un rendement aux actionnaires ainsi que des bénéfices à d'autres détenteurs d'instruments de capitaux propres, et pour maintenir une structure de capital optimale en réduisant le coût de celui-ci.

Afin de pouvoir maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de réduire la dette.

Le Groupe effectue un suivi du capital conformément au taux de levier, conformément à la pratique du secteur. Ce taux est calculé comme la dette nette divisée par le capital social (sans inclure la position affectée à des projets). La dette nette est calculée comme le total des dettes financières, y compris dettes financières et les fournisseurs et comptes rattachés, tels qu'indiqués dans les comptes consolidés, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est calculé comme les capitaux propres, tel qu'indiqué dans les comptes consolidés, plus la dette nette.

En 2012 la stratégie du groupe n'a pas changé par rapport à 2011, il s'agit de maintenir un indice autour du 80%, considérant raisonnable et en prenant en compte les principes du Groupe (construction et Ingénierie) qui se caractérisent avec des niveaux élevés de capital circulant (tant comme actifs ou

passifs financiers). Le taux de levier au 31 décembre 2012 et 2011 sont les suivants:

	2012	2011
Dettes Financières (voir Note 20) et Fournisseurs et comptes rattachés (voir Note 19)	3.776.165	3.682.052
Moins: Actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat (voir Nota 14.2)	(1.484)	(14.447)
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 14.1)	(561.847)	(674.366)
Dettes nettes	3.212.834	2.993.239
Capitaux propres (y compris intérêts minoritaires hors réserves de couverture et écarts de conversion cumulés)	778.079	987.316
Capital total	3.990.913	3.980.555
Taux de levier (Dettes nettes/Capital Total)	80,50%	75,20%

3.3. Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers commercialisés sur les marchés actifs (tels que les dérivés à la cote officielle, les investissements acquis en vue de leur négociation et ceux disponibles en vue de leur vente) se fonde sur les prix de marché à la date de clôture du bilan. Le prix coté de marché utilisé pour les actifs financiers est le prix d'achat courant.

La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise une variété de méthodes et élabore des hypothèses fondées sur les conditions du marché existantes à chacune des dates du bilan. Pour la dette à long terme, le groupe utilise des prix cotés de marché ou des cotations d'agents. Pour déterminer la juste valeur du reste d'instruments financiers, le Groupe emploie d'autres techniques, tels que les flux de trésorerie actualisés estimés. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est cal-

culée comme la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie estimés. La juste valeur des contrats de taux de change à terme est déterminée en utilisant les taux de change à terme cotés sur le marché à la date de clôture du bilan. Les méthodes sont classifiées d'accord avec l'établi dans l'IFRS (Voir note 2.10).

La juste valeur de l'option du contrat de Corpin Capital et d'autres entités (note 11) est calculée en utilisant le modèle de la méthode de Montecarlo, en utilisant à cet effet la juste valeur du sous-jacent, les volatilités et les taux d'intérêt du marché et les échéances des options.

Le Groupe assume que le montant comptable moins la provision pour dépréciation de valeur des créances se rapproche de la juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de la présentation de l'information financière est estimée en actualisant les flux contractuels futurs de trésorerie au taux d'intérêt courante du marché dont le Groupe peut disposer pour des instruments financiers similaires.



4 Estimations et jugements comptables

Pour élaborer les comptes annuels consolidés conformément aux IFRS-UE, la Direction doit procéder à des estimations et à des conjectures susceptibles d'affecter les politiques comptables adoptées ainsi que le montant des actifs, passifs, recettes, dépenses et ventilations afférents. Les estimations et hypothèses sont fondées, entre autres, sur l'expérience historique ou sur d'autres faits considérés raisonnables en vertu des faits et des circonstances considérés à la date de clôture du bilan, et dont le résultat représente la base de jugement sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui, autrement, ne seraient pas immédiatement déterminables. Les résultats réels pourraient différer des estimations qui ont été faites.

Les estimations et les jugements font l'objet d'une évaluation constante et reposent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, dont les attentes d'événements futurs jugés raisonnable en vertu des circonstances.

Certaines estimations comptables sont considérées comme significatives si la nature des estimations et des conjectures est matérielle et si l'impact des estimations et des conjectures sur la position financière ou le rendement opérationnel est matériel. Voici une description des principales estimations effectuées par la Direction du Groupe.

4.1. Estimations et jugements comptables notables

Le Groupe formule des estimations et des jugements concernant le futur. Par définition, les estimations comptables qui en résultent seront rarement identiques aux résultats réels correspondants. Voici l'explication des estimations et des jugements pour lesquels il existe un risque significatif d'ajustement matériel dans les montants comptables des actifs et des passifs durant l'exercice financier suivant.

Acquisitions d'entreprises ou groupes d'actifs nets

À la date d'acquisition d'une filiale, l'UE-IFRS exigent une analyse de la situation dans le cas de l'achat d'une entreprise, ou d'un ensemble d'actifs nets qui ne répondent pas à la définition d'une entreprise, conformément à l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » (Note 2.2).

Lorsque le Groupe acquiert des actions dans une entité qui ne constitue pas une entreprise mais un groupe de l'actif net, le coût est réparti entre les différents actifs et passifs identifiables au sein du groupe, sur la base de la juste valeur de celui-ci à la date d'acquisition. Il est possible que le coût de l'actif net du groupe comprenne un élément des paiements fondés sur les actions. Dans ce cas, la différence entre la juste valeur des actifs acquis et le montant convenu à régler en espèces est payable directement en capitaux propres (note 2.27).

Lorsque le Groupe acquiert des actions dans une entité qui constitue une entreprise à la date d'acquisition, il répartit le coût de regroupement d'entreprises entre les actifs, passifs et passifs contingents identifiables de l'entreprise acquise. Ces actifs et passifs sont évalués initialement à leur juste valeur. Si une partie du coût de la combinaison dépend d'événements futurs, le montant de cet ajustement s'intègre dans le coût de la combinaison, à condition qu'il soit probable et qui puisse être mesuré de manière fiable.

L'excédent du coût de la combinaison de la participation de l'acquéreur pour la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé comme fond de commerce.

Au cours des exercices 2012 et 2011, le Groupe réalisa des acquisitions et des changements de contrôle d'actifs nets et d'entreprises (note 32). La Direction a utilisé son jugement pour comptabiliser le coût d'acquisition de ces groupes d'actifs nets et de l'affaire conformément aux dispositions des contrats d'achat-vente.

Perte estimée pour dépréciation du fond de commerce et d'autres actifs non financiers

Le Groupe vérifie chaque année si le fond de commerce et d'autres actifs non financiers, pour ces derniers il peut y avoir des indicateurs potentiels de détérioration, ont subi une quelconque perte pour dépréciation de la valeur, conformément à la politique comptable de la Note 2.9. Les montants récupérables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés selon des calculs de la valeur d'usage. Ces calculs exigent l'emploi d'estimations, une analyse de sensibilité des principales variables considérées dans ces estimations, en tenant compte notamment des situations où il pourrait exister des indicateurs de dépréciation potentielle (voir Note 7.1).

Impôt sur les bénéfices

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. La détermination de la provision mondiale pour l'impôt sur les bénéfices exige un jugement pointu. Pour de nombreuses transactions et calculs, la détermination ultime de l'impôt est incertaine durant le cours ordinaire de l'activité. Le Groupe reconnaît des passifs pour des problèmes fiscaux anticipés sur la base d'estimations qui déterminent si des impôts additionnels seront nécessaires. Lorsque le résultat fiscal final de ces questions diffère des montants initialement reconnus, ces écarts auront un effet sur l'impôt sur les bénéfices et les provisions d'impôts différés dans l'exercice durant lequel cette détermination est réalisée. En ce sens, il n'existe pas d'aspects significatifs soumis à des estimations et susceptibles de produire un impact notable sur la position du Groupe.

Recouvrement des actifs d'impôts différés

La recouvrabilité des actifs d'impôts différés (note 21) est évaluée lorsque ces actifs sont générés, et ultérieurement à chaque date de bilan, selon l'évolution des résultats du Groupe prévus dans le plan d'affaires de ce dernier. En particulier, dans l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés ont été prises en considération, notamment, les synergies découlant de la consolidation fiscale, et l'estimation des avantages fiscaux futurs selon le plan d'affaires du groupe.

Juste valeur des produits financiers dérivés ou autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers non négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise le jugement pour sélectionner une variété de méthodes et effectuer de conjectures principalement fondées sur les conditions du marché existantes à la date de clôture de chaque bilan. Le Groupe a utilisé une analyse de flux de trésorerie actualisés pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'étaient pas négociés sur des marchés actifs.

Reconnaissance du revenu

Le critère de reconnaissance de revenu employé par le Groupe pour les activités de construction et d'ingénierie repose sur la méthode du pourcentage de réalisation selon le degré de progression. Le degré de progression est calculé comme pourcentage des coûts supportés du contrat sur le total des coûts estimés pour la réalisation du contrat. Cette méthode de reconnaissance des recettes ne s'applique que lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable et lorsque le contrat générera probablement des bénéfices. Si le résultat du contrat ne peut être estimé de façon fiable, les recettes sont reconnues dans la mesure de récupération des coûts. Lorsqu'il est probable que les coûts du contrat excéderont les recettes de celui-ci, la perte est immédiatement reconnue comme une charge. Lors de l'application de la méthode du pourcentage de réalisation, le Groupe effectue des estimations significatives en rapport avec les coûts totaux nécessaires à la réalisation du contrat. Ces estimations sont révisées et évaluées périodiquement en vue de vérifier si elles ont généré des pertes et s'il est possible de continuer à appliquer la méthode du pourcentage de réalisation ou pour ré estimer la marge attendue dans le projet. Lors du déroulement du projet, le Groupe estime également les contingences probables liées à la hausse du coût total estimé et varie en conséquence la reconnaissance des recettes. S'agissant des aspects qui viennent d'être commentés, le passé du Groupe confirme que ses estimations sont adéquates et raisonnables.

Contrat de concession

Pour déterminer si le contrat de concession est bien conforme aux règles de l'interprétation IFRIC 12, le Groupe réalise une analyse détaillée de chaque contrat de concession, basée sur l'information disponible sur tous les termes éminents figurant dans ces documents. Les principales questions à prendre en considération dans cette analyse sont les suivantes :

- a) Si le concédant contrôle ou réglemente les services pour lesquels le concessionnaire doit destiner / attribuer l'infrastructure, à qui ces services doivent être fournis et à quel prix.
- b) Si le concédant contrôle des participations résiduelles de l'infrastructure, à la fin du contrat de concession.

Sur la base de l'information de l'analyse et sur l'information disponible dans chaque contrat, le Groupe détermine le modèle comptable à appliquer:

Modèle de l'actif incorporel: le Groupe applique ce modèle quand le concessionnaire a le droit de percevoir des péages (ou autres paiements) des utilisateurs, à titre de contrepartie pour le financement et la construction d'infrastructures ou lorsque le cédant de la concession règle le concessionnaire sur la base du degré d'utilisation de l'infrastructure, mais ne garantit pas les montants à payer au concessionnaire.

Modèle d'actifs financiers: le Groupe applique ce modèle lorsque le concessionnaire a un droit inconditionnel de recevoir des paiements du contrat de la part du cédant, indépendamment de l'utilisation de l'infrastructure.

Modèle mixte: lorsque le concessionnaire est partiellement payé par les usagers (montant dépendant de l'utilisation de la subvention / infrastructures) et partiellement versée par le concédant (il a le droit inconditionnel de recevoir des paiements)

Une fois le modèle comptable déterminé, il existe des estimations ou des hypothèses clés utilisées par la Direction, par exemple :

- Les estimations du trafic pour calculer l'amortissement des actifs incorporels (Concession d'auto-routes)
- Provision pour la maintenance : les estimations du CAPEX futur, en fonction de chaque plan d'affaires utilisé par la Direction.
- Le marge de la construction estimée par la Direction, utilisée pour mesurer la juste valeur des actifs incorporels / actifs financiers.
- La Direction estime qu'une fois déterminée la valeur



des actifs financiers, selon les contrats portant sur les lignes de transmission électrique et leurs interprétations juridiques, le concédant indemniserait le concessionnaire pour la valeur résiduelle de l'infrastructure à la fin de la période de concession.

Durée de vie utile des éléments des Immobilisations corporelles et des Immobilisations incorporelles

La Direction du Groupe détermine la durée de vie utile estimée et les charges d'amortissement correspondantes pour ses Immobilisations corporelles et ses Immobilisations incorporelles. Cette estimation est fondée sur la période durant laquelle les éléments des immobilisations vont générer des bénéfices économiques selon les plans d'affaires mis à jour. Le Groupe révisé lors de chaque clôture la durée de vie utile des immobilisations et si les estimations diffèrent de celles préalablement réalisées, l'effet de la variation est comptabilisé prospectivement à compter de l'exercice durant lequel cette variation a lieu.

Dans le cas d'immobilisations déterminées incorporelles relatives aux concessions administratives d'infrastructures d'autoroutes qui sont amorties d'une forme systématique en fonction du trafic prévu dans la concession selon les plans d'affaires mis à jour, la Direction du Groupe actualise annuellement les estimations de trafic pour les dites concessions.

Aussi en cas d'aggravation de la situation concernant les plans d'affaires, sont faits des tests de dépréciation.

Réclamations en garantie

Le Groupe propose généralement des garanties de 24 ou 36 mois pour ses ouvrages et services. (Dans des cas particuliers jusqu'à 60 mois). La Direction estime la provision correspondante pour de futures réclamations en garantie en se fondant sur une information historique relative à des réclamations en garantie, ainsi que sur des tendances récentes susceptibles de suggérer que l'information passée sur le coût peut différer des réclamations futures. Comme pour la Reconnaissance de recettes, le passé du Groupe démontre que les estimations à ce propos sont adéquates.

Créances et actifs financiers

Le Groupe effectue des estimations en rapport avec l'exigibilité des soldes restants dus par des clients dans le cadre des projets ayant donné lieu à des controverses à résoudre ou à des litiges en cours occasionnés par la non-conformité du travail exécuté ou l'inexécution de clauses contractuelles liées au rendement des actifs remis aux clients. De même, le Groupe effectue des estimations pour évaluer la recouvrabi-

lité des actifs financiers disponibles à la vente fondées principalement sur la santé financière et la perspective d'affaires de la société liée dans un délai proche.

Provisions

Les provisions sont reconnues lorsqu'il est probable qu'une obligation présente, fruit d'évènements passés, donnera lieu à une sortie de ressources et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Des estimations significatives sont nécessaires pour respecter la norme comptable. La Direction du Groupe effectue des estimations, en évaluant toute l'information et les faits marquants, de la probabilité de survenance des contingences ainsi que du montant du passif à liquider à terme.

5 Information financière par des segments

Le Groupe a déterminé les segments opérants étant basé sur l'information que le Comité de Direction révise, et qui sont utilisés pour la prise de décisions stratégiques.

Le Comité considère aux effets de segments opérants l'existence de cinq grandes aires d'affaire : l'infrastructure et les activités industrielles, Énergie, les Concessions (qu'inclut l'activité de production de l'énergie solaire-photovoltaïque), les Énergies Renouvelables, et Immobilier. En outre, le Comité réalise une analyse additionnelle d'un point de vue géographique en tenant en compte des zones géographiques où le Groupe concentre son activité : l'Espagne, l'Amérique latine (principalement le Mexique, le Brésil et l'Argentine), l'Asie (principalement l'Inde), et les autres (qu'inclut principalement activités aux Etats-Unis et en différents pays de l'Afrique comme l'Angola et l'Algérie).

Ils sont inclus à l'intérieur de la colonne de « Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation » les affaires du segment « Immobilier » et du segment « Énergie Renouvelable » en tenant en compte de sa peu d'importance, peu abondant dans une relation au volume d'opérations du Groupe; les recettes ordinaires de ces segments sont obtenues de la vente de promotions immobilières et de la vente du combustible (biodiesel), respectivement. De plus sont inclus les activités abandonnées.

Les segments « Infrastructure et Activités Industrielles » et « Énergie » obtiennent ses recettes ordinaires principalement

de la vente de services de construction, alors que le segment « Concessions » les obtient de la vente du service correspondant selon le type de concession auquel se rapporte.

Les recettes engendrées entre des segments proviennent principalement des services de construction prêtés par les segments de « Infrastructure et Activités Industrielles » et « Énergie » au reste de segments ou au secteur Corporatif du Groupe. Les recettes, qui entretiennent une correspondance avec opérations réalisées dans des conditions de marché, sont analysées par le Comité de Direction selon l'imputé dans la ligne les « Travaux réalisés par le Groupe pour son immobilisé ».

Le Comité de Direction analyse le rendement des segments opérants sur la base d'une évaluation du résultat d'exploitation de chaque segment. Les recettes et les frais financiers sont analysés, à un niveau de chacun des segments, par son impact conjoint dans la ligne le « Résultat financier net »; l'analyse détaillée emporte par la Trésorerie Centrale, qui traite la position d'effectif du Groupe. De la même manière, l'impôt sur les Gains n'est pas non plus imputé à chacun des segments, puisque le Comité de Direction analyse dans une forme ajoutée ce départ à un niveau d'impact dans le Groupe.

L'information par les segments qui sont fournis au Comité de Direction pour les segments dont il faut informer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 est la suivante :

2012	Infrastructures et activités industrielles	Énergie	Concessions	Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation	Total
Recettes ordinaires de clients externes	1.828.197	660.018	396.874	4.462	2.889.551
Recettes ordinaire des segments	2.125.261	660.018	396.874	(292.602)	2.889.551
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations	-	-	-	144.515	144.515
Autres recettes d'exploitation	6.643	-	422	369.001	376.066
Total Recettes d'Exploitation	2.131.904	660.018	397.296	220.914	3.410.132
Amortissement et charges pour détérioration de la valeur	(18.879)	(2.578)	(108.100)	(86.736)	(216.293)
Frais d'exploitation	(1.945.006)	(617.883)	(108.858)	(199.085)	(2.870.832)
Résultat d'exploitation	168.019	39.557	180.338	(64.907)	323.007
Résultat financier net	(10.693)	(4.030)	(213.238)	(66.495)	(294.456)
Participation au résultat des entreprises associées	-	-	-	(6.320)	(6.320)
Résultat avant impôt	157.326	35.527	(32.900)	(137.722)	22.231
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	(12.708)	(12.708)
Résultat de l'exercice	157.326	35.527	(32.900)	(150.430)	9.523
Résultats des activités abandonnées	-	-	-	(111.821)	(111.821)
Résultat total de l'exercice	157.326	35.527	(32.900)	(262.251)	(102.298)
Total Actifs	1.873.371	1.396.205	4.883.500	303.311	8.456.387
Les actifs totaux incluent:					
Investissements aux entreprises associées	-	-	-	3.576	3.576
Additionne aux actifs non courants	12.519	3.266	1.132.723	7.810	1.156.318
Total Passifs	1.577.161	1.091.399	4.126.030	1.012.345	7.806.935



L'information par les segments qui sont fournis au Comité de Direction pour les segments dont il faut informer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 est la suivante :

2011	Infrastructures et activités industrielles	Énergie	Concessions	Autres, Corporatif et les Ajustages de Consolidation	Total
Recettes ordinaires de clients externes	2.048.233	558.136	322.325	268.193	3.196.887
Recettes ordinaire des segments	2.070.013	668.194	323.707	134.973	3.196.887
Travaux réalisés par le Groupe pour ses immobilisations	-	-	-	118.405	118.405
Autres recettes d'exploitation	-	-	203	22.801	23.004
Total Recettes d'Exploitation	2.070.013	668.194	323.910	276.179	3.338.296
Amortissement et charges pour détérioration de la valeur	(19.434)	(2.361)	(67.739)	(25.562)	(115.096)
Frais d'exploitation	(1.862.203)	(620.084)	(142.052)	(327.987)	(2.952.326)
Résultat d'exploitation	188.376	45.749	114.119	(77.370)	270.874
Résultat financier net	2.934	(11.142)	(127.309)	(79.813)	(215.330)
Participation au résultat des entreprises associées	-	-	(8.761)	(7.026)	(15.787)
Résultat avant impôt	191.310	34.607	(21.951)	(164.209)	39.757
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	(29.255)	(29.255)
Résultat de l'exercice	191.310	34.607	(21.951)	(193.464)	10.502
Résultats des activités abandonnées	-	-	-	(5.026)	(5.026)
Résultat total de l'exercice	191.310	34.607	(21.951)	(198.490)	5.476
Total Actifs	1.785.851	1.459.284	4.263.064	528.829	8.091.028
Les actifs totaux incluent:					
Investissements aux entreprises associées	-	-	-	34.634	34.634
Additionne aux actifs non courants	11.047	7.202	1.384.301	8.362	1.410.912
Total Passifs	1.497.653	970.027	3.454.719	1.272.316	7.194.715

Pendant l'exercice 2012 des dépréciations se sont produites dans la valeur des fonds de commerce « d'Énergie renouvelable » et « d'Énergie solaire – photovoltaïque - fabrication », voir note 7.1. En 2011 des dépréciations de la valeur du fond de commerce ne se sont pas produites.

Les recettes ordinaires originaires de clients externes dont le Comité de Direction est informé sont évaluées conformément aux critères uniformes à appliqués en compte de résultats.

Les montants qui facilitent au Comité de Direction un rapport des actifs et passifs totaux sont évalués conformément aux critères uniformes à appliqués en comptes annuels consolidés. Ces actifs et passifs sont assignés en fonction des activités du segment et la localisation physique de l'actif.

La société mère est domiciliée en Espagne, et comme indiqué précédemment le Groupe opère également dans les affaires en dehors de l'Espagne. Voici les renseignements par secteur géographique, compte tenu du pays d'origine du client, pour l'exercice terminé le Décembre 31 décembre 2012:

2012	Espagne	L'Amérique Latine	Asie	Autres et Ajustement de Consolidation	Total
Chiffre d'affaire	916.281	1.347.035	339.395	286.840	2.889.551
Total actifs	3.949.937	3.208.006	941.487	356.957	8.456.387
Les actifs totaux incluent:					
Actifs non courants	2.399.980	2.105.624	685.057	320.644	5.511.305
Total Passifs	4.749.243	2.480.094	715.832	(138.234)	7.806.935

Voici les renseignements par secteur géographique, compte tenu du pays d'origine du client, pour l'exercice terminé le 31 Décembre 2011:

2011	Espagne	L'Amérique Latine	Asie	Autres et Ajustement de Consolidation	Total
Chiffre d'affaire	1.210.657	1.354.779	303.297	328.154	3.196.887
Total actifs	4.519.359	2.685.784	806.755	79.130	8.091.028
Les actifs totaux incluent:					
Actifs non courants	2.820.017	1.671.088	605.431	54.822	5.151.358
Total Passifs	4.394.807	2.087.235	642.737	69.936	7.194.715

Au cours de l'exercice 2012 et 2011, il n'y a pas eu de revenus provenant de transactions avec un seul client représentant plus de 10% du total du groupe.



6 Immobilisations corporelles

Le tableau suivant décrit les mouvements des différentes catégories d'immobilisations corporelles :

2012	Terrains et construction	Installations techniques, machines et outillage	Mobilier	Éléments de transport	Équipements de traitement de l'information	Immobilisation en cours	Autre immobilisation	Total
Coût								
1er janvier	121.862	142.707	8.777	15.477	10.959	601	4.324	304.707
Entrées	146	8.423	1.010	847	1.024	3.500	143	15.093
Sorties	(592)	(19.068)	(442)	(2.025)	(421)	-	(177)	(22.725)
Transferts	10.982	83.408	186	-	-	(23)	-	94.553
31 décembre	132.398	215.470	9.531	14.299	11.562	4.078	4.290	391.628
Amortissement et dépréciations cumulés								
1er janvier	(6.169)	(81.399)	(4.456)	(11.174)	(7.391)	-	(3.759)	(114.348)
Amortissements	(700)	(15.009)	(868)	(1.584)	(1.313)	-	(1.246)	(20.720)
Sorties	59	16.515	243	1.961	265	-	118	19.161
Dépréciations	(701)	-	-	-	-	-	-	(701)
Transferts	(1.229)	(84.421)	136	-	(71)	-	994	(84.591)
31 décembre	(8.740)	(164.314)	(4.945)	(10.797)	(8.510)	-	(3.893)	(201.199)
Valeur Nette Comptable	123.658	51.156	4.586	3.502	3.502	4.078	397	190.429

2011	Terrains et construction	Installations techniques, machines et outillage	Mobilier	Éléments de transport	Équipements de traitement de l'information	Immobilisation en cours	Autre immobilisation	Total
Coût								
1er janvier	122.903	142.756	8.581	20.175	11.239	4.978	4.341	314.973
Entrées	3.875	9.689	889	477	1.734	188	1.309	18.161
Sorties	(1.468)	(13.486)	(460)	(3.497)	(1.536)	(116)	(1.151)	(21.714)
Transferts	(192)	3.748	(233)	(1.678)	(478)	(4.449)	(175)	(3.457)
31 décembre	125.118	142.707	8.777	15.477	10.959	601	4.324	304.963
Amortissement cumulé et dépréciations								
1er janvier	(6.533)	(77.279)	(4.226)	(12.771)	(7.058)	-	(3.272)	(111.139)
Amortissements	(953)	(16.171)	(689)	(2.854)	(1.626)	-	(669)	(22.962)
Sorties	384	10.365	359	3.496	1.501	-	1.037	17.142
Dépréciations	(3.256)	-	-	-	-	-	-	(3.256)
Transferts	933	1.686	100	955	(208)	-	(855)	2.611
31 décembre	(9.425)	(81.399)	(4.456)	(11.174)	(7.391)	-	(3.759)	(117.604)
Valeur Nette Comptable	115.693	61.308	4.321	4.303	3.568	601	565	190.359

Les transferts de l'exercice 2012, sont dus principalement par le transfert de la fabrique de T-Solar depuis autres immobilisations dédiés aux projets. (note 8.2)

Dans les immobilisations corporelles existent des éléments de transports, machines et autres immobilisations pour un montant de 1.054 milliers d'euros acquis en régime de location financière (2011 : 2.095 milliers d'euros), selon la répartition suivante :

	2012	2011
Coût leasings financiers capitalisés	3.272	4.215
Dépréciation cumulée	(2.218)	(2.120)
Montant comptable net	1.054	2.095

Les dettes financières sont garanties par la valeur des terrains et constructions de 43.734 milliers d'euros (2011: 68.802 milliers d'euros). Le solde de dettes garanti atteint 10.423 milliers d'euros (2011 : 38.872 milliers d'euros). De plus, tel que mentionné dans la note 28, le Groupe a présenté plusieurs propriétés pour assurer les ressources dont elle dispose pour les finances publiques, telles garanties sont en attente d'être accepté par les finances publiques, ce qui fait que les charges sur les propriétés ne soient pas enregistrés.

Au 31 décembre 2012, le Groupe détient à l'étranger des immobilisations corporelles pour une valeur de 50.138 milliers d'euros (2011 : 54.979 milliers d'euros), et un amortissement accumulé de 25.565 milliers d'euros (2011: 24.542 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2012, le coût initial des éléments d'immobilisations corporelles est de 40.584 milliers d'euros (2011: 40.584 milliers d'euros) et un amortissement accumulé de 418 milliers d'euros (2011: 325 milliers d'euros) qui n'était pas affecté à l'exploitation, la majorité de ces immobilisations ont été acquit par dation en paiement. Pendant l'exercice 2012, il s'est enregistré une détérioration par ces immeubles de 700 milliers d'euros (2011: 3.256 milliers d'euros).

Le compte de résultat inclus des charges pour locations pour un montant de 116.687 milliers d'euros (2011 : 94.414 milliers d'euros) correspondants aux locations des éléments d'immobilisations corporelles.

Au 31 Décembre 2012, il y a des immobilisations corporelles, encore en usage, et la entièrement amorti avec un coût comptable de 30 384 milliers d'euros. (2011: 28 575 milliers d'euros).

La loi 16/2012, du 27 Décembre (ci-après, Loi 16/2012), par laquelle s'adoptent divers mesures fiscales visant à la consolidation des finances publiques et à relancer l'activité économique, dans l'article 9 du chapitre III sur l'actualisation des bilans, prévoit que les sujets passifs imposable de l'impôt sur les sociétés, les contribuables de l'impôt sur le revenu des personnes physiques exerçant une activité économique, menant leur comptabilité selon le Code de commerce ou sont tenus de conserver les registres de son activité économique et les contribuables de l'impôt sur le revenu des non résidents avec établissement stable sont éligibles, sur une base volontaire, de mettre à jour les valeurs dans cette disposition réglementé.

Cette loi prévoit également que, en général, seront actualisables les éléments d'immobilisation corporelles et les placements immobilières situés aussi bien en Espagne qu'à l'étranger.

Les administrateurs de la Société Mère et du Groupe mènent un processus d'évaluation de la Loi 16/2012 et ses implications potentielles et impacts comptables et fiscales. À la date de préparation de ces états financiers consolidés ils n'ont pas encore suffisamment d'informations pour conclure sur la proposition d'application d'une telle réévaluation pour une approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Groupe consolidé a souscrit diverses polices d'assurance destinées à couvrir les risques auxquels sont exposés les éléments des immobilisations corporelles. La couverture de ces polices est jugée suffisante.



7 Fond de Commerce et autres immobilisations incorporelles

7.1. Fond de Commerce

Voici le détail des mouvements de fond de commerce, uniques immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéfinie :

	2012	2011
En début d'exercice	577.436	487.114
Entrées	-	89.993
Différences de change	66	329
Charges pour dépréciation	(57.665)	-
Effet du regroupement d'entreprises	(8.191)	-
À la clôture de l'exercice	511.646	577.436

Au cours de l'année 2012, ont été identifiés des charges de dépréciation d'énergie solaire - photovoltaïque (fabrication) d'un montant de 47.824 milliers d'euros et de l'énergie renouvelable d'un montant de 9.841 milliers d'euros, qui ont été comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. En 2011 des charges de dépréciations n'ont pas été identifiées. En plus de la perte de valeur du fonds de commerce, il ya eu d'autres dépréciations d'actifs des correspondantes UGTs (voir note 8.2).

L'effet du regroupement d'entreprises provient de l'impact sur le fond de commerce de l'Énergie solaire (énergie photovoltaïque) de la perte de contrôle Isolux Infrastructure et des filiales (voir note 32).

Les entrées pendant l'exercice 2011 correspondent à l'incorporation du Groupe T-Solar au sein du périmètre de consolidation. (Voir note 32).

Le fond de commerce et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe en fonction du pays de l'opération et du segment d'activité.

Voici un résumé par UGT (ou groupes d'UGT) de l'affectation du fond de commerce :

UGT	2012	2011
Construction	154.578	154.578
Énergie Solaire- Photovoltaïque (Génération)	33.978	42.169
Énergie Solaire- Photovoltaïque (Fabrication)	-	47.824
Ingénierie – Mexique	24.510	24.510
Ingénierie – Brésil	54.735	54.735
Ingénierie – Argentine et autres	12.679	12.613
Ingénierie – Espagne et autres	231.166	231.166
Énergies renouvelables	-	9.841
Total	511.646	577.436

Le montant récupérable des UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'usage à partir de projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des hypothèses financières approuvées par la Direction et couvrant une période de cinq ans (six ans pour l'Énergie Solaire Photovoltaïque-Fabrication) sauf pour les Énergies Renouvelables et pour l'Énergie Solaire Photovoltaïque (Génération) dont il s'estime les flux pour toute la vie du projet. Les flux de trésorerie correspondant à cette période de cinq ans sont extrapolés en utilisant les taux de croissance résiduels estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour les activités respectives dans lesquelles l'UGT opère. Pour l'actualisation des flux, le Groupe utilise un taux d'actualisation fondé sur le coût moyen pondéré du capital pour chacune des UGT.

Les hypothèses clé utilisées pour les principaux calculs de la valeur d'usage sont les suivantes:

UGT	Résultat d'exploitation (*)		Taux de croissance résiduel		Taux d'actualisation	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Construction	58.383	68.628	1%	1%	11,75%	11,50%
Énergie Solaire- Photovoltaïque (Génération)	38.971	42.209	(**)	(**)	7%-14%	7,8%
Énergie Solaire- Photovoltaïque (Fabrication)	(***)	3.053	(***)	(**)	(***)	7,8%
Ingénierie – Mexique	8.284	5.316	2%	2%	10,94%	12,18%
Ingénierie – Brésil	22.737	26.865	2%	2%	14,50%	17,56%
Ingénierie – Argentine et autres	4.528	10.589	2%	2%	17,63%	16,63%
Ingénierie – Espagne et autres	135.354	110.834	1,7%	1,7%	9,61%	12,33%
Énergies renouvelables	(20.209)	(19.840)	(**)	(**)	10,60%	11,60%

(*) Les données des colonnes de résultat d'exploitation sont des prévisions pour l'année suivante.

(**) Ne s'applique pas.

(***) Cette activité correspond aux opérations abandonnées.

Ces hypothèses ont été utilisées pour l'analyse de chaque UGT au sein du segment d'activité. La Direction du Groupe considère qu'il n'existe pas de variations d'hypothèses pouvant être considérées raisonnablement possibles, et susceptibles de conduire à un montant comptable de l'UGT supérieur à sa valeur récupérable.

La Direction a déterminé la marge brute budgétisée sur la base du rendement passé et de ses attentes de développe-

ment du marché. Les taux de croissance moyenne pondérée s'ajustent aux prévisions contenues dans les rapports de l'industrie. Les taux d'actualisation employés sont avant impôts et reflètent les risques spécifiques liés aux principaux segments.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Le détail du mouvement des exercices 2012 et 2011 ce sont les suivants :

2012	Portefeuille de contrats	Concessions Administratives	Applications informatiques	Total
Coût				
1er janvier	11.116	11.183	28.902	51.201
Entrées	-	559	7.063	7.622
Sorties	(11.116)	(461)	(268)	(11.845)
Transferts	-	(810)	805	(5)
31 décembre 2012	-	10.471	36.502	46.973
Amortissement et dépréciation cumulé				
1er janvier	(6.669)	(3.295)	(16.348)	(26.312)
Amortissements	(4.446)	(562)	(5.963)	(10.971)
Sorties	11.115	417	101	11.633
Cessions	-	811	(1.028)	(217)
31 décembre 2012	-	(2.629)	(23.238)	(25.867)
Valeur Nette Comptable	-	7.842	13.264	21.106
2011				
2011	Portefeuille de contrats	Concessions Administratives	Applications informatiques	Total
Coût				
1er janvier	11.116	52.407	22.758	86.281
Entrées	-	4	7.274	7.278
Sorties	-	(3.023)	(278)	(3.301)
Cessions	-	(38.205)	(852)	(39.057)
31 décembre 2011	11.116	11.183	28.902	51.201
Amortissement cumulé				
1er janvier	(4.446)	(3.543)	(11.783)	(19.772)
Amortissements	(2.223)	(171)	(4.937)	(7.331)
Sorties	-	31	181	212
Cessions	-	388	191	579
31 décembre 2011	(6.669)	(3.295)	(16.348)	(26.312)
Valeur Nette Comptable	4.447	7.888	12.554	24.889



Les projets inclus au 31 Décembre 2012 dans cette rubrique sont principalement liés aux suivantes opérations en vertu du régime de concession:

- Concessions de stationnement situées entièrement en territoire espagnol acquises au cours de différents exercices, qui, au 31 Décembre 2012, n'avaient pas encore disposé de financement assigné aux projets.

- Autres concessions de prestations de services d'intérêt public et environnemental.

En 2011, la concession obtenue en 2009 pour la construction et l'entretien de sept lignes de transmission de 421 kilomètres de long et cinq nouvelles sous-stations dans l'État du Texas (USA), réalisée par la joint-venture de Wind Energy Transmission Texas L.L.C. incluse dans l'annexe III, a été transférée à « Autres immobilisations assignées à des projets », car le financement nécessaire pour entreprendre le projet a été obtenu.

Ces concessions à la fin de l'exercice n'ont pas encore disposé du financement assigné au projet ; une fois que cela sera fait, les concessions seront considérées comme des actifs assignés à des projets.

La rubrique Concessions Administratives inclut les frais liés à la construction et /ou à l'exploitation de différents actifs (parkings, stations de traitement des eaux et de gestion des déchets, et autres) où le Groupe a reçu la concession pour l'exploitation de ces biens pour une période déterminée. À la fin de la période de concession, l'actif sera repris dans sa totalité par l'entité concédante. Le Groupe amortira l'actif capitalise pendant la durée de la concession.

La rubrique Applications informatiques couvre la propriété et le droit d'utilisation des applications informatiques acquises auprès de tiers. Le solde Applications informatiques n'inclut pas les montants liés au développement interne de programmes informatiques.

Au 31 Décembre 2012 il y a des applications informatiques encore en usage, et entièrement amortis avec un coût comptable de 9.898 milliers d'euros. (2011: 6.266 milliers d'euros).

Les dettes auprès d'entités de crédit est garanti par les autres actifs incorporels évalués pour un montant de 4.930 milliers d'euros (2011: 5.127 milliers d'euros). Le solde de dette garantie s'élève à 329 milliers d'euros (2011: 751 milliers d'euros).

8 Actifs des concessions et Immobilisations affectées à des projets

Le périmètre de consolidation comprend des participations dans diverses sociétés dont l'objet social est « uniprojet ». Les sociétés titulaires des Projets financent habituellement ces derniers à travers la formule dite de « Project Finance » (Financement de Projet).

En vertu de cette formule, la base de l'accord entre la société et l'entité financière réside dans l'affectation des flux de caisse générés par le projet à l'amortissement du financement et à la charge financière, avec exclusion ou bonification quantifiée de toute autre ressource patrimoniale, de sorte que la récupération de l'investissement par l'entité financière se fera exclusivement à travers les flux de caisse du projet objet de celui-ci, avec une subordination de tout autre endettement à celui qui dérive du Financement de Projet, tant que celui-ci n'aura pas été remboursé dans sa totalité.

Nous nous trouvons donc devant des formules de financement qui s'appliquent univoquement à des projets d'entreprises spécifiques. Même si il y a certains projets dans lesquelles le Groupe est le seule titulaire des concessions (projets de parkings principalement), la plus part des projets s'intègrent au Groupe à travers de la coentreprise formée par le sous-groupe Isolux Infrastructure.

8.1. Immobilisations incorporelles affectées à des projets

Compte tenu des caractéristiques des projets, une grande part des immobilisations affectées à des projets correspond au concept d'Immobilisations incorporelles – Concessions ; leur traitement comptable est expliqué dans les Notes 2.6, 2.7 et 2.23. Il convient de signaler que cette rubrique inclut 983.612 milliers d'euros (2011: 707.263 milliers d'euros) qui correspondent aux Immobilisations en cours.

	2012	2011
Coût		
1er janvier	2.529.286	1.460.039
Incorporations au périmètre	-	1.646
Entrées	874.362	1.231.348
Effet de combinaison d'affaires	(190.791)	-
Différence de conversion	(152.539)	(142.620)
Sorties	(35.601)	(10.270)
Transferts	(24)	(10.857)
31 décembre	3.024.693	2.529.286
Amortissement cumulé et dépréciations		
1er janvier	(77.909)	(59.117)
Incorporations au périmètre	-	(1.038)
Amortissements	(46.769)	(35.338)
Dépréciations	(10.681)	-
Effet de combinaison d'affaires	18.430	-
Différence de conversion	921	3.006
Sorties	-	55
Transferts	5.114	14.523
31 décembre	(110.894)	(77.909)
Valeur Net Comptable	2.913.799	2.451.377

Au 31 décembre 2012 le Groupe détient à l'étranger des immobilisations incorporelles affectés à des projets pour une valeur comptable nette de 2.226.713 milliers d'euros (2011 : 2.156.115 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2012, les intérêts capitalisés s'élevaient à 67.799 milliers d'euros (2011: 50.040 milliers d'euros), correspondants aux intérêts produits durant la période de construction de postes des immobilisations, et qui découlent de financements directs reçus pour la construction des biens respectifs.



L'effet de regroupement d'entreprises provient de l'impact sur l'intitulé de l'opération d'Isolux Infrastructure et de ses filiales (voir note 32).

Selon ce qui est décrit dans la note 2.7 des règles d'évaluation, le Groupe classe ses actifs concessionnels en deux groupes de nature incorporelle et de nature financière, correspondant au 31 décembre 2012, une valeur nette comptable de ceux-ci de 1.960.034 milliers d'euros (2011 : 1.710.208 milliers d'euros) et 945.184 milliers d'euros (2011 : 714.169 milliers d'euros), respectivement.

Les actifs financiers comprennent principalement les comptes débiteurs liés aux contrats de concession de la ligne de transmission au Brésil et en Inde. Conformément aux critères comptables applicables et en conformité avec l'IFRIC 12 par rapport à ces contrats, les comptes débiteurs sont classés selon le modèle des actifs financiers. Les comptes débiteurs à long terme sont reconnus au coût amorti. La gamme de taux d'intérêts utilisés (indépendamment de l'inflation) est comprise entre 2% et 18% en fonction de chaque ligne de transmission. L'effet de la rémunération financière des comptes débiteurs a représenté un revenu de 97.865 milliers d'euros (2011 : 71.044 milliers d'euros).

Les projets inclus sous cette épigraphe se réfèrent essentiellement aux opérations suivantes en régime de concession :

- Concession de lignes de transmission électrique au Brésil et en Inde de plus de 4.982 km et un investissement total d'environ 2.128 millions, pour des périodes comprises entre 25 et 30 ans. Au 31 décembre 2012, le Groupe disposait de 7 concessions, dont 3 se trouve partiellement ou entièrement en exploitation, et 3 autres en construction ou récemment attribuées. Au 31 décembre 2011, le Groupe comptait 7 concessions dont 4 étaient en exploitation et 3 autres en construction ou récemment attribuées.

Au cours du deuxième semestre 2011, le Groupe a remporté le contrat Taubuté-Nova Iguacu pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'une ligne de 500 kV et 247 kilomètres de transmission de puissance au Brésil. La durée de la concession est de 30 ans. A la fin de l'année 2012 la ligne est encore en construction.

En 2011, le Groupe a obtenu le contrat Uttar Pradesh Electricity Regulatory Commission «UPERC» pour la construction, exploitation et la maintenance d'une ligne de transmission 765 kV et 1600 km en Inde. Cependant, au

31 Décembre 2012, la filiale concessionnaire du Sud-Est UP Société Power Transmission Limited n'a pas obtenu la licence de transmission par l'autorité responsable tel que prévu dans le Contrat de service de transport signé entre les clients à long terme et la société concessionnaire, avec date du 20 Janvier 2011, parce qu'il y a certaines procédures en attente à ce jour. Sur la base de récentes communications avec «UPERC» et selon les conseils de leurs avocats, la direction du Groupe estime qu'il est probable avoir la licence dans les prochains mois, et que cela n'affectera pas significativement la rentabilité du projet et la date prévue de mise en service.

- Concessions de parkings en Espagne, principalement de rotation, pour des périodes allant jusqu'à 50 ans, à travers diverses filiales et regroupements d'entreprises incluses dans les Annexes I et III. Au 31 décembre 2012 une partie des concessions sont en exploitation et d'autres en construction. 41 parkings avec un total de 19.964 places se trouvent en exploitation, 2 parkings avec un total de 1.188 places se trouvent en construction et 4 parkings avec 2.416 places en conception. L'investissement effectué dans ces stationnements au 31 décembre 2012 est 217,92 millions d'euros, en espérant d'arriver aux 30.779 places gérées pour l'exercice 2015.
- Concession de deux autoroutes au Mexique à travers de Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo, S.A. de C.V. et de Concesionaria Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V. Au 31 décembre 2012 ces concessions se trouvent dans la situation suivante:
 - Concesionaria Autopista Monterrey-Salttillo, S.A.C.V. Concession pour la construction, l'exploitation et l'entretien obtenu en 2006 jusqu'en 2036 (avec une prorogation additionnelle pouvant aller jusqu'à 15 ans sous certaines conditions) pour un tracé de 95 km, avec un investissement total estimé de 226 millions d'euros. La concession a commencé partiellement son exploitation au cours des exercices précédents, en élargissant les sections d'exploitation lors des années suivantes, tournant à plein rendement au 31 décembre 2011.

Le 26 Novembre 2012 il a été approuvé la cinquième modification de la concession de l'Autoroute Salttillo Monterrey, par laquelle s'établit la maintenance des 15 ans de prorogation de la durée de la concession, à condition que le concessionnaire atteste que ca soit nécessaire pour récupérer les montants auxquels ils avaient droit d'accord aux conditions initiales du concours du projet.

- Concesionaria Autopista Perote-Xalapa, S.A.C.V. Concession pour la construction, l'exploitation et l'entretien obtenu en 2008 et jusqu'en 2038 pour un tracé de 59,9 km, avec un investissement total estimé de 453 millions d'euros. La concession a commencé à fonctionner de manière partielle en juillet 2012, et elle a atteint le 100% de fonctionnement en décembre. La période d'exploitation de cette concession pourrait augmenter à cause des raisons expliquées dans la note 8.3.
- Concession obtenue en 2007 pour l'amélioration, l'élargissement et l'entretien d'une autoroute à péage fictif de 68 km (Autoroute A-4) à travers la société Concesionaria Autovía A-4 Madrid, S.A. La période de concession est jusqu'en 2026. Au 31 décembre 2012 elle se trouve en exploitation. L'investissement total est d'environ de 92 millions d'euros.
- Concession de quatre autoroutes en Inde:
 - Concession obtenue en 2008 pour une période de 15 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 291 km (Panipat-Jalandar) à travers la société, Soma Isolux Surat Hazira Tollway PVT, Limited incluse dans l'annexe I. La période de concession est jusqu'en 2023. En 2009 a commencé la construction en termes d'expansion et d'amélioration du tracé existant (les travaux d'exploitation et d'entretien sont exécutés à partir du lancement de la concession), avec un investissement total prévu d'environ 739 millions d'euros. La société Soma-Isolux NH One Tollway Private Limited a effectué de nombreuses réclamations auprès la NHAJ demandant le rééquilibrage économique a cause des nombreux retards et du surcoût que le projet a souffert, due à plusieurs causes (comme des retards pour avoir des permis environnementales, des expropriations, des réclamations pour le lieu de la gare de péage, entre autres). La direction attend que les permis soient obtenus à court termes et que le rééquilibrage économique de la concession soit reconnue par le concédent pour couvrir la perte de rentabilité.
 - Concession obtenue en 2009 pour une période de 19 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 133 Km (Surat-Hazira) à travers la société Soma-Isolux Surat Hazira Tollway PVT, Limited. La période de la concession est jusqu'en 2028. Pendant l'année 2011, les travaux de construction ont commencé, avec un investissement total prévu d'environ 404 millions d'euros. La mise en exploitation est prévue pour l'exercice 2012. La durée de la concession peut être modifiée en fonction des niveaux de circulation obtenus au cours de l'exercice 2018.
 - Concession obtenue en 2009 pour une période de 18 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 94 Km (Kishangarh-Aimer Beawar Highway) à travers de la société Soma-Isolux Kishangarh-Ajmer-Beawar Tollway PVT Limited. La période de la concession est jusqu'en 2027. Pendant l'année 2011, les travaux de construction ont commencé, avec un investissement total prévu d'environ 201 millions d'euros. La mise en exploitation est prévue pour l'exercice 2012. La durée de la concession peut être modifiée en fonction des niveaux de circulation obtenus au cours de l'exercice 2021.
 - Concession obtenue en 2010 pour une période de 30 ans pour l'expansion, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage en Inde de 192,4 km (Varanasi Aurangabad) à travers de la société Soma Isolux Varanasi Aurangabad Tollway. La période de concession est jusqu'en 2040. En 2011 ont commencé les travaux de construction en termes d'expansion et d'amélioration du tracé existant (les travaux d'exploitation et d'entretien sont exécutés à partir du lancement de la concession), avec un investissement total prévu d'environ 305 millions d'euros. La concession commence à générer des revenus à partir de la date d'octroi (Brownfield Project).
 - Concession obtenue en 2009 pour une période de 25 ans pour l'élargissement, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien d'autoroutes à péage au Brésil d'une longueur totale de 681 kilomètres à travers de la société Viabahia Concesionaria de Rodovias, S.A. La période de la concession est jusqu'en 2035. Au 31 décembre 2011 elle se trouvait en exploitation après avoir réalisé en même temps les travaux initiaux et l'implantation des systèmes de péage. L'investissement total prévu est d'environ 710 millions d'euros. La concession commence à générer des revenus à partir de la date d'octroi (Brownfield Project).
 - Concession de parkings en Espagne, principalement de rotation, par périodes de jusqu'à 50 ans, à travers de différents sociétés dépendantes et de coentreprises inclus dans les Annexes I et III. À 31 décembre 2012 une partie des concessions se trouvent en exploitation



et autres en phase de construction. 41 parkings avec 19.964 places se trouvent en exploitation, 2 parkings avec 1.188 places sont en constructions puis 4 parkings avec 2.416 places sont dans la phase de design. La gestion de 30.779 places est prévue pour l'exercice 2015. Au 31 décembre 2012 des dépréciations de 10.681 milles euros ont été enregistrés (2011 : sans dépréciations) à travers de la valeur récupérable de ces actifs, laquelle obtient ses calculs des plans d'affaires qui reflètent la meilleure estimation de la Direction.

La plupart des biens en concession finissent par être contrôlés par l'organisme concédant à la fin de la période de concession, cependant il est fréquent qu'il existe des opérations de rénovation des concessions pour des périodes supplémentaires au moment de l'échéance des concessions.

8.2. Autres immobilisations affectées à des projets

Il existe d'autre part d'autres immobilisations affectées à des projets, comme indiqué ci-après :

	2012	2011
Coût		
1er janvier	1.668.628	273.678
Incorporations au périmètre	-	1.236.308
Entrées	267.823	160.349
Effet de regroupement d'entreprises	(209.013)	-
Différence de conversion	(1.450)	(5.751)
Sorties	(38.922)	(6.909)
Transferts	(9.168)	10.953
31 décembre	1.677.898	1.668.628
Amortissement cumulé et dépréciations		
1er janvier	(180.027)	(21.477)
Incorporations au périmètre (Note 32)	-	(110.841)
Amortissements	(62.405)	(50.188)
Dépréciations	(122.131)	-
Effet de regroupement d'entreprises	44.192	-
Différence de conversion	168	230
Sorties	-	4.000
Transferts	(5.680)	(1.751)
31 décembre	(325.883)	(180.027)
Valeur Nette Comptable	1.352.015	1.488.601

L'effet du regroupement d'entreprises pendant l'exercice 2012 provient de l'impact sur la rubrique de l'opération d'Isolux Infrastructure et les sociétés dépendantes. (Voir note 32).

Parmi les entrées de l'exercice 2011 figurait essentiellement l'incorporation des autres immobilisations affectées à des projets correspondant aux actifs de Groupe T-Solar. (Voir note 32). Les éléments incorporés sont principalement :

- Terrains, installations et machines nécessaires pour effectuer la production de modules photovoltaïques dans l'usine que la filiale T-Solar Global, S.A. possède à Orense (Galice).
- Installations nécessaires pour effectuer la production d'énergie électrique dans ce régime spécial dans les différentes centrales solaires photovoltaïques dont certaines filiales sont titulaires.

En raison des changements réglementaires identifiés dans la note 2.23, le Groupe a effectué des tests de dépréciation sur les Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) des parcs solaires photovoltaïques. Ces épreuves n'ont pas montré aucun impact significatif sur le montant récupérable des actifs liés avec le segment productif de la génération électrique et en conséquence, ils n'ont pas été considérés par la Direction du Groupe comme un indicatif de la dépréciation autour de l'Autre immobilisation assignée à des projets.

Au cours de l'exercice ont été capitalisés des frais financiers s'élevant à 397 milliers d'euros (2011 : 540 milliers d'euros).

Dans les dépréciations de l'exercice 2012 on identifie 67 millions d'euros correspondant à la fabrique de T-Solar. (Voir note 15)

Au 31 décembre 2012 sont inclus dans cette épigraphe 141 millions d'euros de valeur nette (2011 : 204 millions d'euros) en référence au deux usines de production de biodiesel (placées à Ferrol y Castellón) et qui sont gérées à travers la société Infinita Renovables. Ces usines sont entrées en phase d'exploitation lors de l'exercice 2009. Pendant l'exercice actuel une dépréciation des actifs de 52 millions d'euros a été reconnu comme conséquence des estimations des plans d'affaires effectués pendant l'exercice provenant des changements réglementaires continus du secteur en Espagne. Ces changements se concentrent principalement en la réglementation des affectations des quantités de production de biodiesel pour le calcul de l'accomplissement des objectives obligatoires des biocarburants, étant la résolution des affectations en attente. La valeur récupérables de ces actifs est calculée à travers d'un plan d'affaires qui reflète la meilleure estimation de la Direction, prenant en

considération certaines hypothèses et assumptions, étant une des plus importante le volume de production fondé sur une répartition du cuota prévue ainsi que le début des activités commerciales.

Cette épigraphe comprend les actifs liés à la construction et l'entretien de sept lignes de transmission d'une longueur de 421 kilomètres et cinq nouvelles sous-stations dans l'État du Texas (USA) faites par la société Wind Energy Transmission Texas L.L.C. La période de concession est illimitée. Au 31 décembre 2012, les travaux se trouvent en cours, avec un investissement total prévu de 464 millions d'euros

Dans le montant de l'épigraphe se trouvent les éléments affectés à des projets à l'étranger pour une valeur comptable

nette de 299.999 milliers d'euros (2011 : 74.650 milliers d'euros).

Il est à noter que dans cette épigraphe sont comptabilisées au 31 décembre 2012 les immobilisations en cours s'élevant à 66.243 milliers d'euros (2011 : 34.866 milliers d'euros).

8.3. Financement de projets:

Le Groupe prévoit, à la date de clôture du bilan, de procéder à l'annulation des Financements affectés à des projets selon le calendrier suivant, et conformément aux prévisions de « cash flow » (Flux de caisse) devant être générés par les projets, et aux dispositions des contrats correspondants :

2012		No Courant					
	Courant	2014	2015	2016	Postérieurs	Sous-total	Total
Échéances par année	367.492	153.949	177.044	285.760	1.920.804	2.537.557	2.905.049

2011		No Courant					
	Courant	2014	2015	2016	Postérieurs	Sous-total	Total
Échéances par année	358.342	113.673	139.576	156.530	1.848.044	2.257.823	2.616.165

Dans le passif courant du Groupe, il existe des financements "relais" associés à la période de construction d'infrastructures d'un montant d'environ 250 millions d'euros (2011 : 235 millions d'euros), qui devraient devenir des financements à long terme après le début de la période d'exploitation.

Au 31 décembre 2012, il existe des dettes d'une valeur totale de 1.842.990 milliers d'euros (2011: 1.415.467 milliers d'euros) dénommés en monnaie étrangère, le Real brésilien, Roupies Indiennes et le Peso Mexicain étant dans la plupart des cas les monnaies d'origine du financement.

Le 11 Novembre 2011, la Société du Groupe Cachoeira Paulista Transmissora de Energía, S.A. effectua une émission d'obligations à échéances périodiques d'un montant de 220 millions de dollars, jusqu'au 11 novembre 2023. L'intérêt annuel maximal que rapportent ces obligations s'élève à 8,4%. L'obligation s'inscrit auprès de la CVM et l'ANBIMA du Brésil.

Au 11 décembre 2011, Isolux Energia e Participações, S.A., a fait des émissions d'obligations pour un montant de 140.000 milliers de dollars. Les obligations sont amorties de manière semestrielle et elles ont un intérêt équivalent au CDI +5,35%.



Au 27 juin 2012, Linhas de Taubaté Transmissora de Energia, S.A. effectua une émission d'obligations pour un montant de 148.500 milliers de réais brésiliens. Les obligations sont amorties de manière annuelle et elles ont des intérêts équivalents au CDI+2,75%

Au 28 février 2013, la société Concesionaria Autopista Monterrey-Saltito S.A. de C.V. fait une émission d'obligations de 4.200.000 milliers de pesos mexicains. Les obligations, libellées en UDIS, vont s'amortir le 29 décembre 2037 et les intérêts courent un 5,9% annuel. Au même temps la Société a amorti et annulé totalement le financement de projets senior qu'il a eus avec Santander, S.A. et partiellement le prêt subordonné convertible contracté auprès du Fonds national de l'infrastructure (Fonadin). En outre, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt désignés pour couvrir ce prêt avec Santander, S.A.

Les Financements des projets peuvent avoir comme garanties habituelles le nantissement d'actions de la société promotrice, conféré par les associés de celle-ci, la cession de droits de recouvrement ou de limitations sur la disposition des actifs du projet, principalement au cours de la période de construction et jusqu'à la mise en fonctionnement des projets, des garanties supplémentaires peuvent exister.

La totalité des financements sont référencés à différentes références de marché, et contractuellement révisés par périodes n'excédant généralement pas les 6 mois. C'est pourquoi les justes valeurs des financements, courants comme non courants, sont proches de leur valeur comptable.

De plus, dans la note 19, les autres instruments de financements de concessions avec des entités non financières sont recueillis (prêts convertibles, passif financier pour les actions privilégiées convertibles).

9 Investissements dans des entreprises associées et mises en équivalence

Le tableau suivant décrit le mouvement des investissements effectués dans des sociétés associées :

	31/12/2012	31/12/2011
Solde initial 1er janvier	34.634	178.996
Entrées	-	-
Sorties	-	(128.875)
Cessions	(24.738)	300
Résultat sociétés mises en équivalence	(6.320)	(15.787)
Solde final 31 décembre	3.576	34.634

La cession de l'exercice 2012 correspond à l'opération d'achat de la société « Las Cabezadas de Aranjuez S. L. » dans laquelle le Groupe a pris le contrôle et par conséquent elle est considérée comme dépendante (note 32).

Les sorties pour l'exercice 2011 correspondent à l'opération de l'acquisition de l'investissement dans le Groupe T-Solar Global, S.A. qui en raison de mouvements indiqués dans la note 32, ont pris le contrôle de sorte qu'il en est venu à être considéré une société du Groupe.

La participation du Groupe dans ses activités associées consolidés par la méthode de participation, dont aucune n'est cotée en Bourse :

2012						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	% Participation
Alqunia 5, S.L.	España	16.626	19.831	-	(495)	50,00%
Pinares del Sur, S.L.	España	30.766	39.909	18.580	(1.249)	50,00%
Landscape Corsan, S.L.	España	273	51	-	-	50,00%

2011						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	% Participation
Alqunia 5, S.L.	España	20.022	22.809	30	(599)	50,00%
Pinares del Sur, S.L.	España	44.709	52.290	8.702	(1.463)	50,00%
Las Cabezadas Aranjuez, S.L.	España	54.005	57.029	3	(134)	40,00%
Landscape Corsan, S.L.	España	275	52	-	-	50,00%

La participation du Groupe dans ses entreprises associées, dont aucune n'est cotée en Bourse :

2012						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	% Participation
Autopista Madrid-Toledo, S.A.	España	582.342	529.570	4.985	(8.732)	25,50%
Gestión de Participes de Biorreciclajes, S.L.	España	283	307	-	-	33,33%
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	España	7.122	9.965	-	-	23,75%
Albali Señalización, S.A.	España	100.974	95.886	2.463	(258)	7,50%

2011						
Dénomination	Pays de constitution	Actifs	Passifs	Revenus	Résultats	% Participation
Autopista Madrid-Toledo, S.A.	España	516.521	455.017	7.141	(18.233)	25,50%
Gestión de Participes de Biorreciclajes, S.L.	España	283	307	-	-	33,33%
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	España	7.122	9.965	-	-	23,75%

Il convient de mentionner que le Groupe a suivi un processus d'homogénéisation pour évaluer ses participations, en ajustant les chiffres susvisés, en vertu des politiques comptables décrites dans la Note 2.



10 Investissements financiers

Le tableau suivant décrit les mouvements des actifs financiers disponibles à la vente :

	2012	2011
Solde initial	10.956	11.512
Entrées	2.813	3.035
Sorties	(1.925)	(1.873)
Cessions	-	119
Pertes pour dépréciation de valeur (Note 27)	-	(1.837)
Solde final	11.844	10.956
Moins Part non courante	(11.844)	(10.956)
Part courante	-	-

Aux effets d'évaluation les investissements financiers se classent comme actifs financiers disponibles la vente. (Voir Note 2.10).

Au cours de 2011, le Groupe a convenu un échange avec Caja Castilla la Mancha Corporación, S.A. à travers laquelle a remis leur participation dans la société «Synergy Industry and Technology, S.A» recevant en échange des actions représentant 4,75% du capital social du Groupe T-

Solar Global, S.A. Cette opération a eu un impact sur le compte de résultat du Groupe d'un bénéfice de 17.365 milliers d'euros (voir note 27).

Pour les investissements minoritaires au sein d'entités qui ne sont cotées dans aucun marché actif et dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence significative. Étant donné qu'il s'agit d'investissements résiduels dans des compagnies aux dimensions peu significatives au sein du Groupe, et qu'il est impossible d'appliquer des techniques d'évaluation de tels investissements, ceux-ci sont présentés par leur coût d'acquisition, nets de dépréciation de valeur déterminés à partir de l'information financière des sociétés respectives. Cette rubrique n'inclut pas les investissements en titres de dette.

Les actifs financiers sont dénommés dans leur totalité en euros. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information est la valeur comptable des actifs financiers.

Les soldes des instruments financiers de cette épigraphe catégorisent à l'intérieur du groupe 3 aux effets de provenance de l'information sur les données utilisées pour déterminer sa valeur raisonnable selon l'IFRS 7. (Voir Note 2.10).

11 Instruments financiers dérivés

Les soldes à la clôture des exercices 2012 et 2011 correspondant aux instruments financiers dérivés sont les suivants :

	2012		2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	-	(216.520)	-	(191.308)
Swaps de taux d'intérêt – détenus en vue de leur négociation	1.372	-	1.147	-
Contrats à terme en monnaie étrangère – couvertures des flux de trésorerie	2.582	(8.043)	6.209	(7.451)
Contrats à terme en monnaie étrangère – détenus en vue de leur négociation	51	-	-	-
Total	4.005	(224.563)	7.355	(198.760)
Moins part non courante:				
Swaps de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	-	(196.072)	-	(174.304)
Swaps de taux d'intérêt – détenus en vue de leur négociation	-	-	1.146	-
Contrats à terme en monnaie étrangère – couvertures des flux de trésorerie	12	(4)	9	(55)
Contrats à terme en monnaie étrangère – détenus en vue de leur négociation	-	-	-	-
	12	(196.076)	1.155	(174.359)
Part courante	3.993	(28.487)	6.201	(24.400)

Les instruments financiers dérivés détenus en vue de leur négociation sont classés comme un actif ou passif courant. La juste valeur totale d'un instrument financier dérivé de couverture est classée comme un actif ou passif non courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est supérieure à 12 mois, et comme un actif ou passif courant lorsque l'échéance restante de la rubrique couverte est inférieure à 12 mois.

La part net non effective reconnue comme revenu au compte de résultat née d'une couverture de flux de trésorerie et la juste valeur s'élevant à 101 milliers d'euros (2011 : 1.460 milliers d'euros) (voir Note 27).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information est la juste valeur des actifs dérivés du bilan.

Les soldes des instruments financiers de cette épigraphe catégorisent à l'intérieur du groupe 2 aux effets de provenance de l'information sur les données utilisées pour déterminer sa valeur raisonnable selon l'IFRS 7. (Voir Note 2.10).

Contrats à terme en monnaie étrangère

Les montants du principal notionnel des contrats de vente de devises à terme, essentiellement vente d'USD contre achat d'euros (nettes d'achat d'USD contre vente d'euros), en cours au 31 décembre 2012 étaient de 124.443 milliers d'USD (2011 : 36.635 milliers d'USD).

Des transactions futures en monnaie étrangère sont espérées dans les 12 prochains mois. Les pertes et bénéfices reconnus dans la réserve de couverture des capitaux propres sur les contrats à terme en monnaie étrangère au 31 décembre 2012 sont reconnus dans le compte de résultat dans la période ou les périodes durant lesquelles la transaction couverte affecte le compte de résultat. Ceci succède normalement les 12 mois suivants en date du bilan, à moins que le bénéfice ou la perte n'eussent été inclus dans le montant initialement reconnu pour l'achat d'actifs fixes, dans dont le cas, la dite reconnaissance se produit durant la vie de l'actif (entre cinq et dix ans).



Le tableau suivant présente les caractéristiques des principaux contrats de swaps d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2012 :

Dénomination du Project ou Société du groupe	Opération	Monnaie (**)	Date d'échéance finale	Valeur notionnelle (*)
Forward Isolux Ingeniería	Vente	QAR	16/01/2013	(76.527)
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	31/12/2015	(1.216)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	31/05/2013	2.704
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	04/01/2013	(35)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	04/01/2013	29.571
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	01/02/2013	(18.668)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	30/07/2013	67.265
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	28/06/2013	(9.321)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	31/12/2013	46.136
Forward Isolux Ingeniería	Vente	MXN	10/01/2013	(9.837)
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	31/01/2013	(362)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	04/01/2013	17.429
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	30/09/2014	(40.224)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	06/05/2014	35.948
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Vente	USD	31/01/2013	(15.965)
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Achat	USD	07/01/2013	11.182

(*) En vigueur au 31 décembre 2012

(**) USD: Dollar américain; QAR: Rial Qatari; CHF: Franc Suisse; MXN: Peso mexicain ; BRL ;

On présente ensuite les caractéristiques des contrats principaux de terme de monnaie étrangère en vigueur au 31 décembre 2011 :

Dénomination du Project ou Société du groupe	Opération	Monnaie (**)	Date d'échéance finale	Valeur notionnelle (*)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	CHF	25/01/2012	309
Forward Isolux Ingeniería	Vente	QAR	25/01/2012	(99.597)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	31/05/2013	14.426
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	31/12/2015	(10.317)
Forward Isolux Ingeniería	Vente	MXN	31/01/2012	(9.837)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	31/08/2012	68.086
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	31/01/2012	(27.672)
Forward Isolux Ingeniería	Achat	USD	30/11/2012	118
Forward Isolux Ingeniería	Vente	USD	31/12/2012	(88)
Forward Isolux Ingeniería	Achats	BRL	25/04/2012	23.581
Forward Isolux Ingeniería	Vente	BRL	25/10/2012	(10.461)
Forward Isolux Ingeniería	Vente	BRL	26/02/2013	(40.948)
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Achat	USD	09/01/2012	5.805
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Vente	USD	31/01/2012	(6.016)
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Achat	USD	30/08/2012	25.819
Forward Isolux Ingeniería/Tecna	Vente	USD	31/07/2012	(33.526)

(*) En vigueur au 31 décembre 2011

(**) USD: Dollar américain; QAR: Rial Qatari; CHF: Franc Suisse; MXN: Peso mexicain ; BRL : Real Brésilien

Bien que toutes les opérations en vigueur au 31 décembre 2012 et 2011 aient été souscrites aux fins de couverture, en raison des critères de souscription et de désignation des politiques du Groupe au moment de la souscription de telles opérations, aucune ne réunissait les conditions de couverture fixées par les normes IFRS-UE.

Les pertes et bénéfices bruts reconnus dans la réserve de couverture dans les capitaux propres (nets d'effet fiscal), originaires des flux de trésorerie au 31 décembre 2012 arrive a un montant de (4.412) milliers d'euros (2011: (852) milliers d'euros) et se voient transféré au compte de résultat de forme continue jusqu'à se que liquident les contrats respectifs. Pendant l'exercice actuel et le précédent. Ces dérivés n'ont pas engendré des liquidations.

Swaps de taux d'intérêt

Les montant du principal notionnel des contrats de swaps de taux d'intérêt en cours au 31 décembre 2012 étaient de 1.528.256 milliers d'euros (2011: 1.752.546 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2012, pour les opérations dont le taux d'intérêt est variable à l'EURIBOR, les taux d'intérêt fixes variaient entre un 1,80% et un 5,09 % (2011: 1,80 % et 5,05 %) ; s'agissant du dérivé en rapport avec le taux d'intérêt TIIE (taux variable utilisé pour deux projets au Mexique) le taux d'intérêt fixe est d'un 8,20% (2011: entre un 5,02% et un 8,20%), tandis que pour les opérations dans lesquelles le taux d'intérêt variable chargé est le Libor (taux variable utilisé pour les entreprises Wind Energy Texas) les taux d'intérêt fixes varient entre 1,91% et un 1,96% (2011: 1,96% et un 3,60%).

Les pertes et bénéfices reconnus dans la réserve de couverture dans les capitaux propres (nets d'effet fiscal) pour les contrats de swap de taux d'intérêt au 31 décembre 2012 s'élèvent à (44.683) milliers d'euros (2011 : (59.889) milliers d'euros), et seront continuellement transférés au compte de résultat jusqu'à ce que les prêts bancaires soient remboursés. Les liquidations de ces dérivés ont engendré une perte de 24.660 milliers d'euros (2011 : 20.897 milliers d'euros).



Le tableau suivant présente les caractéristiques des principaux contrats de swaps d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2012:

Dénomination	Date du contrat	Date d'échange	Valeur notionnelle (Milliers)	Monnaie	Taux d'intérêt fixe payé	Taux d'intérêt variable reçu
Grupo Isolux (ING)	11/09/2009	02/06/2013	50.000	Eur	2,66%	Euribor
Grupo Isolux (KBC)	28/04/2010	03/06/2013	50.000	Eur	1,97%	Euribor
Grupo Isolux (KBC)	22/06/2010	18/06/2013	85.000	Eur	1,80%	Euribor
Grupo Isolux	10/09/2010	29/06/2015	532.000	Eur	2,03%	Euribor
Grupo Isolux	28/06/2011	29/06/2014	41.650	Eur	2,20%	Euribor
Grupo Isolux	16/05/2011	16/05/2015	45.000	Eur	3,05%	Euribor
HIXAM I	05/02/2007	29/12/2022	60.391	Eur	4,36%	Euribor
HIXAM II	13/01/2010	23/12/2025	28.638	Eur	3,60%	Euribor
UTE ZONA8A	19/05/2008	20/05/2024	6.665	Eur	4,82%	Euribor
INFINITA RENOVABLES	05/01/2010	30/12/2016	136.195	Eur	3,79%	Euribor
Infra Netherlands SALTILLO.MONTERREY (***)	30/05/2007	30/05/2025	1.849.776	Mxn	8,20%	TIE (*)
Infra Netherlands PEROTE XALAPA	13/02/2008	14/02/2022	1.516.927	Mxn	8,20%	TIE (*)
Infra Netherlands CONCESIONARIA A4	01/08/2008	16/06/2025	46.364	Eur	4,45%	Euribor
Infra Netherlands WIND ENERGY TEXAS	02/08/2011	31/03/2016	115.093	Usd	1,91%	Libor
Infra Netherlands WETT HOLDINGS	31/08/2011	31/03/2016	19.182	Usd	1,96%	Libor
Préstamo sindicado del BBVA (**)	15/07/2008	31/12/2027	362.284	Eur	5,09%	Euribor
Préstamo de La Caixa (**)	18/06/2009	18/06/2021	8.666	Eur	4,09%	Euribor
Préstamo del Santander loan (**)	04/01/2009	04/12/2023	5.111	Eur	4,00%	Euribor
Préstamo sindicado Banesto (**)	31/12/2010	20/12/2023	25.211	Eur	3,69%	Euribor
Préstamo de Bankia (**)	18/03/2010	23/04/2026	1.629	Eur	3,65%	Euribor
Préstamo Raggio di Puglia (**)	25/01/2012	29/06/2029	11.935	Eur	2,73%	Euribor
Préstamo sindicado del Banco NCG (**)	22/12/2008	31/12/2026	31.512	Eur	3,96%	Euribor

(*) Taux d'intérêt mexicain de référence à long terme

(**) Correspondant au Groupe T- Solar Global

(***) Annulé en 2013

Le tableau suivant présente les caractéristiques des principaux contrats de swaps d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2011:

Denominación	Date du contrat	Date d'échange	Valeur notionnelle (Milliers)	Monnaie	Taux d'intérêt fixe payé	Taux d'intérêt variable reçu
Grupo Isolux Corsán	11/09/2009	03/06/2013	50.000	Eur	2,66%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	23/06/2009	23/06/2012	20.000	Eur	2,44%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	24/02/2009	24/02/2012	20.000	Eur	2,47%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	22/06/2009	18/06/2013	85.000	Eur	1,80%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	10/09/2010	29/06/2015	532.000	Eur	2,02%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	28/04/2010	03/06/2013	50.000	Eur	1,97%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	16/05/2011	16/05/2015	45.000	Eur	3,05%	Euribor
Grupo Isolux Corsán	28/06/2011	28/06/2014	57.517	Eur	2,20%	Euribor
Préstamo Cova da Serpe II	23/01/2012	21/07/2025	13.718	Eur	3,60%	Euribor
Préstamo Infinita Renovables	05/01/2010	30/12/2016	167.368	Eur	3,79%	Euribor
Préstamo Hixam	07/02/2007	29/12/2022	61.395	Eur	4,36%	Euribor
Préstamo Concesionaria Saltillo Monterrey	28/09/2007	30/05/2025	2.314.546	Mxn	8,20%	TIIIE (*)
Préstamo Sociedad Concesionaria Autovía A-4	01/08/2008	15/06/2025	57.592	Eur	5,05%	Euribor
Préstamo Concesionaria Perote-Xalapa	18/08/2011	14/12/2012	475.000	Mxn	5,02%	TIIIE(*)
Préstamo Concesionaria Perote-Xalapa	13/02/2008	14/01/2022	1.895.320	Mxn	8,20%	TIIIE(*)
Préstamo HIXAM II	13/01/2010	23/12/2025	29.735	Eur	3,60%	Euribor
Préstamo Sociedad Concesionaria Zona 8-A	25/02/2008	25/02/2024	7.140	Eur	4,79%	Euribor
Préstamo Wind Energy Trans Texas Hold.	29/07/2011	31/03/2016	1.899	Usd	1,96%	Libor
Préstamo Wind Energy Trans Texas	29/07/2011	31/03/2016	27.157	Usd	3,60%	Libor
Syndicated loan from NCG (**)	22/12/2008	31/12/2026	40,557	Eur	3,96%	Euribor
Préstamo sindicado del BBVA (**)	15/07/2008	31/12/2027	462,724	Eur	5,09%	Euribor
Préstamo de La Caixa (**)	18/06/2009	18/06/2021	11.098	Eur	4,09%	Euribor
Préstamo del Santander loan (**)	04/01/2009	04/12/2023	6.572	Eur	4,00%	Euribor
Préstamo sindicado de Banesto (**)	31/12/2010	20/12/2023	10.673	Eur	3,45%	Euribor
Préstamo de Bankia (**)	18/03/2010	23/04/2026	2.090	Eur	3,65%	Euribor
Préstamo sindicado de Banesto (**)	22/12/2010	20/12/2023	22.367	Eur	3,54%	Euribor

(*) Taux d'intérêt mexicain de référence à long terme

(**) Correspondant au Groupe T- Solar Global

Au 31 Décembre 2012, le Groupe a signé des contrats avec plusieurs institutions financières pour couvrir les taux d'intérêt (swaps), en soulignant celui du 10 de septembre 2010, avec prise d'effet à compter du 14 Février 2011 et datée d'échéance le 29 Juin 2015 qui assure un taux de 2,025% pour une dette de 532.000 milliers d'euros, par rapport aux prêts syndiqués à long terme, ils ont été renouvelé, étendu et mis à jour avec date du 29 Juin 2010, à un seul contrat de 552.000 milliers d'euros qui annule de ceux-ci, et son entré en vigueur c'est le 14 Février 2011.

Au 28 juin 2011, le Groupe engagea avec plusieurs institutions financières un swap de taux d'intérêt avec une date effective du 5 juillet 2011 et venant à échéance le 28 juin 2014, ce qui assure un taux de 2,195% pour une dette de 57.517 milliers d'euros.

En 2010, nous avons procédé à renégocier le swap de taux d'intérêt de l'emprunt d'Infinita Renovables SA Parmi les termes les plus importantes du nouveau engagement on peut souligner que la date d'expiration est fixé au 30



décembre 2016, le montant notionnel couvert est de 167 368 milliers d'euros (2011: 167.368 milliers euros) et le taux garanti est de 3,79 % (2011: 3,79%) payable semestriellement.

De plus, les dérivés qui couvraient les prêts de 200 millions et de 305 million sont été remplacés par le dérivé qui recouvre le notionnel de 532 millions de financement avec le mode « Forward Start Facility » mentionnée dans la note 20.1.

Cross Currency SWAP

La société brésilienne Viabahia Concessionaria de Rodovias S.A. a signé un « Cross Currency Swap » sur les montants de la dette en dollars américains (8.216 milliers d'euros) afin de convertir à un taux d'intérêt fixe un intérêt variable, et fixer le taux de change entre le réal et le dollar américain à la date d'échéance du prêt (Juin 2013).

Options d'achat et vente des participations

En octobre 2011, un accord a été signé en vertu duquel ont été annulés un prêt souscrit par Corpfm Capital Asesores,

S.A. ainsi que d'autres fonds au Groupe T-Solar Global, S.A. (GTSG) qui était convertible en actions de GTSG. Pour l'annulation du prêt, est payé en espèces le montant de 10,8 millions d'euros, ainsi que les actions du Groupe T-Solar Global équivalant à 11,66% du capital de cette Société.

En outre, un accord est signé entre Groupe Isolux Cor-sán, S.A. et Corpfm Capital Asesores, S.A. et d'autres fonds, par lequel les actions de GTSG que recevaient ces sociétés, font l'objet d'une option de vente et d'une option d'achat en vertu de laquelle le Groupe serait engagé (en vertu de l'option de vente) ou au contraire aurait le droit (en vertu de l'option d'achat) d'avoir ses actions sous certaines conditions (différentes entre les deux options). Les options sont exerçables entre le 30 avril et le 31 mai 2016 dans le cas de l'option de vente, cependant il existe des situations d'événements de liquidité qui pourraient conduire à un exercice anticipé, et entre le 1 janvier 2014 et le 28 février 2016 dans le cas de l'option d'achat, à un prix convenu de 75,6 millions d'euros (pouvant varier en fonction de la date de l'exercice et d'autres conditions).

Ces options ont été évaluées à sa juste valeur à 5.995 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

12 Clients et comptes rattachés

Le tableau suivant décrit le compte clients et comptes rattachés :

	31/12/2012	31/12/2011
Non courant		
Prêts Associées	6.642	28.096
Clients pour ventes et prestation de services	25.078	39.586
Autres créances	104.726	57.077
	136.446	124.759
Courant		
Clients pour ventes et prestation de services	567.627	667.550
Clients – Ouvrage exécuté à certifier	692.451	661.979
Moins : Provision de pertes pour dépréciation de créances	(55.050)	(15.806)
Clients – Net	1.205.028	1.313.723
Clients entreprises sociétés mises en équivalence	1.379	1.300
Prêts sociétés mises en équivalence	3.699	6.472
Débiteurs divers	30.294	93.648
Administrations publiques	199.183	210.965
Acompte fournisseurs	292.510	154.275
Autres débiteurs	240.935	106.548
	1.973.028	1.886.931

En plus de ces comptes débiteurs, dans la note 8.1 sont inclus les comptes débiteurs relatifs aux projets de concessions de lignes de transmission électrique selon un modèle financier d'un montant de 944.357 milliers d'euros (2011 : 741.169 milliers d'euros).

Dans l'épigraphe clients pour ventes et prestation de services sont comptabilisés 68.291 milliers d'euros (2011 : 26.486 milliers d'euros) correspondant à la part à recouvrer à court terme des actifs concessionnels enregistrés sous le modèle financier. (Voir note 8.1).

Il n'existe pas d'effet significatif sur des justes valeurs de clients et comptes rattachés. Les valeurs nominales sont considérées comme une approximation de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2012, 148.207 milliers d'euros (2011 : 197.412 milliers d'euros) ont été déduits ; ils correspondent à des crédits au titre de contrats de méthode allemande et à d'autres factures cédées à des tiers avant leur échéance. Ces actifs ont été éliminés du bilan car le Groupe considère qu'ils réunissent les conditions fixées par l'IAS 39 sur les sorties d'actifs financiers.

Au 31 décembre 2012 à l'intérieur de l'épigraphe de clients par des ventes et prestation de services existent les opé-

rations qui communiquent correspondant à des effets escomptés auprès d'entités financières par montant de 95.601 milliers d'euros (2011 : 79.720 milliers d'euros).

Le Groupe a reconnu une perte de 49.044 milliers d'euros au titre de la perte pour dépréciation de la valeur de ses comptes commerciaux à recevoir durant l'exercice clôturé le 31 décembre 2012 (2011 : 5.999 milliers d'euros).

Le mouvement de la provision de pertes pour dépréciation de la valeur de comptes commerciaux à recevoir a été le suivant :

	2012	2011
Solde initial	15.806	15.178
Dotations	49.044	5.599
Applications	(9.801)	(4.970)
Transferts	1	(1)
Solde final	55.050	15.806

Le reste des comptes inclus dans les comptes à recevoir ne présentent pas d'actifs ayant subi une dépréciation de valeur.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de pré-



sentation de l'information est la juste valeur de chacune des catégories de créances indiquées précédemment. Le Groupe ne maintient aucune garantie comme assurance.

Le solde Clients pour ventes et prestation de services présente les montants suivants, dénommés dans des monnaies différentes de l'euro :

	2012	2011
Dollar américain	27.752	60.150
Rial qatari	15.390	14.750
Real brésilien	35.521	40.698
Peso argentin	54.017	45.786
Peso mexicain	3.987	8.806
Dinar algérienne	3.588	8.615
Roupie indienne	18.187	9.651
Peso Chilien	6.807	-
Autres monnaies	6.069	7.162
	171.318	195.618

Le montant total des coûts supportés et des bénéfices reconnus (moins les pertes reconnues) pour tous les contrats en cours à la date de clôture du bilan s'élevait respectivement à 5.415 millions d'euros (2011: 3.977 millions d'euros) et à 301 millions d'euros (2011: 270 millions d'euros).

Dans l'épigraphe "autres débiteurs" dans l'actif courant est recueilli une créance en dollars pour un montant de 160.062 milliers d'euros des paiements du fond Infra-PSP Canada Inc, relationnés avec l'opération indiquée dans la note 32 a). La partie au long terme recueilli dans l'épigraphe « autres créances » est de 32.012 milliers d'euros.

13 Stocks et en cours

Le tableau suivant décrit le compte de stocks :

	31/12/2012	31/12/2011
Promotions immobilières en cours	279.125	211.457
Matières premières et produits finis	75.439	73.687
Coûts activés de projets	50.166	72.581
	404.730	357.725

Voici le détail des promotions en cours en fonction de leur cycle :

	31/12/2012	31/12/2011
Promotions immobilières en cours cycle court	50.681	51.651
Promotions immobilières en cours cycle long	228.444	159.806
	279.125	211.457

Au 31 de décembre 2012 et 2011 il n'existe pas des engagements de vente relatifs à des promotions immobilières en cours. Le Groupe a reçu des acomptes à ce titre pour un montant de 16 milliers d'euros (2011: 16 milliers d'euros) qui sont inclus dans le passif du bilan consolidé sous la rubrique « Acomptes clients ».

Au cours de l'exercice 2012, les intérêts capitalisés s'élevaient à 583 milliers d'euros (2011 :679 milliers d'euros), correspondant aux intérêts courus durant la période de construction de promotions immobilières, et qui découlent de financements directs reçus pour la construction des promotions respectives.

Au cours de l'année 2012, des biens ont été reçus en paiement d'un montant de 2.318 milliers d'euros (2011: non reçu).

Le montant des promotions immobilières en garantie de financement reçu au 31 de décembre 2012 sont de 63.655 milliers d'euros (2011: 39.422 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2012 se sont détériorées promotions immobilières en cours par un montant de milliers 9.717 d'euros en fonction des valeurs de marché (2011: 4.785 milliers d'euros).



14 Disponibilités et équivalents de trésorerie, et actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat

14.1 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La ventilation des soldes des Disponibilités et équivalents de trésorerie est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	443.530	492.156
Dépôts auprès d'entités de crédit à court terme et autres	118.317	182.210
	561.847	674.366

Cette rubrique comprend les disponibilités (avoir en caisse et dépôts bancaires à vue) et les équivalents de trésorerie (c'est-à-dire les investissements à court terme à forte liquidité, aisément convertibles en montants déterminés de trésorerie dans un délai maximal de trois mois et dont la valeur est soumise à un risque de changes peu significatif).

Sur le montant total correspondant aux disponibilités et aux équivalents de trésorerie, la somme de 58.570 milliers d'euros provenait d'Unions Temporaires (2011: 111.026 milliers d'euros) et la somme de 245.742 milliers d'euros provenait de Coentreprises (2011: 23.057 milliers d'euros).

Le poste Disponibilités et équivalents de trésorerie comprend des soldes exprimés dans une monnaie différente de l'euro pour un total de 326.889 milliers d'euros (2011: 395.805 milliers d'euros).

Aux effets de l'état des flux de trésorerie, le solde de trésorerie inclut le solde de la rubrique de trésorerie et équivalents de trésorerie.

À la fin de l'exercice 2012, à l'intérieur de « Disponibilités » on reprend 7.200 milliers d'euros (2011: 7.200 milliers d'euros) dont la disponibilité se trouve restreinte en fonction d'eux les conditions du crédit qui a été obtenu, pour financer le projet de Hixam II.

Dans les soldes bancaires se trouvent les soldes destinés à couvrir le service de la dette s'élevant à 3.696 milliers d'euros (2011 :5.727 milliers d'euros).

Au cours de l'exercice 2012, les principales opérations qui n'ont pas eu de mouvements de trésorerie sont les suivantes :

- Regroupement d'entreprises d'Isolux Infrastructure Netherlands. (note 32).
- Regroupement d'entreprises de Las Cabezas (note 32)

Au cours de l'exercice 2011, les principales opérations qui n'ont pas eu de mouvements de trésorerie sont les suivantes :

- Activation de la partie de la concession obtenue d'une autoroute à péage en Inde (Varanasi) d'un montant de 106.671 milliers d'euros. (Voir note 8.1)
- Activation de la partie de la concession obtenue d'une route à péage au Brésil (Viabahia) d'un montant de 244.652 milliers d'euros. (Voir note 8.1.)
- Échange d'actions de Synergy Industry and Technology, S.A. par des actions du Groupe T-Solar Global pour un montant de cessions d'actifs de 1.873 milliers d'euros et une entrée de 19.238 milliers d'euros. (Voir note 10)

14.2 Actifs financiers à juste valeur avec impacts dans le compte de résultat :

Le détail des actifs financiers à juste valeur est le suivant:

	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts auprès des établissements de crédit et autres effets à court terme	1.484	14.447
	1.484	14.447

Pendant l'exercice 2011 dans cette épigraphe se trouvent principalement des actions d'établissements financiers cotés en bourse, qui sont considérés de disponibilité immédiate, puisqu'ils sont admis à la cote dans un marché continu et régulé. Les actions inclus le 31 décembre 2012 dans le solde, se sont détériorées au montant de 1.837 milliers d'euros.

15 Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe classa l'activité de fabrication des panneaux solaires photovoltaïques comme activité abandonnée, due à la décision d'abandonner ces opérations, pour les raisons énoncées ci-dessous, et en tenant compte du fait que cette composante de l'activité répond aux critères de la norme IFRS 5 pour procéder à la classification.

Malgré avoir effectué différentes actions afin de poursuivre l'activité, il a été abandonné par le Groupe au cours de l'année 2012 en raison des situations suivantes:

- Insécurité réglementaire: les changements réglementaires continus auxquels les producteurs photovoltaïques couverts par le régime spécial ont fait face au cours des dernières années, et qui ont affecté le Groupe en tant que fournisseur de panneaux solaires aux producteurs potentiels. De plus, l'incertitude juridique a provoqué une grande incertitude sur les investisseurs potentiels dans le capital du secteur, ce qui n'a pas permis l'accord dans les différentes négociations qui ont eu lieu.

- Concurrence internationale croissante: l'émergence de concurrents sur le marché, en particulier dans des pays comme la Chine, avec des coûts beaucoup plus bas qu'en Europe, a été une forte concurrence pour les entreprises européennes, y compris le Groupe. Preuve de cela, la Commission européenne étudie les soupçons que les fabricants de panneaux solaires chinois vendent leurs produits bien au-dessous des coûts de production, afin d'identifier les mesures qui pourraient être adoptées, de ce tarif.

Afin de se conformer aux dispositions de la norme IFRS 5, le Groupe a procédé à présenter l'information de cette activité sur une ligne distincte du compte de résultat, ainsi que le comparatif de 2011.

La décomposition du compte de résultat pour l'année 2012 et 2011 est la suivante:

	2012	2011
Total Recettes d'Exploitation	31.776	33.644
Total Frais d'Exploitation	(151.960)	(38.625)
Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur	(115.819)	(4.073)
Autres frais d'exploitation	(36.141)	(34.552)
Résultat d'exploitation	(120.184)	(4.981)
Frais financiers	(2.360)	(1.914)
Recettes financières	-	(36)
Résultat financier net	(2.360)	(1.950)
Résultat avant impôt	(122.544)	(6.930)
Impôt sur les bénéfices	10.723	1.904
Résultat de l'exercice d'opérations abandonnées	(111.821)	(5.026)
Résultat de l'exercice		
Attribuable à :		
Actionnaires de la Société	(58.998)	(2.958)
Intérêts minoritaires	(52.823)	(2.068)
	(111.821)	(5.026)



Les " Amortissement et frais de pertes pour dépréciation de valeur " comprennent la détérioration de l'usine qui a développé cette activité. La détérioration a été faite sur la base de la valeur de marché donné par des experts indépendants dans une situation de non-activité.

À la date de préparation des comptes consolidés, le Groupe étudie les différentes options pour l'avenir de cette entreprise et ses actifs.

Le flux de trésorerie généré par cette unité d'affaires en 2012 et 2011 se présentent comme suit:

	2012	2011
Flux d'Activités d'exploitations	(8.999)	(10.399)
Flux d'activités d'investissements	(283)	571
Flux des activités de financement	(4.453)	(4.460)
Effet taux de change	(473)	(3.426)
Variation net de la trésorerie et équivalents	1.117	4.453

16 Capital, prime d'émission et réserve légale

a) Capital souscrit

Le capital souscrit de la Société dominante se compose de 90.085.006 actions (2011: 87.316.199 actions) ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,20 euros (2011: 0,20 euros) chacune, entièrement libérées et s'élevant à un montant de 18.017 milliers d'euros (2011: 17.463 milliers d'euros). Il n'y a pas de restrictions à leur libre transmissibilité.

Les sociétés participant au capital social sont les suivantes :

	2012		2011	
	Nombre d'actions	% Participation	Nombre d'actions	% Participation
Construction Investment Sarl	46.864.562	52,02%	46.864.562	53,67%
Inversiones Corporativas S.A. (*)	10.573.339	11,74%	10.573.339	12,11%
Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.U.	5.334.367	5,92%	5.334.367	6,11%
CCAN 2005 Inversiones Societarias, S.C.R.	1.535.266	1,70%	-	-%
Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U.	14.572.815	16,18%	13.629.406	15,61%
Cartera Perseidas, S.L.	9.021.752	10,01%	8.731.620	10,00%
Charanne B.V.	2.182.905	2,42%	2.182.905	2,50%
Total	90.085.006	100,00%	87.316.199	100,00%

(*) Antique CCM Corporación

Le 27 Décembre 2012, le Conseil d'administration du Groupe a approuvé une augmentation de capital d'un montant de € 554 000 par l'émission de 2.768.807 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,20 Euros. Cette augmentation de capital a été réalisée avec une prime d'émission de 57 824 000 EUR. Cette augmentation de capital a été entièrement souscrite et libéré par l'apport en nature d'actions de Grupo T-Solar Global SA.

b) Prime d'émission

Cette réserve est librement utilisable et s'élève à un montant de 526.237 milliers d'euros (2011: 468.413 milliers d'euros).

c) Réserve légale et autres réserves indisponibles

La réserve légale sera dotée conformément à l'Article 214 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux, qui dispose qu'un montant égal à 10 pour 100 du bénéfice de l'exercice sera en tous les cas destiné à celle-ci jusqu'à atteindre au moins 20 pour 100 du capital social. Le montant de cette réserve le 31 décembre 2012 et 2011 il monte à 3.493 milliers d'euros. Au 31 Décembre 2011 Il y avait été pleinement

constitué, à la suite de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, dans les exercices à venir, une partie des bénéfices devraient être alloués à l'allocation de la réserve.

Elle ne peut être distribuée et, si elle est employée pour compenser des pertes lorsqu'il n'existe pas d'autres réserves disponibles suffisantes à cette fin, elle devra être rétablie avec de futurs bénéfices.

Additionnement inclut dans cette réserve celle qui surgit d'appliquer dans la Société dominante le disposé dans avec l'article 273.4 de la LSC : «Dans n'importe quel cas, devra être dotée une réserve indisponible équivalente au fonds de commerce qui apparaît dans l'actif du bilan de situation, en leur destinant à tel effet un chiffre du bénéfice qui représente, au moins, cinq pour cent du montant du fonds de commerce cité. Si un bénéfice n'existait pas, ou celui-ci serait insuffisant, des réserves de disposition libre s'emploieront.» Le solde au 31 décembre 2012 de cette réserve monte à 9.428 milliers d'euros (2011: 7.071 milliers d'euros).



17 Écarts cumulés de conversion

Voici la ventilation par société / sous-groupe de la rubrique Écarts cumulés de conversion :

Société ou sous-groupe	2012	2011
Isolux de México S.A. de CV	(457)	(2.131)
Grupo Isolux Energía y Participaciones Ltda. (*)	-	(13.495)
Carreteras Centrales Argentina, S.A.	1.096	-
Constructora autopista Perote Xalapa, S.A. de C.V.	(180)	-
Isolux Corsán Argelia, S.A.	(1.084)	-
Isolux Corsán Energías Renovables, S.A.	(2.298)	-
Isolux Proyectos e Instalaciones, Ltda.	(25.368)	502
Powertec Proyectos y obras, Ltda.	880	737
Isolux Corsán Do Brasil, S.A.	4.030	1.070
Isolux Corsán Polonia, Sp Zoo	(218)	(304)
Concesionaria Autopista Saltillo-Monterrey, S.A. de C.V.(*)	-	(2.439)
Tecna Estudios y Proyectos de Ingeniería, S.A. y Sociedades dependientes	(2.894)	(3.043)
Líneas Mesopotámicas Argentinas, S.A.	(53)	(30)
Concesionaria Autopista Perote-Xalapa, S.A.(*)	-	(6.409)
Azul de Cortes, S.A. De C.V.	5.481	4.282
Soma-Isolux NH One Tollway Pvt Ltda.	-	(3.258)
Soma-Isolux Surat Hazira Tollway Pvt Ltd.	-	(637)
Soma-Isolux Kishangarh - Ajmer - Beawar Tollway Pvt. Ltd.	-	(747)
Isolux Corsán Argentina, S.A.	(907)	(77)
Agua Limpia Paulista, S.A.	90	967
Viabahía Concesionaria de Rodovias, S.A. (*)	-	(95)
Corsán Corvián Construcción, S.A. - Sucursales	(11.147)	(1.274)
Isolux Ingeniería, S.A. - Sucursales	(12.028)	(8.066)
Iccenlux, Corp. (*)	-	1.322
Isolux Mozambique LDA.	1.530	1.543
Isolux Corsán Concesiones Chipre (*)	-	3.747
Isolux Infrastructure Netherland, B.V. y Sociedades dependientes	(34.699)	-
Autres	(1.306)	(2.427)
Total	(79.532)	(30.262)

(*) Ces entreprises en 2012 sont devenues partie intégrante d'Isolux Infrastructure et des filiales du Groupe.

18 Bénéfices cumulés et intérêts minoritaires

Voici la proposition de distribution du résultat de 2012 de la Société dominante qui sera présentée à l'Assemblée Générale des Actionnaires, ainsi que la distribution approuvée de 2011 dans l'Assemblée Générale des Actionnaires le 30 juin 2012:

Base de distribution	Milliers d'euros	
	2012	2011
Résultat de l'exercice	(91.702)	13.669
Distribution		
Reserve Volontaire	(81.546)	1.312
Résultats négatifs des exercices précédents	(12.513)	-
Reserve Indisponible Fonds de Commerce (art. 273.4 LSC)	2.357	2.357
Dividendes	-	10.000
	(91.702)	13.669

L'évolution des intérêts minoritaires pendant le 2012 est celle qui suit :

	Solde initial	Participation aux résultats	Dividendes	Variation participation et autres	Solde final
Grupo Tecna	7.520	(1.545)	-	835	6.810
Grupo Isolux Corsan Concesiones	-	-	-	37.000	37.000
Interisolux Torrejón Viv. Joven, S.L.	12	-	-	-	12
Julitex, S.L.	(233)	(51)	-	(10)	(294)
Interisolux Alcorcón Viv. Joven, S.L.	427	19	-	3	449
Agua Limpia Paulista, S.A.	1.893	1.069	-	(345)	2.617
Viabahía Concessionaria de Rodovías, S.A.	21.198	4.108	(675)	8.558	33.189
Infinita Renovables	(4.837)	(12.898)	-	(1.961)	(19.696)
Grupo T-Solar Global, S.A.	233.263	(51.185)	-	(125.250)	56.828
Mainpuri Power Transmission PL.	336	(18)	-	5.334	5.652
Soma-Isolux NH One Tollway Pvt. Ltda.	35.036	(3.414)	-	(2.392)	29.230
South East U.P. Power Transmission company limited	-	(561)	-	8.471	7.910
Sociedad Concesionaria Auto. A4, S.A.	(1.297)	572	(1.043)	3.970	2.203
Total	293.318	(63.904)	(1.718)	(65.787)	161.910

Dans les mouvements de l'exercice, il est reflété principalement l'augmentation des minoritaires du Groupe T-Solar Global pour un montant de 37.000 milliers d'euros, en raison de changements dans les pourcentages de participation et de prise de contrôle par le Groupe détaillé dans la note 32 en

relation avec l'opération de PSP. D'autre part, il y a une diminution des participations non dominantes du Groupe T-Solar Global, S.A., d'un montant d'environ 125 millions d'euros, du principalement à perte de contrôle à Isolux Infrastructure Netherlands et sociétés dépendantes (voir note 32).



L'évolution des intérêts minoritaires pendant le 2011 est celle qui suit :

	Solde initial	Participation aux résultats	Dividendes	Variation participation et autres	Solde final
Grupo Tecna	9.825	(2.424)	-	119	7.520
Interisolux Torrejón Viv. Joven, S.L.	12	-	-	-	12
Julitex, S.L.	(97)	(134)	-	(2)	(233)
Interisolux Alcorcón Viv. Joven, S.L.	300	(52)	-	179	427
Agua Limpia Paulista, S.A.	240	961	-	692	1.893
Viabahía Concessionaria de Rodovías, S.A.	20.883	2.029	-	(1.714)	21.198
Grupo Infinita Renovables	527	(5.736)	-	372	(4.837)
Grupo T-Solar Global, S.A.	-	(12.146)	-	245.409	233.263
Mainpuri Power Transmission PL.	-	(2)	-	338	336
Soma-Isolux NH One Tollway Pvt. Ltda.	42.985	(2.041)	-	(5.908)	35.036
Sociedad Concesionaria Auto. A4, S.A.	53	952	-	(2.302)	(1.297)
Total	74.728	(18.593)	-	237.183	293.318

Dans les mouvements de l'exercice 2011, sont recueilli principalement l'augmentation des minoritaires du Groupe T-Solar Global, S.A. pour un montant de 245.409 milliers d'euros, en conséquences des changements dans les pourcentages de participations et prise de contrôle de la part du Groupe détaillés dans la note 32 et d'autres opérations sociétaires réalisés après la prise de contrôle de la part du Groupe (inclus les revenus de partenaires des affaires du Grupo T-Solar Global, S.A. qui ont supposé un apport d'environ 129 millions d'euros).

19 Fournisseurs et comptes rattachés

La ventilation de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2012 et 2011 est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Non courant		
Impôts à payer à long terme	82.610	59.823
Recettes à distribuer – Subventions officielles	24.779	25.496
Autres dettes	370.736	333.578
Total	478.125	418.897
Courant		
Fournisseurs	1.170.364	1.039.698
Effets à payer	443.398	571.448
Acompte facturation	116.364	176.059
Acomptes reçus pour travail de contrats	338.647	151.063
Sécurité Sociale et autres impôts	116.456	124.301
Autres dettes	143.951	240.495
Total	2.329.180	2.303.064

Les impôts à payer à long terme correspondent au report d'impôts sur les revenus des concessions des lignes au Brésil.

À l'intérieur des postes « Autres dettes » au 31 décembre 2012 des prix sont inclus à encourir par 66.512 milliers d'euros (2011 : 106.671 milliers d'euros) relatifs à l'actif incorporel par des droits de concession correspondants à l'autoroute en Inde (Varanasi).

Parmi les autres comptes à payer non courants et autres comptes à payer courants au 31 décembre 2012 s'incluent les frais encourus de 128.518 milliers d'euros (2011 : 244.652 milliers d'euros), liés à l'actif incorporel par les droits de la concession administrative correspondant à l'autoroute au Brésil (Viabahia Concesionaria de Rodovias S.A.).

En outre, en date du 18 mars 2011, le Groupe a signé un accord avec Morgan Stanley Infrastructure Partner (ci-après MSIP), un fonds d'investissement en infrastructures pour son entrée en tant qu'Associé stratégique dans le développement de l'activité des concessions mise en place par le Groupe en Inde.

Les fonds fournis par MSIP renforcent la position financière du Groupe dans le domaine des concessions d'infrastructures en Inde.

Grâce à cet accord, MSIP s'engage à réaliser des contributions à la Société Holding (ICC Sandpiper, B.V.), qui possède

à travers les regroupements d'entreprises les intérêts de trois accords de concession d'autoroutes à péage (Kishan-garh, Surat et Varanasi). L'investissement en cause se trouve entre les 106.700 milliers d'USD (80.847 milliers d'euros au taux de change au 31 décembre 2012) et 258.500 milliers d'USD (195.865 milliers d'euros au taux de change au 31 décembre 2012) pour les cinq prochaines années, selon le nombre de concessions d'infrastructures obtenues par le Groupe en Inde et, en retour, MSIP reçoit des actions privilégiées qui seront converties en actions ordinaires de la Holding susmentionnée. Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires après une période initiale de 5 ans (ou plus tôt en cas d'événements impliquant la violation d'obligations du contrat et des événements de sortie comme une introduction en bourse ou d'un changement de contrôle ...).

Le Groupe aura la plupart des droits de vote au sein de l'organe de Direction de ICC Sandpiper, cependant, il aura besoin de l'approbation du MSIP pour prendre certaines décisions stratégiques et financières. Par conséquent, le Groupe classe ses investissements dans ICC Sandpiper en tant que regroupement d'entreprises.

Au 31 décembre 2012, MSIP a fait plusieurs contributions à ICC Sandpiper qui à son tour a réalisé des contributions à des concessionnaires pour un montant de 35.838 milliers d'euros (classés sous d'autres comptes à payer non courants). Ces contributions, qui ont été classées comme des passifs dans le bilan consolidé car le ratio de conversion



des actions privilégiées en actions ordinaires est variable, octroient à MSIP 23% des droits de vote de ICC Sandpiper et environ 55% des droits économiques.

Dans une relation à la position non courante les revenus à distribuer correspondant principalement aux subventions à fond perdu reçues pour l'acquisition d'éléments d'immobilisés assignés aux projets.

Les valeurs nominales sont considérées comme une approximation de leur juste valeur.

La rubrique «Autres dettes à long termes » recueille un prêt convertible obtenu dans le cadre de l'opération avec Public Sector Pension Investment Board (PSP), comme décrit dans la note 32, la société Isolux Infrastructure Netherlands, BV signe deux contrats convertibles.

Tout d'abord, un contrat par lequel PSP mis à disposition de la société un prêt de 313 millions de dollars. Ce montant est entièrement utilisé au 31 décembre 2012 et date d'échéance c'est le 30 juin 2017, à moins d'être préalablement converti en actions. La conversion est effectuée, sous réserve d'un remboursement anticipé partiel du prêt envisagé dans l'«Accord de conversion», et à condition que certains événements ne donnent pas lieu (comme la résiliation de l'accord d'investissement avant le 31 décembre 2016, le remboursement anticipé, un fait forcé de résiliation du contrat ou l'impossibilité d'obtenir l'approbation réglementaire).

La conversion se fait selon les taux fixés dans le contrat, en fonction des variables spécifiques des résultats d'exploitation et le développement de nouveaux projets. Le prêt porte un taux d'intérêt de 12,5% payable semestriellement. Au 31 décembre 2012, le prêt est comptabilisé au coût amorti pour un montant de 196.561 milliers d'euros, y compris un intérêt exceptionnel d'un montant de 11.674 milliers d'euros.

Deuxièmement, il a été signé un contrat convertible par lequel Isolux Corsán Concesiones, SL met à disposition de Isolux Infrastructure Netherlands, BV un montant de 47 575 milliers d'euros. Au 31 Décembre 2012 aucun montant n'a été disposé, puis qu'il sera disponible seulement quand le prêt mentionné précédemment avec la PSP soit payée en entier. Le prêt a une date d'échéance le 30 Juin 2017, à moins qu'elle n'ait été convertie en actions. La conversion sera effectuée, sous réserve d'un remboursement anticipé partiel du prêt envisagé dans l'«accord de conversion», et à condition que certains événements ne donnent pas lieu (comme la résiliation de l'accord d'investissement avant le 31 décembre 2016, le remboursement anticipé, un fait forcé

de résiliation du contrat ou l'impossibilité d'obtenir l'approbation réglementaire).

La conversion se fera selon les taux fixés dans le contrat, en fonction des variables spécifiques des résultats d'exploitation et le développement de nouveaux projets. Le prêt porte un taux d'intérêt de 12,5% payable semestriellement.

Information sur les reports de paiement aux fournisseurs. Troisième disposition supplémentaire. Devoir d'informer la Loi 15/2010 du 5 Juillet.

Conformément à la résolution du 29 décembre 2010, de l'Institut de Comptabilité et d'Audit sur les Comptes Annuels, à propos de l'information à inclure dans le mémoire des états financiers concernant les reports des paiements aux fournisseurs commerciaux, les entreprises doivent publier explicitement l'information sur les délais de paiement à ses fournisseurs dans le mémoire de ses états financiers pour les entreprises basées en Espagne qui formulent des comptes annuels et consolidés.

Conformément à la Loi 15/2010 du 5 juillet, le délai moyen de paiement pour les fournisseurs se trouvant dans le maximum légal applicable aux sociétés espagnoles du Groupe Isolux Corsán est entre 90 et 75 jours, en fonction que ce soient des fournisseurs et des sous-traitants liés à des contrats de travaux ou autres opérations commerciales. Ces délais s'appliquent aux contrats conclus après le 7 juillet 2010.

L'obligation d'informer ne concerne que les fournisseurs commerciaux inclus dans l'épigraphie «Fournisseurs et comptes rattachés» du passif courant du bilan consolidé, par conséquent, la norme laisse hors de son champ d'application les créanciers ou les fournisseurs qui ne respectent pas cette condition, comme par exemple les fournisseurs d'immobilisations ou les créanciers de locations financières.

En général, le Groupe utilise comme système de gestion des paiements le paiement confirmé à travers des établissements financiers en vertu des contrats souscrits avec leurs fournisseurs et/ou sous-traitants. Le Groupe reconnaît et paie aux fournisseurs les frais financiers du retard implicite dans ces arrangements, assumés par le Groupe.

Compte tenu de ce qui précède, au 31 décembre 2012 et 2011, les soldes en cours de paiement aux fournisseurs à qui s'applique cette loi ne dépassent pas à hauteur de montants importants le report accumulé supérieur au délai légal stipulé.

De plus, au cours de l'exercice 2012, les paiements aux fournisseurs de sociétés situées en Espagne, ayant dépassé les limites établies ont été d'environ 143 millions d'euros (2011 :61 millions d'euros), 22% (2011:7%) du total des paiements, dépassant 166 jours (2011 :72 jours du délai légal).

Paiements réalisés et impayés à la date de clôture du bilan		
2012		
	Milliers d'euros	%
Paiements de l'exercice dans le délai maximum légal	498.337	77,7%
Reste	143.292	22,3%
Total paiements de l'exercice	641.629	100%
Montant des paiements impayés à la clôture qui dépassent le délai maximum légal	20.022	
Délai moyen pondéré dépassé du paiement (jours)	166	



20 Dettes Financières

Le détail de la dette avec des établissements de crédit pendant les années 2012 et 2011 :

	31/12/2012	31/12/2011
Non courant		
Promotions immobilières	17.841	18.729
Autres prêts hypothécaires	42.096	53.992
Prêt syndiqué	547.531	654.191
Polices de crédit	1.852	79.015
Autres Parts	249.888	123.280
Passifs pour leasing financier	2.969	723
	862.177	929.930
Courant		
Dettes par avance de crédits	92.148	79.964
Prêt syndiqué	111.252	22.951
Prêts hypothécaires	8.748	8.558
Polices de crédits	225.362	306.529
Passifs pour leasing financier	673	882
Autres Prêts	146.625	30.174
	584.808	449.058
Total Dettes Financières	1.446.985	1.378.988

Les dettes correspondant aux postes Promotions immobilières et Passifs pour leasing financier sont garanties par la valeur des actifs financés correspondants. Les Autres prêts hypothécaires sont garantis par l'actif immobilisé décrit dans la Note 6.

La société possède de multiples polices de crédits qui sont généralement classifiées à court terme en dépôts du faire que l'échéance est annuel, aussi bien les polices sont reconduites tacitement avec des clauses de renouvellements.

La quasi-totalité des prêts sont référencés sur l'Euribor, et contractuellement révisés par périodes n'excédant généralement pas les 6 mois. C'est pourquoi les justes valeurs des dettes financières, courant comme non courant, sont proches de leur valeur comptable.

L'ouverture par année d'échéance des dettes financières non courant au 31 décembre 2012 et 2011 est la suivante :

	2012			2011		
	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Concept						
Promotions immobilières	905	16.936	17.841	881	17.848	18.729
Autres prêts	199.436	50.452	249.888	107.596	15.684	123.280
Prêt syndiqué	547.531	-	547.531	654.191	-	654.191
Polices de crédit	1.810	42	1.852	75.253	3.762	79.015
Autres prêts hypothécaires	22.351	19.745	42.096	18.820	35.172	53.992
Passifs pour leasing financier	1.041	1.928	2.969	599	124	723
Total	773.074	89.103	862.177	857.340	72.590	929.930

Les montants correspondant à des Passifs pour leasing financier sont actualisés à leur valeur actuelle. Les charges financières futures pour leasing financier s'élèvent à 482 milliers d'euros (2011: 49 milliers d'euros).

20.1) Prêts syndiqués

Le 14 février 2007, le Groupe a souscrit un accord pour l'octroi d'une ligne de crédit d'une valeur nominal de 200.000 milliers d'euros.

Le 26 mars 2008, le Groupe a célébré un accord pour l'octroi d'une ligne de crédit d'une valeur de 305.000 milliers d'euros, dont la destination principal était le financement des activités du Groupe.

Le 29 juin 2010, le groupe célèbre un nouveau accord de crédit syndiqué a long terme avec la modalité « Forward Start Facility » (disposition le 14 Février 2011) qui annule les deux accords susmentionnés, ainsi que d'autres lignes de crédit et de prêts par 72.000 milliers d'euros, et qui est faite d'un montant initial à 532.000 milliers d'euros (extensible à 700.000 milliers d'euros par l'adhésion d'autres institutions financières qui maintiennent crédit accordé au Groupe) structuré dans une tranche A, d'un montant de 345.800 milliers d'euros et un montant de la tranche B de crédit renouvelable de 186.200 milliers d'euros (ce dernier dans le but également de financier les fonds général des besoins du groupe). Au 31 Décembre 2010, le prêt syndiqué a été étendu à 552.000 milliers d'euros (352.300 milliers d'euros de la tranche A et 189.700 milliers d'euros de la Tranche B), étant le solde comptable de ses crédits dans cette accord au 31 décembre 2012 de 533.851 milliers d'euros (2011 : 541.361 milliers d'euros). Ces prêts produisent des intérêts Euribor plus une marge de 2,25% et un 3% en fonction de la valeur des quelques ratios.

Ces prêts sont sujets à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2012, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation a ce contrat.

Les dates d'expiration des ces crédits son les suivantes:

Date d'expiration	Imports (milliers d'euros)
29/06/2013	44.168
29/12/2013	55.183
29/06/2014	66.215
29/12/2014	99.368
29/06/2015	276.015
Total	540.949

Le 17 Juin 2010, le Groupe célébra un accord d'octroi de crédit pour une valeur nominale de 85.000 milliers d'euros, Natixis, ICO et KBC (structuré comme étant une tranche A de 70 000 milliers d'euros pour la financement de projets de concessions d'infrastructures en Inde que le Groupe se développe et une tranche B 15.000 milliers d'euros pour le financement d'autres projets du Groupe). Au 31 décembre 2011 présente un solde comptable pendant de paiement de 85.000 milliers d'euros. Ce prêt produit des intérêts Euribor plus une marge de 3% par an et l'annulation se fait via un paiement unique le 29 juin 2015 (avec la possibilité de l'amortissement anticipé né de l'accord entre les entités financières et le Groupe le 29 juin 2013 et 29 juin 2015). Ce prêt est sujet à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2012, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation a ce contrat.

Le 28 juin 2011, le Groupe a conclu un accord pour octroyer des crédits pour une valeur nominale de 59 500 milliers d'euros avec EBN Banco de Negocios, S.A., Caja de España de Inversiones Salamanca y Soria, CAMP, Montes de Piedad y Caja de Ahorros de Ronda, Cádiz, Almería Málaga, Antequera y Jaén. (Unicaja), Banque Marocaine du Commerce Exterieur Internacional , S.A.U., Banco do Brasil, Suc. España, Bankia, S.A.U., Caja de Ahorros y Monte Piedad de Navarra, Commerzbank Aktiengesellschaft, Suc. España., Caja General de Ahorros de Granada, Banco de la Nación Argentina, Suc. España et Caixa D'Estalvis del Penede pour le financement des projets du Groupe. À la date de clôture du bilan il affiche un solde à payer de 40.997 milliers d'euros. Ce prêt paie des intérêts correspondant à l'Euribor plus 3,5% annuel.

Les dates d'expiration des ces crédits son les suivantes :

Date d'expiration	Imports (milliers d'euros)
28/06/2013	5.950
28/12/2012	5.950
28/06/2014	29.750
Total	41.650

Ce prêt est sujet à un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2012, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation a ce contrat.

20.2) Autres Prêts

Dans cette rubrique ont trouve les suivantes dettes :

Le 2 juin 2008, le Groupe a célébré l'octroi d'une ligne de crédit pour une valeur de 100.000 milliers d'euros avec l'Instituto



de Crédito Oficial (ICO), dont la destination principal est le financement des concessions et infrastructures au Mexique que le groupe développe. En date de clôture le solde à payer est de 100.000 milliers d'euros (2011: 100.000 milliers d'euros). Ce prêt produit des intérêts Euribor plus une marge de 3% par an, en périodes de 1, 3 ou 6 mois à une élection de la partie accréditée. L'annulation s'effectue à travers un versement unique le 30 juin 2015. Ce prêt est sujet un accord qui exécute les ratios selon les types d'opérations. Au 31 décembre 2012, la Direction entent que aucun ratios n'a pas été exécuté en relation a ce contrat. En outre, le groupe a obtenu plusieurs prêts ICO par l'institution financière Bankia avec des échéances en 2013 Total 49 825 milliers d'euros d'une valeur de 49.825 milliers d'euros.

Le 5 mai 2011, le Groupe a signé un nouvel accord avec Bank of America, National Association, Sucursal España, pour l'octroi d'un crédit pour une valeur nominale de 45.000 milliers d'euros, dont le principal objectif est le financement des activités du Groupe, à la date de clôture du bilan il a un montant à payer de 45.000 milliers d'euros (2011 : 45.000 milliers d'euros). Le prêt payait des intérêts au taux de l'Euribor plus une marge du 2% annuel, sur des périodes de 1, 3 ou 6 mois. Ce prêt est soumis à l'accomplissement des ratios comme il est habituel pour ce type d'opération. Au 31 décembre 2012, la Direction comprend qu'aucun ratio n'a été manqué par rapport à ce contrat. L'échéance de ce prêt est le 2 mai 2013, avec des renouvellements annuels unilatéraux par la banque pour un maximum de 4 ans.

Le 15 février 2012, le Groupe a conclu un nouvel accord avec Corporación Andina de Fomento, pour l'octroi de crédit pour une valeur nominale de 50.000 milliers de dollars (37.885 milliers d'euros au taux de clôture), dont le principal but est le financement des activités du Groupe, la date de clôture il présente un solde impayé de 37 855 milliers d'euros. Ce prêt porte intérêt LIBOR semestriel majoré d'une marge de 5,5% sur des périodes de 6 mois. Cet emprunt est soumis au respect de certains ratios comme il est habituel pour ce type d'opération. Au 31 Décembre 2012, la direction estime qu'il a respecté les ratios par rapport à ce contrat. L'échéance finale de cet emprunt est le 13 Février 2022, avec des versements semestriels à partir du 13 février 2014.

20.3) Polices de Crédits

La Société a souscrit multiples polices de crédit qui sont généralement classés dans le court terme, car l'échéance généralement est annuelle, bien que ces polices reflètent clauses de rénovation tacite. Si l'échéance est supérieure à un an sont classés comme non courants. Dans les polices enregistrées dans le passif courant se trouve la suivante :

20.4) Autre information

Le montant comptable des dettes financières par le Groupe est dénommé dans les monnaies suivantes :

	2012	2011
Non courant		
Euro	798.991	898.740
Autres monnaies	63.186	31.190
	862.177	929.930
Courant		
Euro	503.672	336.846
Autres monnaies	81.136	112.212
	584.808	449.058
Total Dettes Financières	1.446.985	1.378.988

Le groupe dispose des lignes de crédit non utilisées suivantes:

	2012	2011
Taux variable :		
- d'une échéance inférieure à un an	69.012	115.227
- d'une échéance supérieure à un an	854	22.589
	69.866	137.816

21 Impôts différés

Le mouvement brut dans le compte des impôts différés était le suivant:

	Impôts différés d'actifs		Passifs d'impôts différés	
	2012	2011	2012	2011
1er janvier	232.618	115.886	142.879	66.752
Comptabilisation dans le compte de résultat (Note 28)	143.261	39.353	67.037	25.008
Impôt comptabilisé dans les capitaux propres	3.666	27.637	(885)	(81)
Regroupements d'entreprises (Note 32)	(23.763)	49.742	(9.996)	51.200
31 décembre	355.782	232.618	199.035	142.879

La composition des Impôts différés d'actifs à chaque clôture d'exercice est la suivante:

	2012	2011
Bases imposables négatives	99.457	98.898
Crédits d'impôt restant à appliquer	36.152	23.441
Différences temporaires	220.173	110.279
	355.782	232.618

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2012 et 2011 dans les actifs et les passifs d'impôts différés ont été les suivants:

Impôts Différés Passifs	Reprises	Dotations	Autres mouvements	Total
Au 1er janvier 2011				66.752
Comptabilisation dans le compte de résultat	(17.041)	36.967	5.082	25.008
Comptabilisation dans les capitaux propres	(81)	-	-	(81)
Regroupements d'entreprises et autres opérations (Note 32)	-	51.200		51.200
Au 31 décembre 2011				142.879
Comptabilisation dans le compte de résultat	(54.909)	125.088	(3.143)	67.037
Comptabilisation dans les capitaux propres	(885)	-	-	(885)
Regroupements d'entreprises et autres opérations (Note 32)	-	-	(9.996)	(9.996)
Au 31 décembre 2012				199.035

Impôts Différés Actifs	Reprises	Dotations	Autres mouvements	Total
Au 1er janvier 2011				115.886
Comptabilisation dans le compte de résultat	(62.230)	97.486	4.097	39.353
Comptabilisation dans les capitaux propres	-	27.637	-	27.637
Regroupements d'entreprises (Note 32)	-	49.742	-	49.742
Au 31 décembre 2011				232.618
Comptabilisation dans le compte de résultat	(28.790)	177.120	(5.069)	143.261
Comptabilisation dans les capitaux propres	-	3.666	-	3.666
Regroupements d'entreprises (Note 32)	-	-	(23.763)	(23.763)
Au 31 décembre 2012				355.782



Au cours de l'exercice 2011 certaines sociétés espagnoles ont quitté le périmètre de consolidation du Groupe Fiscal dont la société dominante est Grupo Isolux Corsán, S.A. Les actifs d'impôts différés de ces sociétés ont été cessés suivant un critère de prudence après avoir fait une analyse de la recouvrabilité en vertu de ces nouvelles circonstances. À cet égard, au cours de l'exercice 2011 ont été restitués 26.583 milliers d'euros d'impôts différés d'actifs correspondant à des déductions fiscales en attente d'application. La cession de ces différés ont généré une dépense du même montant dans le compte de résultat consolidé de l'exercice (voir note 28).

Dans les actifs différés du Groupe sont recueillies des déductions générées, en vertu de l'article 39.3 du Décret 4/2004 du 5 mars, pour l'approbation du Texte Refondu de la Loi de l'Impôt sur les Bénéfices et la dixième disposition additionnelle de cette taxe est enregistrée en

2008, une déduction pour le pourcentage fixé par la réglementation en vigueur pour cette année sur les investissements dans les biens d'actifs nouveaux destinés à l'usage des nouvelles sources d'énergie renouvelables dans les installations et les équipements ayant l'objectif d'utiliser l'énergie solaire pour la conversion en chaleur ou en électricité. La date limite pour mettre en place ces déductions est de 10 ans. Dans le cas des nouvelles sociétés, la mise en place de cette déduction peut être retardée jusqu'à la première année, dans la période de prescription (quatre ans), où se génèrent des résultats comptables positifs. Ces déductions sont soumises à la condition de maintenir les investissements pendant un délai minimum de 5 ans à compter de la date d'enregistrement de l'actif qui les a générés.

Les impôts différés d'actifs/ (passifs) comptabilisés dans les capitaux propres durant l'exercice ont été les suivants:

	2012	2011
Réserves de juste valeur dans les capitaux propres :		
- Réserve pour opérations de couverture	4.551	27.718
	4.551	27.718

La composition d'impôts différés actifs et passifs occasionnés dans les différences temporaires est générée par les concepts suivants :

	2012	2011
<u>Impôts différés actifs</u>		
Découlant de provisions	21.561	6.865
Découlant d'actifs non courants	67.497	36.560
Découlant de l'évaluation d'instruments financiers dérivés	68.699	59.965
Découlant de la déductibilité des frais financiers (Décret Royal Loi 12/2012)	32.577	-
Autres découlant	29.839	6.889
Total	220.173	110.279
<u>Impôts différés passifs</u>		
Découlant de l'évaluation de Stocks	(4.490)	(7.665)
Découlant de l'évaluation d'instruments financiers dérivés	(733)	(1.854)
Découlant d'actifs non courants	(181.304)	(101.513)
Découlant des clients et comptes rattachés	(6.817)	(13.251)
Autres origines	(5.691)	(18.596)
Total	(199.035)	(142.879)

La société détient des crédits fiscaux activés générés par des bases imposables négatives en 2012 dont les montants sont les suivants :

Année de génération	Pays				Total
	Espagne	Argentine	Mexique	Autres	
2009	8.894	-	187	-	9.081
2010	13.971	1.184	540	-	15.695
2011	20.319	4.536	3.524	320	28.699
2012	42.478	3.504	-	-	45.982
	85.662	9.224	4.251	320	99.457

Le terme d'application des avoirs fiscaux activés engendrés par des assiettes fiscales négatives en Espagne, en Argentine et au Mexique est de 18 ans, 5 ans et 10 ans, respectivement, depuis sa date de génération.

Les Impôts différés d'actifs au titre de crédits d'impôt restant à appliquer et bases imposables négatives sont reconnus dans la mesure où il est probable de réaliser le bénéfice fiscal correspondant à travers des bénéfices fiscaux futurs.



22 Provisions pour d'autres postes du passif et charges

22.1. Provisions pour d'autres postes du passif et charges – Non courantes

	Provisions pour achèvement de travaux	Provisions pour litiges et autres	Provisions pour grandes réparations	Provision pour démantèlement	Total
Solde au 31 décembre 2011	12.503	32.729	186	1.749	47.167
Regroupements d'entreprises (Note 32)	-	-	878	3.760	4.638
Dotations	1.801	11.656	3.075	22	16.554
Reprises	-	-	-	-	-
Applications	(3.942)	(17.357)	-	-	(21.299)
Solde au 31 décembre 2011	10.362	27.028	4.139	5.531	47.060
Regroupements d'entreprises (Note 32)	17.700	3.469	6.192	-	27.361
Dotations	(2.998)	(20.939)	-	-	(23.937)
Reprises	-	-	-	-	-
Applications	(2.854)	(499)	(646)	(711)	(4.710)
Solde au 31 décembre 2012	22.210	9.059	9.685	4.820	45.774

Provisions pour achèvement de travaux

Le solde de ce compte, lié aux projets achevés ou substantiellement achevés, correspond à l'estimation que le Groupe a effectuée des frais probables à supporter avant l'acceptation finale du client. En outre, dans certains cas, des réclamations supplémentaires peuvent résulter des clients qui ne sont pas susceptibles de quantification objective au moment de la préparation de ces comptes annuels consolidés, bien que selon l'avis des administrateurs ne devraient pas résulter de cette situation impliquant des pertes importantes dépassant les montants prévus.

Provisions pour litiges et autres

Cette rubrique correspond à des provisions constituées pour couvrir d'autres risques et charges, liés ou non à des litiges, y compris les contingences à caractère fiscal ou d'un autre type pour lesquelles le Groupe a considéré qu'il était nécessaire de constituer la provision correspondante. Suite à la consultation juridique correspondante, les administrateurs considèrent que le résultat de ces litiges ne devrait pas supposer de pertes significatives supérieures aux montants provisionnés.

Provisions pour démantèlement

Le groupe selon des études techniques réalisés, a estimé le coût actuel du démantèlement des installations techniques

d'énergie solaire et les usines de biodiesel qu'il a dans les actifs alloués aux projets, tout en reconnaissant l'estimation comme une valeur plus élevée des actifs et en l'amortissant au cours de la vie utile des installations, ce qui est dans la plupart des cas très similaire à la durée des contrats de location de terrains où sont installées les centrales d'énergie solaire et les usines de biodiesel.

Provisions pour grandes réparations

Elles correspondent à des actions de remplacement et grandes réparations estimées à effectuer sur la certaines infrastructures concessionnelles au cours de la vie de la concession. Le Groupe calcule les dotations à réaliser en tenant en compte des calendriers des investissements prévus dans ses Plans Économiques Financiers, ce qui correspond à leurs meilleures estimations.

22.2. Provisions pour d'autres postes du passif et charges – Courantes

Les soldes compris dans ce poste pour un montant de 156.107 milliers d'euros (2011: 60.679 milliers d'euros) correspondent aux divisions de Construction et d'Ingénierie, et font référence à des Provisions au titre de charges pour l'achèvement de travaux et d'autres concepts. La ligne de « Variation pour provision de trafic » dans le compte de résultat correspond aux dotations nettes effectuées de la provision pour autres postes du passif et charges courants.

23 Chiffre d'affaires, Consommation et autres dépenses

L'information relative à Chiffre d'affaires par activité et marché est incluse dans la note d'information par segments (note 5).

La composition du compte Consommation et autres dépenses au cours des exercices 2012 et 2011 est la suivante :

	2012	2011
Matières premières et autres approvisionnements	1.122.277	1.039.535
Variation de stocks non immobiliers	11.863	25.619
Autres dépenses externes	895.968	1.164.076
Total	2.030.108	2.229.230



24 Autres recettes et dépenses

La composition du compte Autres recettes et dépenses est la suivante:

	2012	2011
Autres recettes d'exploitation		
Subventions d'exploitation	2.381	2.132
Autres recettes d'exploitation	399.159	23.203
Total	401.540	25.335
Autres frais d'exploitation		
Leasings opérationnels	116.687	94.076
Autres services extérieurs	139.151	115.646
Détérioration de créances nettes	61.997	1.396
Impôts	121.707	129.327
Total	439.542	340.445

En d'autres recettes d'exploitation sont recueillies, à la fois en 2012 et 2011, l'effet des réévaluations d'actifs de concession résultant de regroupements d'entreprises pour les changements de contrôle décrites dans la note 32.

25 Charges de personnel

	2012	2011
Traitements et salaires	326.373	299.173
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	93.060	75.891
	419.433	375.064

Pendant l'exercice 2012 dans la rubrique des charges de personnel les indemnités par licenciement se trouvent incluses par 7.592 milliers d'euros (2011 : 10.758 milliers d'euros).

La composition des effectifs moyens employés dans le Groupe était la suivante :

	2012	2011
Catégorie		
Cadres	2.633	2.872
Employés administratifs	993	786
Ouvriers	5.476	5.246
	9.101	8.904

De plus, le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice par les sociétés relevant de la consolidation à travers la méthode proportionnelle était de 3.265 (2011 : 275).

D'autre part, la distribution par sexe, à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, du personnel groupe est la suivante :

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie			
Administrateurs	14	-	14
Cadres Supérieurs	10	1	11
Cadres	380	14	322
Diplômés	1.564	432	1.996
Employés administratifs	385	311	696
Ouvriers	2.561	219	2.780
	4.842	977	5.819

La distribution par sexe, à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2011, du personnel du groupe est la suivante :

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie			
Administrateurs	13	-	13
Cadres Supérieurs	7	1	8
Cadres	280	49	329
Diplômés	1.721	478	2.199
Employés administratifs	504	363	867
Ouvriers	6.103	545	6.648
	8.628	1.436	10.064

De plus le numéro d'employés à la clôture de l'exercice pour les sociétés inclus dans la consolidation par la méthode proportionnelle a été de 5.326 (2011 : 269).



26 Leasing opérationnel

Les paiements minimums futurs à verser au titre du bail sous leasings opérationnels non annulables sont les suivants :

	2012	2011
Moins d'un an	18.570	37.699
De 1 à 5 ans	27.957	24.494
Plus de 5 ans	29.322	7.368
Total	75.849	69.561

La dépense reconnue dans le compte de résultat au cours de l'exercice correspondant aux leasings opérationnels s'élève à 116.687 milliers d'euros (2011: 94.414 milliers d'euros).

Le Groupe loue à un tiers l'édifice où son siège social est établi. Le bail est établi pour une période de 12 ans à compter de la date de sa signature (15 mars 2007), mais le Groupe pourra exercer une option d'achat à partir de la 5ème année ; les parties devront à cette fin convenir préalablement des conditions de l'opération. Étant donné qu'à la date de démarrage de la location, et à la date de formulation des présents comptes annuels consolidés, il n'est pas probable que le Groupe exerce l'option d'achat, le contrat a été classé comme leasing opérationnel, et le tableau précédent a inclus tous les versements engagés jusqu'à l'expiration des 12 années initialement prévues.

27

Résultat Net Financier

Le résultat net financier au 31 décembre 2012 et 2011 est le suivant:

	2012	2011
Frais d'intérêts et autres frais financiers	(349.267)	(288.956)
Gains / (pertes) à leur juste valeur d'instruments financiers dérivés	-	(8.103)
Détérioration des investissements disponibles à la vente (Note 10)	-	(1.837)
Frais financiers	(349.267)	(298.896)
Recettes d'intérêts et autres recettes financières	43.638	48.040
Détérioration des investissements disponibles à la vente (Note 10)	-	17.365
Gains / (pertes) nets pour transactions en monnaie étrangère	11.072	18.161
Gains / (pertes) à leur juste valeur d'instruments financiers dérivés	101	-
Recettes financières	54.811	83.566
Résultat net financier – Dépense	(294.456)	(215.330)



28 Impôt sur les bénéfices

Grupo Isolux Corsán, S.A. est la société dominante du Groupe Fiscal 102/01, étant ainsi autorisé à présenter une déclaration consolidée en Espagne pour toutes les sociétés incluses dans le Groupe Fiscal.

Le frais d'impôts sur les bénéfices s'arrange de :

	2012	2011
Impôt courant	78.209	41.694
Impôt différé (Note 21)	(76.224)	(14.345)
Total Frais d'impôts	1.985	27.349

L'impôt sur le bénéfice du Groupe avant impôts diffère comme suit du montant théorique qui aurait été obtenu en employant le taux d'imposition applicable aux bénéfices des sociétés consolidées :

Activités continues :

	2012	2011
Bénéfice avant impôts	22.231	39.757
Impôt calculé au taux d'imposition applicable aux bénéfices de la Société dominante	6.669	11.927
Effet sur la quotité de frais non déductibles aux effets fiscaux	10.645	2.343
Effet généré par un écart des taux dans d'autres pays et d'autres différences dans les sociétés de l'extérieur	(1.762)	78
Déductions générées au cours de l'exercice	-	26.583
Autres	(2.844)	(11.676)
Frais d'impôt	12.708	29.255

Activités abandonnés :

	2012	2011
Bénéfice avant impôts	(122.544)	(6.931)
Impôt calculé au taux d'imposition applicable aux bénéfices de la Société dominante	(36.763)	(2.079)
Effet sur la quotité de frais non déductibles aux effets fiscaux	26.040	175
Effet généré par un écart des taux dans d'autres pays et d'autres différences dans les sociétés de l'extérieur	-	-
Déductions générées au cours de l'exercice	-	-
Autres	-	-
Frais d'impôt	(10.723)	(1.904)

Dans les frais d'impôt de l'exercice 2011 est inclus l'effet généré par la cessation des crédits fiscaux en attente d'application pour déductions, d'un montant de 26.583 milliers d'euros, ceci parce que pendant l'exercice certaines entreprises espagnoles ont quitté le périmètre de consolidation du Groupe Fiscal dont la société mère est Grupo Isolux Corsán, SA. c'est ainsi que les actifs d'impôts différés de ces sociétés ont été retirés suite à une approche prudente.

Le taux d'imposition effectif, activités continues et abandonnées inclus, était de 1,98% (2011 : 83,32 %), qui diffère du taux d'imposition applicable à la Société dominante (30 % en 2011 et 2012) en raison essentiellement de l'effet net généré par l'existence de frais non déductibles qui accroissent le taux d'imposition effectif, et par la génération de déduction qui réduisent le taux d'imposition effectif, ainsi que les différences de taux d'imposition de sociétés situées à l'extérieur susceptibles d'être supérieures ou inférieures au taux

d'imposition en vigueur en Espagne, et qui en conséquence accroîtraient ou réduiraient le taux d'imposition effectif.

Le 1 juillet 2010 a été signalé à la société Grupo Isolux Corsán, S.A. comme société dominante du groupe fiscal, le début des contrôles fiscaux pour l'impôt sur des sociétés des exercices 2005-2008.

Par ailleurs, plusieurs sociétés du Groupe Isolux Corsán ont eu une inspection générale de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (2006 - 2008) et l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (2006 - 2008), rapport annuel d'activités (2005 - 2008) et rapport récapitulatif de livraison et les acquisitions intracommunautaires de biens (2005-2008).

À la suite des activités d'inspection pendant l'année 2012, des actes de l'impôt sur le revenu ont été prises pour les périodes étudiées. Certains de ces actes ont été signés sous réserve de Grupo Isolux Corsán, principalement par les concepts de déductions pour l'exportation, les opérations outre-mer, des charges non déductibles et autres déductions sur les réévaluations de biens totalisant environ € 33,7 millions, ce qui correspond entièrement aux sociétés dépendantes du Groupe Fiscal.

Le 31 août 2012 une plainte económico-administrative a été déposée auprès du Tribunal económico-administratif central contre ces actes.

Dans l'avis de la direction de la société mère et ses conseillers fiscaux, ils ont de solides arguments à l'appui de la position du groupe, il est estimé que ces actions n'auront pas d'effets qui pourraient avoir un impact significatif sur la situation financière de Groupe.

Le Groupe a proposé certaines propriétés comme garantie du recours des actes avant mentionné et d'autres recours à l'administration fiscale. La valeur nette comptable des propriétés touchées s'élève à 65,3 millions d'euros.

Les impôts suivants demeurent ouverts à inspection pour les exercices indiqués ci-après :

Impôts	Exercices
Impôt sur les Sociétés	2009 à 2011
Taxe sur la Valeur Ajoutée	2009 à 2012
Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques	2009 à 2012
Autres Impôts	Derniers 4 exercices

Entre autres conséquences des différentes interprétations possibles de la législation fiscale en vigueur, des passifs additionnels pourraient surgir d'une éventuelle inspection. En tous les cas, les administrateurs de la Société dominante considèrent que ces passifs, s'ils se produisaient, n'auraient pas d'effet significatif sur les comptes annuels consolidés.



29 Bénéfices par action

Bénéfices de base et bénéfices dilués

Les bénéfices de base par action sont calculés en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les bénéfices dilués par action sont calculés en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour refléter la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Étant donné que la Société ne détient aucun type d'actions ordinaires potentiellement dilutives, le bénéfice par action diluée correspond au bénéfice par action de base.

	2012	2011
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires de la société (Milliers d'euros)	(38.394)	24.069
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	87.346.542	87.316.199
Bénéfices (perte) de base par action (Euros par action)	(0,43)	0,27

30

Dividendes par action

Les dividendes distribués (ou proposés) pour le résultat de l'exercice 2011 s'élèvent à 10.000 milliers d'euros (voir Note 18), ce qui suppose respectivement un dividende par action de 0,11 euros.

Pendant l'exercice 2012 on ne propose pas distribution des dividendes.



31 Engagements, Éventualités et Garanties octroyées

31.a) Engagements

Engagements d'acquisition d'actifs fixes

Il n'y a pas d'investissements engagés significatifs pour l'acquisition d'actifs à la date de clôture du bilan, différentes de ces requises dans le cours ordinaire des affaires.

Engagements pour leasing opérationnel

Le Groupe loue différents locaux, bureaux et autres éléments d'immobilisations corporelles en vertu de contrats non annulables de leasing opérationnel. Ces baux présentent des termes variables, des clauses par tranches et des droits de renouvellement.

La dépense liée à la location et imputée au compte de résultat au cours de l'exercice, ainsi que l'information relative aux paiements minimums futurs, ont été incluses dans la Note 26.

Engagements d'achat d'actions

Le 23 janvier 2011, les trois actionnaires de Viabahia Concessionaria de Rodovias, S.A. ont signé un accord en vertu duquel l'un des actionnaires minoritaires pourrait vendre ses actions dans ladite société aux autres actionnaires, ce qui impliquerait que le Groupe pourrait augmenter sa participation à 70%. Ces opérations pourraient avoir lieu uniquement après expiration de la période de restriction (2 ans après la signature du contrat de concession), après la signature de l'accord d'achat d'actions et lorsque toutes les approbations nécessaires auraient été obtenues.

Engagements d'investissements:

Dans le cadre de ces accords, le Groupe s'est engagé à faire un apport de 100 millions de dollars (équivalent à 75.770 millions d'euros) (50% par de la dette convertible de 50% par capitaux propres) à travers de sa filiale Grupo Isolux

Corsán concessions, Isolux Infrastructure Netherland S.L. (Note 32).

31.b) Éventualités et Garanties octroyées

Le Groupe a des passifs éventuels au titre d'aval bancaires et d'autres garanties liés au cours normal de l'activité selon les conditions générales du contrat le Groupe se voit obligé de prêter des cautions techniques en relation avec l'exécution des travaux qui pourraient être constituées en espèces ou moyennant des avals bancaires et doivent être maintenues pendant une certaine période.

Dans le cours normal des activités, comme toute compagnie consacrée à des activités d'ingénierie et de construction, le Groupe a accordé des avals à des tiers pour une valeur de 1.656 millions d'euros (2011 : 1.611 millions d'euros) comme garantie de la bonne exécution des contrats. En ce qui concerne l'activité de concessions, le Groupe a prêté des cautions pour assurer l'exécution des contrats de concession et la correcte mise en œuvre des projets pour un montant de 142 millions d'euros (2011 : 240 millions d'euros).

En relation avec ces garanties n'est pas censés sortir aucun passif significatif additionnel ne devrait surgir, outre les cas pour lesquels des provisions ont été dotées selon les indications de la Note 22.

Dans le cadre des accords conclus avec PSP dans le regroupement d'entreprises décrit à la note 32, le Groupe a des engagements liés à l'accomplissement des budgets de construction des projets de concession entre autres. Basé sur les écarts significatifs qui peuvent se produire sur ces engagements, pourraient apparaître dans les futurs passifs supplémentaires dans le groupe pour traiter celles ci. En outre, le Groupe est en cours d'annulation de certaines garanties en ce qui concerne les autres actifs vendus à des tiers pour un montant de € 35,7 millions.

32 Regroupements d'entreprises

a) Isolux Infrastructure et sociétés dépendantes :

Pendant juin 2012 le Groupe a signé un accord avec le fond d'investissement Infra-PSP Canada Inc. à travers lesquels ces derniers retraits, après l'accomplissement de plusieurs conditions qui ont été accompli pendant l'année, dans l'actionariat de la société participée Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. et sociétés dépendantes, sous groupe dédié à l'activité de l'exploitation de sociétés concessionnaires d'autoroutes et lignes de transmission électrique, et de sociétés génératrices d'énergie électrique à travers des parcs solaires photovoltaïques.

Grâce à cette accord PSP s'engage a faire un apport de 627 millions de USD à Isolux Infrastructure Netherlands, B.V., parmi lesquels un 50% se fera à travers un prêt convertible et l'autre 50% à travers d'un apport de capital (acquisition d'actions émises par Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.).

Comme part de cet accord le Groupe s'engage pour faire un apport de 125 millions de dollars à Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. (50% à travers de dette convertible et 50% a travers de capitaux propres). Aussi le Groupe a fourni à cette société

des concessions d'autoroutes et lignes de transmission électrique et l'affaire de génération d'énergie photovoltaïque.

Les accords réalisés entre les actionistes fait que les décisions clés de l'entreprises doivent être prises de manière commune, c'est pour ça que la participation dans cette société (et son groupe de sociétés) a passé d'être une société dépendante à être une coentreprise, cette opération a été enregistré comme un changement de contrôle, c'est ainsi que les politiques comptables décrites dans la note 2.2 commencent à s'appliquer. La revalorisation conséquence de cette opération a été appliquée entièrement aux actifs identifiables, étant la contrepartie enregistrée « Autres revenus d'exploitation » (voir note 24). Pour la répartition du coût d'achat la juste valeur estimative a été appliquée aux concessionnelles et aux parcs solaires, ceci calculés en base à la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, et en tenant compte des différentes clauses de l'accord mentionné dans le paragraphe précédent.

Le tableau suivant résume les contreparties et les juste valeurs provisionnelles des actifs achetés et les passifs pris en charge lors de l'acquisition :

	Milliers d'euros
Juste valeur des actifs et des passifs	1.038.000
Frais de l'opération et autres	(18.189)
Total Contreparties	1.019.811
Montants reconnus des actifs identifiables achetés et des passifs pris en charge :	
Trésorerie	235.038
Actifs Incorporeels assignés à des projets	1.901.093
Autres immobilisations assignés à des projets	2.535.169
Autres actifs non courants	97.695
Autres actifs courants	290.560
Dettes avec établissements de crédit non courantes	(2.345.919)
Autres passifs non courants	(576.138)
Autres passifs courants	(854.895)
Solde créditeur avec l'administration publique	(10.062)
Total actifs identifiables achetés et des passifs pris en charge	1.272.541
Participations non dominantes	(252.730)
Total	1.019.811

L'estimation préliminaire peut réviser pendant un période de 12 mois depuis la date de pris de contrôle.

L'effet de cette opération de regroupement d'entreprises dans le compte de résultat de l'exercice pour la partie de l'année pendant laquelle il y avait pas de contrôle du sous groupe de sociétés résultant en une moindre comptabilisation de la chiffre d'affaire et du résultat négatif de 32.978 milliers d'euros et (4.570 milliers d'euros), respectivement.



b) Las Cabezadas de Aranjuez, S.L.

Le 22 octobre 2012 le Groupe acheta le contrôle de la société « Las Cabezadas de Aranjuez, S.L. », qui est dédiée à la gestion immobilière de quelques terrain et droits futurs d'urbanisation à Aranjuez, et que précédemment était classifié comme une coentreprise. La prise de contrôle a été réalisé à travers l'achat des participations correspondant au 60% des capitaux propres de la société à travers de l'assomption de la part du Groupe de garanties financières d'une valeur de 12 millions d'euros. Cette opération n'a pas eu d'effet dans les résultats de l'exercice puis que les actifs nets étaient déjà enregistrés à sa juste valeur.

Pour la répartition du coût d'achat, la juste valeur du projet dans lequel la société participe a été appliquée grâce à une étude fait par un expert indépendant, ceci calculé en base à la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs.

L'estimation préliminaire peut réviser pendant un période de 12 mois depuis la date de pris de contrôle.

c) Acquisition du Groupe T-Solar Global, S.A.

Au cours du mois de mai 2011, le Groupe a acquis le contrôle de la société Groupe T-Solar Global, S.A. (ci-après GTSG), une société

qui, à son tour est la société dominante d'un groupe de sociétés basées principalement en Espagne que a cette ce dédiait a des activités de production d'énergie solaire photovoltaïque à travers des parcs en propriété et la fabrication de panneaux solaires photovoltaïques à travers sa filiale basée en Espagne.

La prise de contrôle a été réalisée à travers plusieurs étapes:

- Au 31 décembre 2010, le groupe avait une participation de 19,80% dans GTSG classée comme des investissements dans des sociétés mises en équivalence.
- Pendant les premiers mois de 2011, à travers diverses opérations sociétaires concernant :
 - des achats de participation de tiers (d'un montant de 18.912 milliers d'euros) et
 - des apports de capital (d'un montant de 98.127 milliers d'euros) qui ont provoqué une dilution des autres actionnaires, le groupe a acquis le contrôle de GTSG le 31 mai, avec une participation à cette date de 60,74%.

Le tableau suivant résume la contrepartie payée par GTSG et les justes valeurs provisoires des actifs acquis, les passifs pris en charge et la participation non dominante dans GTSG à la date d'acquisition :

	Milliers d'euros
Achat de participation à tiers	18.912
Apportassions de Capital dans l'exercice 2011 en effectif	98.127
Contre-prestation total transférée	117.039
Juste valeur de la participation dans les capitaux propres du Groupe T-Solar Global maintenue avant le regroupement d'entreprises	128.875
Total Contre-prestation	245.914
Imports reconnus d'actifs identifiables acquis y passifs assumés	
Effectif	65.321
Immobilisations corporelles	1.125.467
Fond de Commerce	49.181
Actifs incorporels	752
Dépôts, fiances constitués y autres actifs à long terme	47.730
Actifs d'impôts différés	49.742
Stocks et en cours	8.584
Clients et comptes rattachés	95.259
Autres actifs courants	1.311
Dettes avec des entités financières non courantes	(785.709)
Autres passifs non courants	(86.994)
Dettes avec des entités financières courantes	(151.838)
Autres passifs courants	(45.367)
Passifs d'impôts diffères	(35.767)
Total actifs nets identifiables	337.672
Participations non dominantes	(132.570)
Fond de Commerce	40.812
Total	245.914

Les principaux aspects considérés dans l'assignation du coût de l'assignation préliminaire étaient les suivants:

- La juste valeur estimée des parcs solaires-photovoltaïques en fonctionnement et le développement inclus dans le portefeuille de projets existants à la date d'acquisition a été calculée selon le critère d'actualisation des flux de trésorerie futurs réalisé par un expert indépendant et selon la valeur attribuée dans les transactions avec des tierces parties indépendantes.
- La juste valeur des participations non dominantes dans GTSG a été estimée selon le pourcentage de participation non dominant dans les actifs net de GTSG identifiés à la date d'acquisition.

Le fond de commerce s'élevant à 40.812 milliers, généré dans le regroupement d'entreprises est assigné à l'unité génératrice de trésorerie de production d'énergie à travers les parcs solaires photovoltaïques. En outre, parmi les actifs acquis, il existe un fond de commerce s'élevant à 47.824 milliers d'euros qui est assigné à l'unité génératrice de trésorerie pour la fabrication de panneaux solaires et autre de 1.357 milliers d'euros assigné à l'unité génératrice de trésorerie de génération d'énergie à travers de parcs solaires photovoltaïque

Les principales hypothèses considérées dans l'évaluation de l'usine des panneaux ainsi que dans les parcs solaires photovoltaïques sont incluses dans la note 7.

Il n'y a eu aucun résultat significatif dans le compte de résultat consolidé à la suite du regroupement d'entreprises.

Le chiffre d'affaires net fourni par GTSG à partir du 1 juin 2011, qui est inclus dans le compte de résultat consolidé pour l'exercice 2011, s'élève à 45.170 milliers d'euros. De même, au cours de cette période GTSG a fourni une perte de 13.924 milliers d'euros.

Si GTSG avait été consolidée à partir du 1 janvier 2011, le compte de résultat consolidé afficherait un chiffre d'affaires net de 93.409 milliers d'euros et une perte de 37.199 milliers d'euros supérieurs. Ces impacts comprennent l'effet de l'amortissement supplémentaire par l'augmentation de la valeur des actifs fixes générés dans le processus d'assignation du prix d'une valeur de 3.860 milliers d'euros (net d'impôts).

d) Acquisition de Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A.

En juin 2011, la filiale d'Isolux Energia e Participações, S.A. a réalisé une vente de ses participations dans des regroupements d'entreprises de Porto Primavera Transmissora de Energia, S.A., Vila do Conde Transmissora de Energia, S.A. et Cachoeira Paulista Transmissora de Energia, S.A (CPTE). Le Groupe avait une participation de 33,33% dans chacune des sociétés. En contrepartie de la vente, le Groupe a acquis toutes les actions de CPTE. En plus d'un paiement en espèces de 9.478 milliers d'euros.

Comme conséquence de cette opération, la participation en CPTE a passé d'être une coentreprise à être une société dépendante, l'opération a été enregistrée comme un changement de contrôle, appliquant de cette manière les politiques comptable de la note 2.2. La revalorisation qui apparaît comme conséquence de cette opération a été complètement appliqué aux actifs identifiables, de cette manière aucun fond de commerce a été reconnue, étant la contrepartie enregistré à « Autres revenus d'exploitations » (voir note 24). Pour la répartition du coût d'achat le Groupe a pris la juste valeur estimative des actifs concessionnels, ceci calculé en base à la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Le tableau suivant résume la contrepartie payée et les justes valeurs des actifs acquis et les passifs pris en charge à la date d'acquisition :

Contre-prestation	Milliers d'euros
Paiement en effectif	9.478
Juste valeur des actifs et passifs apportés	71.844
Total contre-prestation	81.322
Imports reconnus d'actifs identifiables acquis y passifs assumés	
Effectif	3.887
Comptes débiteurs actif financier	129.365
Autres actifs	7.983
Dettes avec des entités financières courantes	(30.395)
Autres passifs	(15.464)
Passifs d'impôts différés	(14.054)
Total actifs nets identifiables	81.322

Le chiffre d'affaires net fourni par CPTE, depuis qu'elle a été incluse de manière globale dans le compte de résultat consolidé pour l'exercice 2011, s'élève à 17.915 milliers

d'euros. De même, au cours de cette période, elle a fourni au résultat de 11.516 milliers d'euros.



33 Transactions avec des parties liées

Les opérations réalisées avec des parties liées durant les exercices 2012 et 2011 relèvent de l'activité ordinaire du Groupe. Les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

a) Opérations réalisées avec les principaux actionnaires de la Société

a.1) Opérations réalisées avec Grupo Corporación Caja Navarra

Les opérations que le Groupe réalisait avec le Groupe Corporación Caja Navarra sont uniquement liées à son activité bancaire. Au 31 décembre 2011, la nature des opérations réalisées et leur montant étaient les suivants :

	2011	
	Octroyé	Disposé
Polices de Crédit	26.000	7.337
Crédits à Long Terme – Syndiqué	28.300	28.300
Financement des Projets	13.358	13.358
Avals octroyés	10.000	9.864
Autres Prêts	9.000	9.000

Au 31 décembre 2011 le Groupe avait une ligne de cartes de crédit d'exportation avec une limite de 5.000 milliers d'Euros, n'étant pas au 31 décembre 2011.

En outre, le Groupe avait ouvert de nombreux comptes courants nécessaires à la réalisation de ses opérations ordinaires et gère une part de sa trésorerie moyennant la souscription d'actifs financiers à travers le Groupe Corporación Caja Navarra.

Le compte résultat de chaque période inclut les dépenses et les recettes liées aux opérations susvisées, qui résultent des conditions de marché.

L'information correspondante à 2012 a été incluse avec l'information de Caixabank puis que cette entité a acheté Caja Navarra.

a.2) Opérations réalisées avec Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U

Les opérations que le Groupe réalisait avec Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U sont uniquement liées à son activité bancaire. Au 31 décembre 2011 les opérations contractées étaient les suivantes:

	2011	
	Octroyé	Disposé
Polices de Crédit	600	600
Avals	129	129

De plus, le Groupe a plusieurs comptes ouverts nécessaires pour la réalisation de ses opérations ordinaires et gère une partie de sa trésorerie à travers la contractations d'actifs financiers à travers de Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U.

Dans le compte de résultat de chaque période sont inclus les coûts et revenus relatifs aux opérations avant mentionnés, lesquels sont résultat des conditions du marché.

L'information correspondante au 2012 est adjointe dans l'information de CAIXABANK puis que cette entité a acheté Cajasol pendant le 2012.

a.3) Opérations réalisées avec CAIXABANK

Caixabank pendant l'exercice 2012 a acheté le Groupe Banca Civica auquel appartient entre autres la Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U. et le Groupe Corporación Caja Navarra. De cette manière en 2012 Caixabank est maintenant un actionnaire important dans le groupe.

Les opérations du Groupe avec Caixabank sont seulement des activités bancaires. Au 31 décembre 2012, les opérations contractées étaient les suivantes :

	2012	
	Octroyé	Disposé
Polices de Crédit	28.000	26.736
Crédits à Long Terme – Syndiqué	75.459	75.459
Financement des Projets	66.082	66.082
Prêts hypothécaires	841	841
Avals octroyés	92.398	79.189
Autres Prêts	7.200	7.200

En outre, le Groupe a ouvert de nombreux comptes courants nécessaires à la réalisation de ses opérations ordi-

naires et gère une part de sa trésorerie moyennant la souscription d'actifs financiers à travers Caixabank.

Le compte résultat du période inclut les dépenses et les recettes liées aux opérations susvisées, qui résultent des conditions de marché.

D'autre part le Groupe a conclu avec Caixabank des instruments financiers dérivés de SWAP de taux d'intérêt pour couvrir l'évolution future de l'Euribor pour une valeur notionnel de 121.181 milliers d'euros en relation avec le prêt syndiqué et le financement spécifique de certains projets.

a.4) Opérations réalisées avec Charanne B.V.

La société a réalisé les opérations suivantes avec l'actionnaire Charanne B.V durant les exercices 2011 :

- Le 7 Février 2008, le Groupe a obtenu un prêt avec la société Vista B.V pour un montant total de 4.700 milliers d'euros, avec une échéance a un an, et des taux d'intérêts de l'Euribor plus un différé de 1%. Durant 2009 ce prêt a été rénové par 1 an et a été traversée à la Société Charanne B.V. Durant l'exercice 2012 ce prêt s'est rénové par 1 an additionnel.
- Le 4 décembre 2008, de produit l'achat d'une partie du Groupe de 100% des actions que détenait Vista B.V dans la société Azul de Cortes. Durant 2009, la dette qui nourrissait le Groupe de cette Société a été traversée à la Société Charanne B.V. Le solde à payer 31 décembre 2011 en relation à cette opération était de 11.076 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012 cette dette a été annulée.

a.5) Autres opérations :

Avec date de 28 décembre 2012, certains actionnaires du Groupe Isolux Corsan : Grupo Corporación Caja Navarra, Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U et Cartera Perseidas ont fait une augmentation du capital, à travers l'apport en espèces d'actions en GTS Global, S.A. correspondant au 18.02% de participation dans l'actionnariat de cette société. D'autre parte, le 28 décembre 2012 Charanne B.V. et Construction investment, S.arl augment le capital du Groupe Isolux Corsan Concesiones S.L. á travers l'apport d'actions de GTS Global S.A. correspondants au 7,7% et 1,17% de participation respectivement.

Les transactions réalisées avec ces parties liées du groupe sont réalisées selon les conditions du marché.

b) Opérations réalisées avec des Administrateurs et des Cadres de la Société

b.1) Information exigée par l'article 229 et 231 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux

Les administrateurs de la Société n'ont aucun sujet dont ils seraient tenus d'informer en vertu des articles 229 à 231 de la Loi espagnole des Sociétés de Capitaux, approuvée à travers le Réal Décret Législative 1/2010 du 2 juillet, sauf en ce qui concerne situations décrites ci-dessous par rapport à certains des administrateurs, y compris les charges, les fonctions exercées et les participations, dans des sociétés qui correspondent au Groupe Isolux Corsan, tout au 31 Décembre 2012:

- D. Luis Delso Heras est membre du Conseil d'Administration de Ghesa, Ingeniería y Tecnología, S.A., de Cable Submarino de Canarias, S.A., de Corsán-Corviam Construcción, S.A. , de Isolux Ingeniería, S.A. (Président) , de Isolux Wat Ingeniería, S.L.U. (Président) , de Isolux Corsán Concesiones, S.A.U. (Président), de Isolux Corsán Immobilière, S.A. (Président) , de Infinita Renovables, S.A., de T-Solar Global, S.A.U. (Président), de T-Solar Global, S.A. (Président), de Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L. (Président), de Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U. (Président). et de Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.
- D. José Gomis Cañete est membre du Conseil d'Administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Vice-président) ,de Isolux Ingeniería, S.A. (Vice-président), de Isolux Wat Ingeniería, S.L. (en sa condition de représentant personne physique de Construcción Investments, S.a.r.l. - Vice-président), de Isolux Corsán Immobilière, S.A. (Vice-président), de Isolux Corsán Concesiones, S.A.U. (Vice-présidente); de Infinita Renovables, S.A. (Président); de T-Solar Global, S.A.; de Grupo T-Solar Global S.A. (Vice-président) ; de Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L. (Vice-président); de Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U. (Vice-président); et de Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.
- D. Antonio Portela Álvarez est membre du Conseil d'Administration de Desarrollo de Concesiones y Servicios, Sercón, S.A.(Président) , de Infinita Renovables, S.A. (Conseiller), de T-Solar Global, S.A.U., (Conseiller); Grupo T-Solar Global, S.A. (Conseiller); de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán Immobilière, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán



Concesiones, S.A. (Conseiller Délégué), de Isolux Ingeniería, S.A. (Conseiller Délégué), de Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L. (Conseiller Délégué), de Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L. (Conseiller Délégué); de Isolux Corsán Aparcamientos, S.L. (Président) et de Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. (Conseiller).

Aussi, D. Antonio Portela Álvarez possède une participation dans capital social de Infinita Renovables, S.A. (participation indirecte, à travers d'autres sociétés, inférieure au 10%) et en Aral, Gestión y Organización S.L. (33%).

- D. Francisco José García Martín est membre du Conseil d'Administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A. (Président)
- D. Serafín González Morcillo est membre du Conseil d'Administration de Isolux Wat Ingeniería, S.L.,
- D. Francisco Moure Bourio, est membre du Conseil d'Administration y associé de PGP de Energía, S.A., en plus il est membre du Conseil d'Administration de Isolux Wat Ingeniería, S.L.U.
- Inversiones Corporativas, S.A est membre du Conseil d'Administration de El Reino de Don Quijote de la Mancha, S.A.; de Urbanizadora Montearagón, S.L.; de CCM Iniciativas Industriales, S.L. (administrateur commune); de Industrializaciones Estratégicas, S.A.; de Comtal Estuc, S.L.; de Cartera Nueva Santa Teresa, S.L. (Président); de Global Uninca, S.A. (Administrateur Mancomuné); de Obenque, S.A.; de Grupo Naurener, S.A.; de Biocombustibles de Cuencia, S.A.; de Promogedesa, S.A.; et de Promogedesa Villaviciosa, S.A.

Possède aussi une participation social dans les suivantes sociétés: CCM Iniciativas Industriales, S.L. y filiales (99,99%); CCM Immobilière Centrum 2004, S.L. y filiales (99,99%); CCM Immobilière del Sur 2004, S.L. et filiales (99,99%); Comtal Estruct, S.L. (31,51%); Construcciones Sarrion, S.L. (5,00%); DHO Grupo Constructor Corporativo S.L. (16,01%); El Reino de Don Quijote de la Mancha, S.A. (12,80%); Planes e Inversiones CLM, S.A. y filiales (99,99%); Bami Newco, S.A. (5,39%); Midamarta S.L. (99,99%); Diverga Construcciones, S.L. (4,95%), Obenque S.A. (14,33%); Explotaciones Forestales y Cinegeticas Alta-Baja (99,85%); Hormigones y Aridos Aricam, S.L. (25%); et de Desarrollo Industrial Aricam, S.L. (4,74%); Global Uninca, S.A. (50,00%); Grupo Naturener (20%); Biocombustibles de Cuencia, S.A. (20%); Cartera

Nuevo Santa Teresa, S.A. (67,68%); Promociones MiralSur, S.L. (0,01 %).

- D. Ángel Serrano Martínez-Estélez est membre du Conseil d'Administration de Corsán-Corviam Construcción, S.A.; de Isolux Wat Ingeniería, S.L.U.; de Grupo T-Solar Global, S.A.; de Alten Energías Renovables, S.L.; et de Alten 2010 Energías Renovables, S.A.
- D. Javier Gómez-Navarro Navarrete est membre du Conseil d'Administration de Técnicas Reunidas, S.A.
- D. José María de Torres Zabala, en tant que représentant de CARTERA PERSEIDAS, S.L. est membre, à titre individuel, del du Conseil d'Administration de Aupisa, Autovía de los Pinares, S.A.
- Les sociétés qui font partie du groupe de HISCAN PATRIMONIO, S.A.U conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui ont la participation dans les sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:
 - Agua y Gestión de Servicios Medioambientales, S.A., qui détiennent 24,26% du capital social à travers de Empresarial Cajasol, S.A.U.;
 - Autovía del Camino, S.A. qui détiennent le 10,91% du capital social à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.;
 - Cable Submarino de Canarias, S.A., qui détiennent 2,53% du capital social à travers de Caixabank, S.A.;
 - Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A., qui détiennent 7,29% du capital social à travers de Caixabank, S.A.;
 - Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A. (CARISA);
 - Gestión de Aguas de Alcolea, S.A., qui détiennent 49% de la part du capital social à travers de Caixabank, S.A.;
 - Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de Caixabank, S.A.;
 - Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A., qui détiennent 35% du capital social à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.
- Les sociétés qui composent HISCAN PATRIMONIO, S.A.U. Conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même,

analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Autovía del Camino, S.A.;
- Les sociétés qui composent SERCAPGU, S.L., conformément à l'article 42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:
 - Agua y Gestión de Servicios Medioambientales, S.A. (24,26%), à travers de Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U.;
 - Autovía del Camino, S.A. (10,91 %), à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.;
 - Cable Submarino de Canarias, S.A. (3,37%), à travers de Caixabank, S.A.;
 - Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (7,30%), à travers de Caixabank, S.A.;
 - Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A. (CARISA);
 - Gestión Aguas de Alcolea, S.A. (49%), à travers de Caixabank, S.A.;
 - Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de Caixabank, S.A.;
 - Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (35%), à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.

- D. Salvador Alemany Mas (dans sa condition de représentant de SERCAPGU, S.L.) est membre du Conseil d'Administration de :
 - Abertis Infraestructuras, S.A. (Président), avec une participation de 0,0326%;
 - Saba Infraestructuras, S.A. (Président), avec une participation de 0,0263%.

En relation avec le détail de participations directes e indirectes que la personne liée à D. Salvador Alemany Mas (dans sa condition de représentant de SERCAPGU, S.L.) exerce charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Abertis Infraestructuras, S.A. (0,0027%) à travers de Da Ramona Canals Puy;
- Saba Infraestructuras, S.A. (0,0027%) à travers de Da Ramona Canals Puy.

- Les sociétés qui composent INVERSIONES CORPORATIVAS DIGITALES, S.L.U., conformément à l'article

42 du Code de Commerce qui exercent charge ou fonction dans des sociétés ayant le même, analogue ou complémentaire type de l'activité qui constitue l'objet social de la Société sont les suivants:

- Agua y Gestión de Servicios Medioambientales, S.A. (24,26%), à travers de Corporación Empresarial Cajasol, S.A.U.;
- Autovía del Camino, S.A. (10,91 %), à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.;
- Cable Submarino de Canarias, S.A. (3,37%), à travers de Caixabank, S.A.;
- Concessia, Cartera y Gestión de Infraestructuras, S.A. (7,30%), à travers de Caixabank, S.A.;
- Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (2,00%) à travers de Compañía Andaluza de Rentas e Inversiones, S.A. (CARISA);
- Gestión Aguas de Alcolea, S.A. (49%), à travers de Caixabank, S.A.;
- Metropolitano de Tenerife, S.A.U. (6%), à travers de Caixabank, S.A.;
- Sociedad Concesionaria de la Zona Regable del Canal de Navarra, S.A. (35%), à travers de Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra, S.A.

A cet égard, les administrateurs de la Société ne sont soumis à aucune situation de conflit pour laquelle ils devraient informer conformément aux dispositions de l'article 229.1 de la Loi sur les Sociétés à Capital.

L'inclusion de cette information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés du Groupe Isolux Corsán, S.A. répond à l'analyse détaillée des communications reçues de tous les membres du Conseil d'Administration du Groupe Isolux Corsán, S.A. en vertu de l'interprétation téléologique de l'article 229 de la Loi Espagnole des Sociétés de Capitaux.

b.2) Rétributions versées aux Administrateurs et aux Cadres du Groupe Isolux Corsán, S.A.

	2012	2011
Traitements et salaires (indemnités comprises)	6.148	7.669
Jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration	552	559
	6.700	8.228

b.3) Crédits octroyés à des membres du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2012 existent des crédits octroyés à des



membres du Conseil d'Administration par le Groupe de 5.405 milliers d'euros (5.405 milliers d'euros à 31 décembre 2011).

Les crédits proviennent des années 2000 et 2002 ; ils n'ont pas de date d'échéance établie.

b.4) Crédits octroyés au Groupe par les membres du Conseil d'Administration

Le 7 octobre 2011 a été convenue l'annulation du prêt convertible octroyé à GTSG mentionné à la note 11 et dans lequel participaient également certains membres du conseil d'administration du Groupe Isolux Corsan et

autres directeurs. En contrepartie de cette annulation, les membres du conseil d'administration et les directeurs, ont reçu des actions de GTSG équivalant à 2,59% de cette société. Ces actions ont été acquises simultanément par le Groupe Isolux Corsan aux prêteurs mentionnés, en fournissant comme contreprestation 0,7 millions d'euros au moment de la signature et bougeant le paiement qui reste pour un montant de 7 millions d'euros qui restent pendant au 31 Décembre 2012 (La même situation à la fin de 2011).

c) Opérations réalisées avec Sociétés mises en équivalence

Les opérations et soldes avec des Sociétés Associées au 31

2012	Soldes Débiteurs	Soldes Crédeurs	Frais / Achats	Recettes / Ventes
Autopista Madrid-Toledo Concesionaria, S.A. *	8.724	-	-	-
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	1.315	-	-	-
AlqJunia5, S.A.	395	-	-	-
Pinares del Sur, S.L.	9.207	-	-	3.456

*Le solde avec Autopista Madrid – Toledo Concesionaria, S.A. est totalement provisionné.

2011	Soldes Débiteurs	Soldes Crédeurs	Frais / Achats	Recettes / Ventes
Autopista Madrid-Toledo Concesionaria, S.A.	8.328	-	-	168
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	1.315	-	-	-
AlqJunia5, S.A.	395	-	-	-
Pinares del Sur, S.L.	9.193	-	-	7.569
Las Cabezadas de Aranjuez S.L.	13.600	-	-	-

décembre 2012 et au 31 décembre 2011 sont les suivants :

34 Coentreprises

Toutes les opérations décrites dans le présent éloigné ont été réalisées dans des conditions de marché.

Le Groupe détient des participations dans les coentreprises décrites dans l'Annexe III. Les montants indiqués ci-après représentaient la participation du Groupe, selon les pourcentages qui lui reviennent, dans les actifs et les passifs, les recettes et les résultats des coentreprises (Voir note 2.2). Ces montants ont été inclus dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé:

	2012	2011
Actifs :		
Actifs non courants	4.086.654	888.614
Actifs courants	434.113	108.986
	4.520.767	997.600
Passifs :		
Passifs non courants	2.841.022	597.237
Passifs courants	835.743	93.582
	3.676.765	690.819
Actifs nets	844.002	306.781
Recettes	866.761	407.041
Dépenses	(888.562)	(389.408)
Bénéfice après impôts	(21.801)	17.633

Il n'y a pas de passifs éventuels correspondant à la participation du Groupe dans les coentreprises, ni de passifs éventuels des propres coentreprises.



35 Unions Temporaires d'Entreprises (UTE)

Le Groupe détient des participations dans les UTE décrites dans l'Annexe IV. Les montants indiqués ci-après représentaient la participation du Groupe, selon les pourcentages qui lui reviennent, dans les actifs et les passifs, les recettes et les résultats des UTE. Ces montants ont été inclus dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé :

	2012	2011
Actifs :		
Actifs non courants	1.546	6.719
Actifs courants	403.012	496.309
	404.558	503.028
Passifs :		
Passifs non courants	229	141
Passifs courants	385.724	490.847
	385.953	490.988
Actifs nets	18.605	12.040
Recettes	455.998	569.026
Dépenses	(437.393)	(556.986)
Bénéfice après impôts	18.605	12.040

Il n'y a pas de passifs éventuels correspondant à la participation du Groupe dans les UTE, ni de passifs éventuels des propres UTE.

En outre, au 31 décembre 2012, le Groupe participe à certains consortiums (aucun au 31 décembre 2011). Nous avons inclus les montants suivants dans le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé :

	2012	2013
Actifs :		
Actifs non courants	2.536	430
Actifs courants	134.216	52.081
	136.752	52.511
Passifs :		
Passifs non courants	25	(18)
Passifs courants	129.616	48.941
	129.641	48.923
Actifs nets	7.111	3.588
Recettes	81.797	57.578
Dépenses	(74.686)	(53.990)
Bénéfice après impôts	7.111	3.588

36 Environnement

Le Groupe a adopté les mesures opportunes relatives à la protection et à l'amélioration de l'environnement et la minimisation, le cas échéant, de l'impact environnemental, en vertu de la réglementation applicable en la matière. Le groupe n'a donc pas considéré nécessaire d'enregistrer de provision pour risques et charges à caractère environnemental, tout comme il n'existe pas de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.



37 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Le 1^{er} mars 2013, le Groupe à travers sa participée Isolux Corsan Aparcamientos, S.A., a signé un accord avec FCPR Edifice Infra Euro (EIE) pour créer une société pour acheter et gérer un portefeuille de places de parkings en exploitations en Espagne. L'investissement prévue est estimé en 150 millions d'euros et sera effectué principalement par des apports dinéraires du partenaire et financement externe. La nouvelle société sera contrôlée de manière commune selon les accords atteints entre les partenaires.

38 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires dus à PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L. au titre des services d'audit rendus au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1.486 milliers d'euros (2011: 1.552 milliers d'euros).

Le montant des honoraires dus à PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L. au titre d'autres services rendus au cours de l'exercice 2012 s'élève à 636 milliers d'euros (2011: 1.945 milliers d'euros).

Le montant des honoraires d'autres sociétés qui utilisent la marque de PricewaterhouseCoopers pour d'autres services rendus au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1.991 milliers d'euros (2011: 1.621 milliers d'euros).

Le montant des honoraires dus à d'autres commissaires aux comptes au titre des services d'audit rendus au cours de l'exercice 2012 s'élève à 253 milliers d'euros (2011: 680 milliers d'euros).



Anexe I

Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Isolux Ingeniería, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Watsegur, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Elaborados Metálicos Emesa S.L.	A Coruña	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
GIC Fábricas, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Eólica Isolcor, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Luxeol S.L.	Madrid	70,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Sociedad Concesionaria Zona 8-A, S.A	Zaragoza	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Concessions	PwC
Desarrollos de Ingeniería Iguarán S.A.	Avilés	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Eólica, S.A	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
T-Solar Global, S.A.	Vigo	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Isolux Ingeniería USA LLC	Houston	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	E&Y
Isowat Mozambique, Lda.	Maputo	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Maroc, S.A.	Casablanca	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Agua Limpa Paulista, S.A	Sao Paulo	40,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Isolux Corsán Polonia Sp Zoo	Varsovia	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Tecna Estudios y Proyectos S.A.	Buenos Aires	75,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Tecna Proyectos y Operaciones, S.A.	Madrid	75,00%	Tecna Estudios y Proyectos S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Latintecna, S.A.	Lima	74,25%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Otros
Tecna Bolivia, S.A.	Sta. Cruz de la Sierra	67,50%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Tecniact Proyectos e Ingeniería S.A. de C.V.	México DF	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Autres
Tecna Brasil Ltda.	Rio de Janeiro	71,25%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Medianito del Ecuador, S.A.	Quito	57,68%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Ven Tecna, S.A.	Caracas	74,25%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Autres
Tecna del Ecuador, S.A.	Quito	57,69%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	PwC
Tecna Arabia (*)	Al Khobar	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
TPYC Angola, S.A. (*)	Luanda	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Tecna Ingeniería y Construcciones, S.A.S.	Bogotá	75,00%	Tecna Proy. y Operaciones, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Wat Ingeniería, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Ingeniería, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Powertec Española, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Wat Ingeniería, S.L.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Powertec Proyectos e Obras Ltda.	Rio de Janeiro	100,00%	Powertec Española, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Corsán Services S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Wat Ingeniería, S.L.	IG	Services	PwC
Ambulux, S.L. (*)	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Services, S.A.	IG	Services	Pas d'audit
Global Vambro, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Services S.A.	IG	Services	PwC
Aguas de Gata, S.L. (*)	Madrid	100,00%	Global Vambro, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L.	Madrid	96,27%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Concessions	PwC
Desarrollo de Concessions y Services Sercon, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Services	Pas d'audit
Intal. y Montajes La Grela, S.A.	A Coruña	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Corsán Aparcamientos, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán Concessions, S.L.	IG	Concessions	PwC
Aparcamientos IC Talavera II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Segovia II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Ruiz de Alda S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Explotaciones Las Madrigreras, S.L.	Tenerife	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Zaragoza Torrero, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit

Anexo I | Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Isolux Corsán Aparcamientos Madrid, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
I.C. Plaza de Benalmádena Canarias	Las Palmas	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamiento Nuevo Hospital de Burgos, S.L. (*)	Madrid	70,00%	Isolux Corsán Aparcamientos, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Ceufí de Aparcamientos y Serv., S.A.	Ceuta	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Zaragoza, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Talavera, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos Islas Canarias, S.L.	Las Palmas	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Gestión de Concessions, S.A.	La Línea	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Toledanos, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos Segovia, S.L.	Segovia	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	PwC
Aparcamientos IC Toledanos II, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Ponzano, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Hospital de Murcia, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Chiclana, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Aparcamientos IC Córdoba, S.L.	Madrid	100,00%	Hixam Gestión de Aparcamientos II, S.L.U.	IG	Concessions	Pas d'audit
Hixam Gestión de Aparcamientos III, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Corsan-Corviam Construction, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	PwC
Construções Pina do Vale, S.A.	Lisboa	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	PwC
Extremeña de Infraestructura, S.A.	Madrid	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Cyprus Limited	Nicosia	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Panamá, S.A.	Ciudad de Panamá	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux de México, S.A. de C.V.	México DF	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	PwC
Construcciones e Instalaciones del Noreste, S.A. de C.V.	México DF	100,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IG	Construction	PwC
Isolbaja, S.A. de C.V. (*)	México DF	100,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IG	Construction	Pas d'audit
Constructora Presa El Purgatorio SPU, S.A. de C.V. (*)	México DF	98,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán Argentina S.A.	Buenos Aires	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	PwC
Isolux Corsán Argelie EJRL	Argel	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	PwC
Isolux Corsán do Brasil S.A.	Rio de Janeiro	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Projectos, Investimentos e Participações LTDA	Sao Paulo	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Proyectos e Instalaciones LTDA.	Rio de Janeiro	100,00%	Isolux Projectos, Investimentos e Participações LTDA	IG	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán India Engineering & Constuction Private LTD.	Haryana	100,00%	Corsán Corviam Construction S.A.	IG	Construction	PwC
Isolux Corsán Immobilière, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilière	PwC
Valdelirio, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Electrónica Control de Motores, S.A.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Julitex, S.L.	Las Palmas	80,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
El Sitio de la Herrería, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Interisolux Torrejón Vivienda Joven, S.L.	Madrid	90,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Interisolux Alcorcón Vivienda Joven, S.L.	Madrid	80,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	PwC
Olmosa, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Cost Wright, S.L.	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Las Cabezas de Aranjuez, S.L. (*)	Madrid	100,00%	Isolux Corsán Immobilière, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit



Anexe I | Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% Sur le Nominal	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Unidad Mater. Avanz. Ibérica, S.A.	Orense	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
Infinita Renovables, S.A.	Vigo	80,70%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Energies Renouvelables	PwC
Azul de Cortes BV	Amsterdam	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Azul de Cortes, S. de R.L. de C.V.	México DF	100,00%	Azul de Cortes BV	IG	Immobilière	PwC
Bendía, S.A.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
EDIFISA, S.A.	Madrid	96,04%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Immobilière	Pas d'audit
Corvisa, productos asfálticos y aplicaciones, S.L.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	PwC
Powertec Catalunya, S.A.U.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
Powertec Sistemas Energéticos, S.A.U.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
Acta – Actividades Eléctricas Asociadas, S.A.	Lisboa	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Autres
Isolux Corsan Gulf LLC	Oman	70,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
Isolux Corsán Energías Renovables, S.A.	Buenos Aires	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Arabia Saudí, LLC (*)	Riyadh	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Construction	Pas d'audit
Parque Eólico Loma Blanca II, S.A. (*)	Buenos Aires	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
Inversiones Blumen, S.L.U.	Madrid	100,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IG	Ingenierie	Pas d'audit
T-Solar Global Operating Assets, S.L.	Madrid	38,17%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IG	Concessions	PwC
Tuin Zonne Origen, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IG	Concessions	PwC
Global Surya, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IG	Concessions	PwC
TZ Almodóvar del Río, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IG	Concessions	PwC
Ortosolar Promotor de Energías Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IG	Concessions	PwC

(*) Sociétés acquises ou créées aux cours de l'exercice et /ou prise de participation additionnelle dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année antérieure. L'incorporation de ces sociétés au périmètre de consolidation n'a pas généré de ventes additionnelles cette année.

IG : Intégration Globale.

Anexe II

Sociétés Filiales incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Audi-teur
Gestión de Partícipes de Bioreciclaje, S.L.	Cadiz	33.33%	Global Vambro, S.L	MP	Concessions	Autres
Autopista Madrid Toledo Concesionaria, S.A.	Madrid	25.50%	Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L.	MP	Concessions	Autres
Proyectos Inmobiliarios Residenciales, S.L.	Madrid	25.60%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Inmobilière	Pas d'audit
Albalí Señalización, S.A.	Madrid	7.50%	Isolux Ingeniería, S.A.	MP	Ingenierie	Autres

MP: Méthode de participation.



Anexe III

Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Líneas de Comahue Cuyo, S.A.	Buenos Aires	33,34%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingenierie	PwC
Indra Isolux de México S.A de C.V.	México DF	50,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IP	Construction	Pas d'audit
Constructora Autopista Perote Xalapa S.A. de C.V.	México DF	50,00%	Isolux de México, S.A. de C.V.	IP	Construction	PwC
Participes de Biorreciclaje, S.L.	Madrid	33,33%	Global Vambru, S.L.	IP	Concession	Autres
Biorreciclajes de Cádiz S.A.	Cádiz	32,66%	Participes de Biorreciclaje, S.L.	IP	Concession	Autres
Isonor Transmission S.A.C.	Lima	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Concession	PwC
Caravelli Cotaruse Transmisora de Energía S.A.C.	Lima	25,00%	Isonor Transmisión S.A.C.	IP	Concession	PwC
Parking Pio XII, S.L.	Palencia	50,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concession	Pas d'audit
Aparcamientos IC Sarrión	Madrid	51,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concession	Autres
Emiso Cádiz S.A.	Cádiz	50,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concession	Pas d'audit
Aparcamientos Los Bandos Salamanca, S.L.	Madrid	70,00%	Isolux Corsán Aparcamientos S.A.	IP	Concession	Pas d'audit
Concesionaria Autopista Perote Xalapa S.A. de C.V.	México DF	40,39%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concession	PwC
Iccenlux Corp.	Delaware	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concession	E&Y
Wett Holdings LLC	Delaware	40,39%	Iccenlux Corp.	IP	Concession	E&Y
Wett - Wind Energy Transmission Texas, LLC.	Austin	40,39%	Wett Holdings	IP	Concession	E&Y
ICC Sandpiper, B.V.	Amsterdam	62,09%	Isolux Corsán Concessions Infraestructures Holland BV	IP	Concession	Pas d'audit
Isolux Corsán Concessions Cyprus Limited	Nicosia	62,09%	ICC Sandpiper BV	IP	Concession	Pas d'audit
Indus Concessions India Private Limited	Haryana	62,09%	Isolux Corsán Concessions Cyprus Limited	IP	Concession	Pas d'audit
Soma Isolux Surat Hazira Tollway Private Limited	Haryana	31,04%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concession	Autres
Soma Isolux Varanasi Aurangabad Tollway Private Limited	Haryana	31,04%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concession	Pas d'audit
Soma Isolux Kishangarh-Beawar Tollway Private Limited	Haryana	31,04%	Indus Concessions India Private Limited	IP	Concession	Autres
ICCON Transmission Inc. (*)	Vancouver	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concession	Pas d'audit
Interligação Eletrica Norte e Nordeste, S.A.	Sao Paulo	40,39%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concession	E&Y
Jauru Transmisora de Energía, S.A.	Rio Janeiro	26,92%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concession	Deloitte
Plena Operação e Manutenção de Transmissora de Energía Ltda	Rio Janeiro	33,33%	Isolux Energia e Participações Ltda.	IP	Concession	Pas d'audit
Carreteras Centrales de Argentina, S.A.	Buenos Aires	49,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construction	Pas d'audit
Societat Superficialia Preventius Zona Franca S.A.	Barcelona	50,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construction	Pas d'audit
Isolux Corsán India & Soma Enterprises Limited	Haryana	50,00%	Isolux Corsán India Engineering & Constuction Private LTD.	IP	Ingenierie	Pas d'audit
Eclesur, S.A.	Buenos Aires	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Líneas Mesopotámicas S.A.	Buenos Aires	33,33%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingeniería	PwC
Líneas del Norte S.A.	Buenos Aires	33,33%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingeniería	PwC
Ciudad de la Justicia de Córdoba S.A.	Sevilla	50,00%	Corsán Corviam Construcción S.A.	IP	Construcción	Pas d'audit
Empresa Concesionaria Líneas Eléctricas del Sur, S.A.	Buenos Aires	50,00%	Grupo Isolux Corsán, S.A.	IP	Ingeniería	Pas d'audit
Isolux Infrastructure Netherlands, B.V. (*)	Amsterdam	80,77%	Grupo Isolux Corsán Concesiones, S.L.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.	IP	Concessions	PwC
Sociedad Concesionaria Autovía A-4 Madrid S.A.	Madrid	41,39%	Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Brasileña de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Participações de Infraestrutura Ltda	Sao Paulo	80,77%	Isolux Corsán Brasileña de Infraestructuras, S.L.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Participações na Viabahía Ltda	Sao Paulo	80,77%	Isolux Corsán Participações de Infraestrutura Ltda	IP	Concessions	Pas d'audit
Viabahia Concesionaria de Rodovias, S.A. (*)	Sao Paulo	56,54%	Isolux Corsán Participações na Viabahía Ltda	IP	Concessions	PwC

Anexe III | Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Isolux Corsán Mexicana de Infraestructuras, S.L.U.	Madrid	80,77%	Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsan NH1 Cyprus Limited	Nicosia	80,77%	Isolux Corsán Concesiones de Infraestructuras, S.L.U.	IP	Concessions	Autres
Soma-Isolux NH One Tollway Private Limited	Haryana	51,19%	Isolux Corsan NH1 Cyprus Limited	IP	Concessions	Autres
Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	Madrid	80,77%	Isolux Infrastructure Netherlands; B.V.	IP	Concessions	PwC
Isolux Energia e Participações S.A.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	Deloitte
Cachoeira Paulista T. Energia S.A.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	Deloitte
Linhas de Xingu Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Linhas de Taubaté Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Linhas de Macapa Transmissora de Energia Ltda.	Río de Janeiro	80,77%	Isolux Energia e Participações S.A.	IP	Concessions	PwC
Vías Administración y Logística, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	PwC
Operadora Autopista Perote-Xalapa, S.A. de C.V. (*)	México DF	40,39%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Concesiones de México, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Conc. Aut. Monterrey-Saltillo, S.A. de C.V.	México DF	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	PwC
Isolux Corsán Energy Cyprus Limited	Nicosia	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsán Power Concessions India Private Limited	Haryana	80,77%	Isolux Corsan Energy Cyprus Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Mainpuri Power Transmission Private Limited	Haryana	59,77%	Isolux Corsan Power Concessions India Private Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
South East U.P. Power Transmission Company Limited (*)	Uttar Pradesh	59,77%	Mainpuri Power Transmission Private Limited	IP	Concessions	Pas d'audit
Isolux Corsan Concessions Infrastructures Holland BV	La Haya	80,77%	Isolux Corsán Concesiones, S.A.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global, S.A.	Madrid	74,85%	Isolux Infrastructure Netherlands, B.V.	IP	Concessions	PwC
T-Solar Global Operating Assets, S.L.	Madrid	38,17%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Origen, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Global Surya, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Almodóvar del Río, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosolar Promotor de Energías Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Global Elefantina, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Solar, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
T-Solar Autónoma S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Morón Uno, S.L.U. (*)	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Morón 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Ronda 1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Ronda 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Santafe 1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Santafe 2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Tuin Zonne Viana, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Ortosol Energía 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Ortosol Energía 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC



Anexe III | Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Pentasolar Talayuela 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Talayuela 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Madrigal 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pentasolar Madrigal 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pentasolar, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Morita 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Morita, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Castillo de Alcolea 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Castillo de Alcolea, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Archidona I, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Archidona 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Archidona I, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Poza 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ La Poza, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC

Anexe III | Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
TZ Buenavista 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Buenavista, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Buenavista 7, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Alcolea Lancha 7, S.L.U.	Madrid	38,17%	TZ Alcolea Lancha, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Veguilla, S.L.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Origen, S.L.U. y Mihuersol Jerez, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 1, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 2, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 3, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 4, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 5, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 6, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
TZ Veguilla 7, S.L.U.	Madrid	28,07%	Tuin Zonne Veguilla, S.L.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ Los Mochuelos 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Los Mochuelos, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozohondo 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozohondo, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 4, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 5, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Pensolar Pozocañada 6, S.L.U.	Madrid	38,17%	Pensolar Pozocañada, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Granadasolar Sigüenza 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC



Anexe III | Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
Granadasolar Sigüenza 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Granadasolar E. Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Aspa Energías Renovables, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Seca 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Aspa Energías Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ La Seca 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Aspa Energías Renovables, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 1, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 2, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Tuin Zonne Medina 3, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Medina, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
TZ El Carpio, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Elduayen Fotovoltaica, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
P.S. Huerto Son Falconer, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Borealis Solar, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
European Sun Park Arnedo, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Windmill Fotovoltaica, S.L.U.	Madrid	38,17%	Tuin Zonne Origen, S.L.U.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.2, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.3, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.4, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Windmill Energie Alicante 1.5, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.6, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.8, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.9, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.10, S.L.U.	Madrid	74,86%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 1.11, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.1, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.2, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.3, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.4, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Windmill Energie Alicante 2.7, S.L.U.	Madrid	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Yeguas Altas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Albercones, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Las Pesetas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Cortillas, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Paniza, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Huerto Montera, S.L.U.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Parque Solar Saelices, S.L.	Madrid	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
Gts Repartición, S.A.C	Lima	74,84%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Gts Majes, S.A.C.	Lima	74,84%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	PwC
Raggio di Puglia 2 S.R.L.	Roma	38,17%	T-Solar Global Operating Assets, S.L.	IP	Concessions	PwC
ARRL (Mauritius) Limited	Bombay	37,43%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Mazars
Astonfield Solar Rajasthan (Private) Limited	Bombay	37,43%	ARRL (Mauritius) Limited	IP	Concessions	Autres
Astonfield Solar Gujarat (Private) Limited	Bombay	37,43%	ARRL (Mauritius) Limited	IP	Concessions	Autres

Anexe III | Coentreprises incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination Social	Adresse	% sur Nominale	Société Titulaire de la Participation	Raison de consolidation	Activité	Auditeur
T Solar Cyprus Limited	Madrid	74,85%	Global Elefantina S.L.U.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global USA, INC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Grupo T-Solar Global USA, LLC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solar Power Ventures, LLC (USA) (*)	Delaware	44,91%	Grupo T-Solar Global USA, LLC	IP	Concessions	Pas d'audit
Sol Orchard Imperial 1, LLC (*)	Dover	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
GTS Puerto Rico LLC (*)	Delaware	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solaner Puerto Rico One, LLC (*)	Hato Rey	37,43%	GTS Puerto Rico LLC	IP	Concessions	Pas d'audit
GTS Puerto Rico Two LLC (USA) (*)	Hato Rey	74,85%	Grupo T-Solar Global USA, INC	IP	Concessions	Pas d'audit
Solaner Puerto Rico Two LLC (Puerto Rico) (*)	Hato Rey	37,43%	GTS Puerto Rico Two LLC (USA)	IP	Concessions	Pas d'audit
ILANGA LOMCEBO ENERGY (RF) PROPRIETARY LIMITED (*)	Sudáfrica	38,17%	Grupo T-Solar Global, S.A.	IP	Concessions	Pas d'audit
Pinares del Sur, S.L.	Cádiz	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Immobilière	PwC
Alqunia 5, S.A.	Toledo	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Immobilière	Autres
Landscape Corsán, S.L.	Madrid	50,00%	Isolux Corsán Inmobiliaria, S.A.	MP	Immobilière	Pas d'audit

(*) Sociétés acquises ou créées aux cours de l'exercice et /ou prise de participation additionnelle dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année antérieure. L'incorporation de ces sociétés au périmètre de consolidation n'a pas généré de ventes additionnelles cette année. IP: Intégration proportionnelle.
MP: Méthode de participation.



Anexe IV

UTE où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
DEPURADORA MAIMONA UTE	100.00%	INTERC.ARCO TRIUNFO	100.00%
UTE. BURGO-MEDIANA	50.00%	UTE CLIMATIZACIÓN ALCAZAR	40.00%
UTE EDAR CARBONERO	100.00%	UTE INECAT	39.25%
ACCESO PTO. VALENCIA	40.00%	MANIPE ASTURIAS	100.00%
UTE JUCAR VINALOPO	33.33%	UTE VIA SAGRERA	50.00%
CAMINO DE SANTIAGO	50.00%	SEDE ADMINISTRATIVA HOSPITAL	100.00%
CORREDOR DEL MORRAZO	50.00%	UTE ENLACE MEIRAS	50.00%
RONDA LOS OMEYAS UTE	33.34%	UTE DG POLICIA	100.00%
FFCC EL PORTAL UTE	70.00%	ACCESOS SOTO RIBERA	60.00%
CONVENTO SAN FRANCISCO	50.00%	UTE CAJA DUERO	100.00%
UTE PUNTO LIMPIO BENAVENTE	50.00%	REHABILITACIÓN CUARTEL TENIENTE RUIZ	42.50%
UTE ZAMORA VERDE	33.00%	3M APARCAMIENTOS CEUTA	42.50%
UTE EDAR LA LINEA	50.00%	BARRIADA PR.ALFONSO	50.00%
UTE DESDOBLAMIENTO CARTAMA	60.00%	LT 220 KV LUCALA-UIGE	33.33%
UTE VARIANTE LINARES	50.00%	MANTENIMIENTO ALCALA - MECO	100.00%
UTE MADRID TOLEDO	36.00%	GALERIAS BARAJAS	100.00%
REGADIO BEMBEZAR UTE	50.00%	UTE VALENCIA V	50.00%
UTE DESDOBLAMIENTO MARTOS	50.00%	UTE DCS LOMA LA LATA	50.00%
FFCC OSUNA AGUADULCE	50.00%	UTE ELECTRIFICACIÓN PARAPLEJICOS .	100.00%
EJE ATLANTICO ALTA VELOCIDAD	50.00%	SISTEMAS A4T1	50.00%
UTE LAXE	100.00%	UTE LEVATEL	50.00%
UTE EMERG.QUIEBRAJANO	50.00%	MUSEO DE AMERICA	100.00%
UTE ALMAGRO	100.00%	UTE ENARSA OFF	50.00%
ABASTECIMIENTO OVIEDO	100.00%	UTE EDAR LA CHINA	50.00%
UTE ACCESO CORUÑA	50.00%	CSIC EN LA CARTUJA	100.00%
M-501 PANTANOS	50.00%	UTE ARQUITECTURA L-5	43.50%
UTE COIN CASAPALMA	50.00%	AMPLIACIÓN HOSPITAL GUADALAJARA	50.00%
UTE ALMOHARIN	50.00%	HOSPITALIZACION	100.00%
HOSPITAL DE BURGOS	10.00%	MADRES MADRID WATSEGUR	100.00%
UTE ABASTECIMIENTO LERIDA	70.00%	PUENTE PISUERGA UTE	50.00%
UTE MUELLE BAIONA	65.00%	EUBA-IURRETA UTE	50.00%
UTE AITREN.SUPLIDOS	20.00%	RONDA POCOMACO-CORUÑA	80.00%
UTE HOSPITAL MILITAR	100.00%	UTE LOECHES	50.00%
UTE MUNICIPO CORDOBA	50.00%	CENTRO PENITENCIARIO CEUTA	100.00%
LINEA AVE CAMPOMANES	50.00%	AZUCARERA PRAVIA UTE	60.00%
UTE CATENARIA MALAGA	50.00%	TUNEL STA.Mª CABEZA	51.00%
UTE L5 HORTA	40.00%	UTE AVE PINAR II	64.29%
AUTOVIA CONCENTAINA	50.00%	BEATRIZ DE BOBADILLA	100.00%

Anexe IV | UTE où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
FACULTAD DE MEDICINA CTCS	50.00%	RAMBLA ALBOX	70.00%
UTE CORONA F.ABAJON	50.00%	MANTENIMIENTO COMUNICACION.L9	20.00%
UTE GUINOLUX	50.00%	METRO-R.METTAS/VAPES	50.00%
SANEAMIENTO Y ABASTECIMIENTO CHICLANA	50.00%	UTE TUNEL BIELSA	50.00%
UTE ACCESOS CIUDAD REAL	70.00%	PRESA GUADALMELLATO	60.00%
UTE U 11 SAN LAZARO	70.00%	UTE GERONA I	50.00%
HOSPITAL PARAPLEJICOS TOLEDO	80.00%	LAV PINOS PUENTE	80.00%
J.M.VILLA VALLECAS	20.00%	PLANTA TRATAMIENTO RSU	30.00%
J.M.VILLA VALLECAS	80.00%	ZAMORA LIMPIA	30.00%
UTE PRESA SANTOLEA	50.00%	AYUNTAMIENTO JARAIZ	50.00%
EMISARIO RIO PISUERGA	50.00%	UTE AGUAS CILLEROS	60.00%
UTE DEPURADORA FERNÁN NUÑEZ	100.00%	UTE AVICO	33.34%
UTE AVE TRINIDAD	33.34%	BALSA DE VICARIO	70.00%
UTE PLAZA SUR DELICIAS	50.00%	UTE ZONA VERDE	60.00%
UTE MACEIRAS REDONDELA	50.00%	UTE MONUMENTO HISTORICO	60.00%
UTE EDIFICIO MEDICINA	50.00%	UTE ALICANTE I	40.00%
SANEAMIENTO PUERTO DEL CARMEN	70.00%	UTE RIO TURBIO C&S	50.00%
TRAVESIA MARTOS II	50.00%	UTE AVE PORTO-MIAMAN	75.00%
UTE MARBELLA	100.00%	UTE AYUNTAMIENTO MORALEJA	60.00%
ABASTECIMIENTO OROPESA	100.00%	UTE HOSPITAL ZUMARRAGA	80.00%
CARRETERA VALLEHERMOSO-ARURE	70.00%	UTE TORIO-BERNESGA	50.00%
AUTOVIA IV CENTENARIO	70.00%	TOLOSA-HERNIALDE UTE	90.00%
VIA PRAT LLOBREGAT	25.00%	RMS AEROPUERTO SANTIAGO	50.00%
MANTENIMIENTO EDIFICIO MEDIO AMBIENTE	100.00%	UTE CEUTA APARCAMIENTO	50.00%
ACOND.A-495 UTE	60.00%	UTE CHUAC	50.00%
REDES BCN UTE	50.00%	MTTO. VIA ADIF 2011	50.00%
UTE PRESA HORNACHUELOS	50.00%	CONSERVACIÓN CIUDAD REAL	50.00%
UTE CABREIROS	70.00%	ACONDICIONAMIENTO LOS RODEOS	70.00%
LOMA LA LATA - OFF	75.00%	COMISARIA TARRAGONA	90.00%
REGADIO DURATON UTE	100.00%	MERCADO DE TARRAGONA	99.90%
UTE 3 EDAR SESEÑA	99.00%	UTE PALENCIA	50.00%
ACOMETIDAS ATEWICC-4	33.33%	MEJORAS TENERIFE SUR	100.00%
CARRETERA LEÓN CEMBRANOS	65.00%	UTE HOSPITAL DEL SUR	40.00%
DRATYP IX UTE	50.00%	PSFV EN INGLATERRA	100.00%
T.RENFE 07-CENTRO UTE	50.00%	TELECONTROL EDARES	60.00%
T.RENFE 07-NORTE UTE	50.00%	UTE COMPOST.ARAZURI	50.00%
UTE PTO.RICO-MOGAN	30.00%	UTE VICOTEL	50.00%
UTE L3 ROQUETES	100.00%	UTE TENIENTE RUIZ	50.00%



Anexe IV | UTE où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation	Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
NUEVO APOYO TERMINAL BARCELONA UTE	100.00%	UTE VARIANTE ALMANSA	50.00%
UTE VERDUGA	100.00%	CONSTRUCCIÓN SUBESTACIONES LINEAS	50.00%
CIS TENERIFE UTE	100.00%	UTE BENIDORM	49.00%
CENTRO PENITENCIARIO ANDALUCIA ORIENTAL	100.00%	UTE LAS TERRAZAS	100.00%
RIO TURBIO	91.00%	UTE GIRONA	33.00%
UTE EDAR TOMELLOSO	90.00%	UTE MIERA	50.00%
UTE MURO	60.00%	UTE GUADALOPE	50.00%
LOMA LATA ON	75.00%	UTE EMPALME MANACOR	30.00%
UTE RIO TURBIO OFF	91.00%	LINEA 9 METRO BARCELONA	20.00%
CERCANIAS PINTO UTE	40.00%	INTERCAMBIADOR SAGRERA	25.00%
UTE VALENCIA 1	50.00%	AEROPUERTO CIUDAD REAL UTE	65.00%
UTE IDAM MONCOFA	45.00%	UTE COMAVE	28.33%
ACTUACIONES MEDIAMBIENTALES AVE	33.34%	SAVE 3	26.20%
UTE LAVACOLLA	55.00%	HOMOGENEIZACION C.P.	100.00%
QATAR	100.00%	UTE ATEWICC 3	33.34%
UTE PLANTA ALGAR	99.00%	UTE MUNICIPIOS COSTEROS	100.00%
UTE ACCESO PRINCIPE	50.00%	MTTO.INT.DISTRITO SA	100.00%
UTE REMODELACIÓN L3 TMB	40.00%	RESIDUOS SAN ROQUE	100.00%
MANTENIMIENTO UNIVERSIDAD ALCALA HENARES	100.00%	PRESA ARAUZO UTE	100.00%
UTE NUEVO VIAL	50.00%	ABAST.OCCID.ASTURIAS	80.00%
AUTOVIA A4 TRAMO MADRID R4	50.00%	BALAZOTE UTE	75.00%
AUTOVÍA ARANDA	70.00%	AVE PINAR ANTEQ.UTE	45.00%
UTE FUENTE DE PIEDRA	70.00%	UTE ACCESO T-SUR BCN	25.00%
UTE VALENCIA III	50.00%	U.T.E. EDISON	50.00%
UTE GARABOLOS	80.00%	UTE SALAVE	25.00%
UTE CORIA-MORALEJA	60.00%	UTE SECOM PURA CONSTRUCCT.	36.78%
UTE AP7 MAÇANET	55.00%	CATENARIA DURANGO	50.00%
UTE AVELE	28.00%	JARDINES DE GERENA S	50.00%
UTE AVELE 2	28.00%	UTE Hospital Alcazar	40.00%
BLOQ.OBSTETRICO HOSP	40.00%	MANTENIMIENTO CENTRO URGENCIAS HOSPITAL EL MOLAR	100.00%
UTE-AT MADRID TOLEDO	36.00%	UTE ARRIBES ABADENGO	50.00%
UTE VEGA DEL REY	50.00%	Tuneles Mogan	33.33%
UTE ARITZETA	50.00%	UTE APARCAMIENTO LOS BANDOS	99.39%
UTE DEP.SESEÑA BOROX	49.50%	UTE SANEAMIENTO CASTRILLON	55.00%
UTE ENVOLV CRUZ ROJA	60.00%	EMESA Y AGRUPADOS A.I.E	80.00%
UTE ISDEFE (50%)	50.00%	ZIZURKIL-ANDOAIN UTE	18.50%
AMPLIAC. Y MODERNIZ. EDAR DE LAGARES VIGO	25.00%	VERTEDERO SEGOVIA	50.00%
UTE EDAR MALPARTIDA	50.00%	UTE RED ACCESO RURAL EN CATALUÑA	50.00%

Anexe IV | UTE où participent des Sociétés incluses dans le Périmètre de Consolidation (Continuation)

Dénomination de l'entité	Pourcentage de participation
UTE INSTALACIONES ELECTRICAS MOGAN	50.00%
CIE.CICLO ENARSA OFF	50.00%
UTE HOTEL CAMP DE MAR	50.00%
MANTENIMIENTO T4 BLOQUE 1 AENA	100.00%
RESIDUOS BARBATE	100.00%
UTE PUERTO III	80.00%
UTE COLUNGA CARAVIA	66.67%
CONSERV.CTRAS. ZONA OESTE MALAGA	70.00%
UTE FLUMEN	50.00%
UTE EL MANCHON	50.00%
VODAFONE CDC ALCOBENDAS	50.00%
UTE LOS PRADOS	50.00%
UTE ARRIBES ABADENGO VITIGUDINO	50.00%
UTE POLIGONO ESPARTAL II	55.00%
UTE INSTALACIONES L5 METRO BCN	40.00%
UTE ISOLUX PUERTOLLANO	100.00%
UTE PUERTO MIÑO	85.00%
UTE RED ENTRE RIOS	40.00%
UTE VODAFONE LEGANES	50.00%
Isolux, Soma and Unitech Maharashtra CJV	49.50%
ICI -Soma Maharashtra CJV	50.00%
C&C ICI Mep Services J.V.	50.00%
Isolux - Man J.V. Uttar Pradesh	99.99%
I.C.I. - C&C J.V. Uttar Pradesh	60.00%
I.C.I. - C&C J.V. Varanasi	60.00%
I.C.I. - C&C J.V. Mainpuri	74.00%
I.C.I. C&C Transmission JV (*)	60.00%
I.C.I. C&C Execution JV (*)	60.00%
Constructor Minuano (*)	50.00%
Consorcio Constructor Viabaha (*)	70.00%
Consorcio Puente Biobio (*)	50.00%
ConsorcioPuente Maule (*)	50.00%
Consorcio Constructor Puente Chilina (*)	30.00%
Consorcio Isolux-Tradeco-Tampa Tank (*)	50.00%

(*) Entités acquises ou créées au cours de l'exercice et / ou prise de participations complémentaires dans des sociétés déjà incluses dans le périmètre de consolidation de l'année dernière. L'intégration de ces sociétés au périmètre n'a pas généré des ventes supplémentaires cette année.



GRUPO ISOLUX CORSÁN, S.A. ET SES FILIALES RAPPORT DE GESTION 2012

1 Environnement Économique

Le produit intérieur brut (PIB) de l'économie espagnole a enregistré une descente pendant 2012 de 1,4%, en face de l'augmentation de 0,4% du 2011. En ce que concernent les pays de notre entourage faut souligner que le PIB de la Zone euro a expérimenté pendant 2012 une diminution de 0,5 %, tandis qu'en 2011 a augmenté de 1,5%. Ces chiffres indiquent clairement que l'année 2012 a été négative pour la zone euro et surtout mauvais pour l'économie espagnole.

Ce mauvais comportement de l'économie espagnole est causé par une chute de la demande intérieure de 3,9%, due à son tour par une forte baisse dans la formation brute de capital fixe (-9,1%), de la consommation des ménages (-2,20%) et une baisse de la consommation des administrations publiques (-3,7%). La hausse de 3,0% des exportations de biens et de services, est le composant qui a permis un adoucissement de la chute

En ce qui concerne l'emploi, il a diminué un 4,4% par rapport à l'année précédente, ce qui a entraîné un fort développement du taux de chômage, de 21,6% en 2011 à 25% en 2012. L'indice des prix à la consommation a fermée en 2012 avec un 2,4%, au-dessus de 3,2%, qui ont clôturé l'année 2011.

En ce qui concerne l'investissement, la formation brute de capital fixe a baissé un 9,1% en 2011, avec un développement du 6,7% de l'investissement en machines et matériel et une forte baisse dans la construction de 11,5%.

En ce qui concerne les prévisions pour 2013 de l'économie espagnole, les prévisions de la Banque d'Espagne et du FMI conviennent d'élaborer un scénario de récession au cours de 2013.

Les dernières prévisions publiées parlent d'une baisse du PIB pour 2013 comprise entre 1% et 2%, avec des baisses de consommation particulièrement sensible des administrations publiques, par les ajustements gouvernementaux, par l'investissement en construction et par la consommation des ménages.

Les conditions économiques – financières pour 2013 du collective des pays émergentes, où le secteur de la construction du Groupe Isolux Corsan a concentré une grande partie de leurs investissements et de projets se présentent positives à différence de la prévisible ambiance pessimiste de l'eurozone et l'intempérant EEUU. Si elle est confirmée, va continuer le modèle qui s'étend sur plus d'une décennie en vigueur dans ces pays : croissance économique rapide, les conditions financières stables et des investissements lourds dans les infrastructures. Logiquement, l'hétérogénéité au sein du groupe est remarquable et les cas problématiques ne manquent pas, mais globalement, les perspectives sont positives.

Dans ce contexte, l'ensemble d'émergents pourrait facilement atteindre la croissance du PIB l'an prochain autour de 5,5%, soit un point de pourcentage au-dessus de la moyenne des dernières décennies.

Plus précisément, les données de croissance estimée pour 2013 des pays et des régions économiques, où le groupe concentre ses activités sont: le Brésil 3,5%, Inde 6,5%, 3,3% Mercosur, le Mexique 4,7%, Moyen-Orient et Afrique du Nord Afrique sub-saharienne de 3,3% et 4,5%.

2 Développement et évolution du Groupe au cours de l'exercice 2012

En ce qui concerne le domaine des concessions, faut souligner la signature d'un accord d'investissement avec le Groupe canadien PSP (Infra-PSP Canada Inc.), qui a investi, par le biais d'une augmentation de capital et un prêt convertible, en «Isolux Infrastructure », responsable du Groupe de Concessions d'infrastructure d'Énergie, des concessions d'autoroutes et des concessions d'exploitation énergie solaire photovoltaïque du Groupe Isolux Corsán va tenir sur la participation de 20% dans« Isolux Infrastructure ».

D'autre part cette Division a enregistré une forte hausse des investissements dans les différents secteurs d'activité:

- Parkings: Toujours sur le territoire espagnol, les faits postérieurs sont la mise en exploitation des nouvelles concessions de parking et la réalisation des investissements dans de nouvelles concessions pour démarrer lors des exercices suivants.
- Infrastructures d'Énergie: Significatives investissements en concession en développement en Brésil, dans les États-Unis et l'Inde.
- Autoroutes: Début de l'exploitation de l'Autoroute de Mexique de Perote – Xalapa et des grands investissements en Brésil et l'Inde.
- Energie Solaire Photovoltaïque: Au cours de l'année 2012 et à travers certaines transactions commerciales, le groupe a arrivé à avoir au 31 Décembre, 2012 environ 75% de ses actions. Ce groupe de

sociétés a investi massivement dans des parcs solaires en 2012 au Pérou et en Inde.

Dans la division d'infrastructure et activités industrielles, notre présence nationale s'est renforcée dans certains secteurs traditionnels comme les infrastructures terrestres (chemins de fer et réseaux routiers), et nous avons favorisé la sortie vers le marché extérieur, en commençant à développer grandes projets d'infrastructures en pays comme l'Algérie, le Brésil et l'Inde. Actuellement, 59% du portefeuille des projets du Groupe dans ce secteur est international.

La Division d'Énergie, au cours de l'exercice s'est caractérisé par sa présence internationale basée sur des grands projets internationaux, notamment dans la Division de Génération d'Énergie dans des pays comme le l'Argentine, le Bangladesh, la Colombie ou le Pérou. Il faut souligner que plus de 80% du portefeuille de projets dans ce domaine concerne des projets situés en dehors de l'Espagne.

En général, il est important de noter que la présence du groupe est de tour en tour plus important et plus forte à l'international, pour atteindre en 2012 jusqu'au 68% de l'activité du Groupe.

Évolution des affaires durant l'année 2012

2.1. Principaux Chiffres

Voici l'évolution des principaux chiffres du Groupe au cours des exercices 2012 et 2011 :

Principaux Chiffres Montant en milliers d'euros	2012	2011	Variation
Total Recette d'Exploitation	3.410.132	3.338.296	2,2%
Résultat Consolidé Activités Continues (Avant Minoritaires)	9.523	10.502	(9,3%)
Résultat d'Exploitation	323.007	270.874	19,3%
Résultat Brut d'Exploitation – EBITDA (1)	521.049	393.557	32,4%
Résultat Financier Net	(294.456)	(215.330)	36,8%
Dette Associée à des Projets (2)	2.905.049	2.616.165	11,0%
Dettes financières avec institutions financières (3)	883.654	690.175	28,0%
Portefeuille (Millions d'euros)	46.481	43.110	7,8%

(1) Résultat d'Exploitation sans considérer les amortissements, charges pour dépréciation de valeur et variation de provisions d'exploitation.

(2) Inclut le Financement des Projets à Court et à Long Terme.

(3) Inclut les dettes financières nettes, disponibilités et équivalents de trésorerie et actifs financiers à la valeur raisonnable avec variations aux résultats.



Nous observons une croissance dans les recettes d'exploitation de manière sensible (2,2%), et fort pour l'EBITDA (32,4%) et une hausse du Portefeuille de 7,8%.

2.2 Résultats du Groupe

2.2.1 Évolution du Compte de Résultat

Voici l'évolution du Compte de Résultat des exercices 2012 et 2011, ainsi que la variation des chiffres les plus significatifs :

Montants en milliers d'euros	2012	2011	Var(%)
Total Recettes d'Exploitation	3.410.132	3.338.296	2,2%
Chiffre d'Affaires	2.889.551	3.196.887	
Autres Recettes d'Exploitation (1)	546.055	143.740	
Variation des Stocks	(25.474)	(2.331)	
Frais Externes et d'Exploitation	(2.469.650)	(2.569.675)	
Frais de Personnel	(419.433)	(375.064)	
Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)	521.049	393.557	32,4%
% Sur le Chiffre d'Affaires	18,03%	12,31%	
Amortissements et charges de pertes pour dépréciation	(216.293)	(115.096)	
Variation Provisions Exploitation	18.251	(7.587)	
Résultat d'Exploitation	323.007	270.874	19,3%
% Sur le Chiffre d'Affaires	11,18%	8,47%	
Résultat Financier Net	(294.456)	(215.330)	36,8%
Participation au résultat d'entreprises associées	(6.320)	(15.787)	
Résultat Avant Impôts	22.231	39.757	(44,1%)
Impôt sur les Bénéfices	(12.708)	(29.255)	
Résultat de l'Exercice – Activités Continues	9.523	10.502	(9,3%)
Résultat de l'Exercice – Activités Abandonnées (2)	(111.821)	(5.026)	
Résultat de l'Exercice	(102.298)	5.476	
Résultat Attribué aux Associés Externes	(63.904)	(18.593)	
Bénéfice Attribuable aux Actionnaires de la Société	(38.394)	24.069	(259,5%)

(1) Inclut les travaux réalisés par le groupe pour les immobilisations

(2) Net d'Impôts

2.2.2. Évolution et Composition du Chiffre d'Affaires.

Voici l'évolution et la composition du Chiffre d'Affaires au cours des exercices 2012 et 2011 :

Montants en milliers d'euros	2012	% Sur Total	2011	% Sur Total	% 2011-2012
Infrastructures et Activités Industrielles	2.125.261	66,8%	2.070.013	67,6%	2,7%
Énergie	660.018	20,7%	668.194	21,8%	(1,2%)
Concessions	396.874	12,5%	323.707	10,6%	22,6%
Autres (1)	(292.602)	-	134.973	-	-
Total	2.889.551		3.196.887		(9,6%)

(1) Inclut autres activités et ajustements de consolidation

Quant à la composition marchés nationaux / marchés internationaux, le chiffre d'affaires du Groupe présente l'évolution suivante :

Montants en milliers d'euros	2012	% Sur Total	2011	% Sur Total	% 2011-2012
Marché National	916.281	31,7%	1.210.657	37,9%	(24,3%)
Marché International	1.973.270	68,3%	1.986.230	62,1%	(0,7%)
Amérique	1.469.513	74,5%	1.389.171	69,9%	5,8%
Reste du monde	503.757	25,5%	597.059	30,1%	(15,6%)
Total	2.889.551		3.196.887		(9,6%)

2.2.3. Évolution et Composition de la Marge Brute d'Exploitation (EBITDA)

Voici l'évolution et la composition de la Marge Brute d'Exploitation au cours des exercices 2012 et 2011 :

Montants en milliers d'euros	2012	% Sur Total	2011	% Sur Total	% 2011-2012
Infrastructures et Activités Industrielles	183.745	35,3%	216.588	55,0%	(15,2%)
Énergie	41.507	8,0%	48.320	12,3%	(14,1%)
Concessions	288.441	55,4%	180.986	46,0%	59,4%
Autres (1)	7.356	1,4%	(52.337)	(13,3%)	(114,1%)
Total	521.049		393.557		32,4%

(1) Inclut autres activités et ajustements de consolidation



3 Prévisions pour l'Exercice 2013

Recrutement de Corsan Isolux en 2012 supérieurs à 2.269 millions d'euros, dont 17% correspond au marché national et international 83%.

Voici une description de la composition des Marchés Publics de 2012, par Branche d'Activité :

Montants en milliers d'euros	2012	% Sur Total
Infrastructures et Activités Industrielles	1.713.925	75,5%
Énergie	531.412	23,4%
Concessions	22.736	1,0%
Autres Secteurs	960	0,1%
Total	2.269.033	

Le portefeuille total du Groupe au 31 décembre 2012 s'élevait à 46.481,4 millions d'euros, dont 18% provenaient du marché national, et 82% du marché international.

Voici le détail du portefeuille, par Branche d'Activité, ainsi que son évolution par rapport à l'exercice 2011 :

Montants en milliers d'euros	2012	% Sur Total	2011	% Sur Total	% 2011-2012
Infrastructures et Activités Industrielles	4.931.606	10,6%	5.572.568	12,9%	(11,5%)
Énergie	1.441.015	3,1%	1.502.901	3,5%	(4,1%)
Concessions	39.827.691	85,7%	35.805.290	83,1%	11,2%
Autres Secteurs	281.083	0,6%	229.439	0,5%	22,5%
Total	46.481.395		43.110.198		7,8%

L'environnement macroéconomique actuel, en Espagne comme dans le monde, allié au portefeuille du Groupe, inspirent un certain optimisme pour l'exercice 2013. Le Grupo Isolux Corsán, prévoit d'améliorer les chiffres d'affaires et de maintenir ses ratios de rentabilité et de génération de trésorerie au cours de l'exercice 2013.

Il convient de signaler, en raison de leur importance, les adjudications suivantes, obtenues par le Groupe au cours des premiers mois de l'année 2013:

- Route Ziguinchor – Tanaff – Kolda – Velingara (RN6). (Senegal).
- Installation d'une ligne de transmission dans l'état de Bahia, Minas Gerais y Goiás. (Brasil).
- Tramway des Cuatro Ríos. (Ecuador).
- Normalisation du Stade Municipal de Calama. (Chile).
- Station redresseur N°2 CA/CC 500-600 KV 3.150 MW dans le poste de collecteur "Porto Velho" et Station onduleur N° 2 CC/CA 600-500 KV 2.950 MW dans la substation "Araraquara". (Brasil).
- Voie principal de raccordement entre Miraflores, Alto Selva Alegre, Yanahuara, Cayma y Cerro Colorado – Componente IV Puente Chilina. (Pérou).
- Travaux d'urbanisation de la rue Didouche Mourad. (Argelia).

4 Actions Propres

Aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré au cours de cet exercice.

5 Activités de recherche et de développement

Les activités de création, conception initiale, essais, etc., de ses nouveaux produits et services, ainsi que les initiatives spécifiques d'innovation relatives à ceux-ci, indépendamment de leur enregistrement et de leur application dans les projets, sont généralement développées par le personnel affecté aux différents départements du Groupe, et relèvent des différents programmes d'aides gouvernementales, tant au niveau national qu'autonome.

6 Ressources Humaines

L'effectifs moyen employé du Groupe au cours de l'exercice 2012 était de 9.101 personnes, contre les 8.904 personnes qui composaient l'effectif moyen employé de l'exercice 2011. La composition de l'effectif moyen d'employés par catégorie professionnelle est la suivante :

Catégorie	2012	2011
Cadres	2.633	2.872
Employés administratifs	993	786
Ouvriers	5.476	5.246
	9.101	8.904



7 Utilisation d'Instruments Financiers

Les activités développées par les entreprises du Groupe sont exposées à différents risques financiers. Les politiques mises en œuvre par le Groupe Isolux Corsán concernant ces risques reposent sur l'établissement d'instruments financiers dérivés de couverture de taux de change et de taux d'intérêt.

Les opérations effectuées avec des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

a) Opérations de couverture de taux de change

En vue de couvrir le risque de change, le Groupe a souscrit des opérations de couverture à travers lesquelles il s'assure :

1. Vendre et d'acheter à terme, des dollars américains (USD) à différentes dates et à différents taux de change pour un montant total respectif de 85.792 milliers d'USD et de 210.335 milliers d'USD.
2. Vendre à terme des pesos mexicains contre euros avec différentes dates et à différents taux de change pour un montant total de 9.837 milliers de pesos mexicains.
3. Vendre à terme, riyal du Qatar contre euros avec différentes dates et à des différents taux de change pour un total de 76.527 milliers de riyals du Qatar.

L'effet de ces opérations a été évalué à la clôture de l'exercice.

b) Opérations de couverture de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, le Groupe a signé auprès de diverses entités financières des contrats de couverture de taux d'intérêt (swap) souscrits le 10 septembre 2010, avec date de vigueur le 14 de février 2011 et dont l'échéance est le 29 juin 2015 ; ils garantissent un taux de 2,03 % pour la dette de 532.000 milliers d'euros, en rapport avec le prêt syndiqué à long terme qu'il a prolongé le 29 juin 2010 en un unique contrat de 552.000 milliers d'euros qui annule les antérieurs, dont l'entrée en vigueur était le 14 février 2011.

La annulation de ce prêt est a travers du suivante calendrier des amortissements:

Date d'expiration	Montant (milliers d'euros)
29/12/2012 (1)	11.051
29/06/2013	44.168
29/12/2013	55.183
29/06/2014	66.215
29/12/2014	99.368
29/06/2015	276.015
Total	552.000

(1) Montant au 31.12.12 déjà amorti

Le Groupe a engagé un «Cross Currency Swap» lié à un prêt de R\$ 20.000 pour convertir des intérêts fixes en intérêts variables basés sur le DI et pour fixer le taux de change entre le real brésilien et le dollar américain, avec une échéance du prêt en juin 2013.

En outre, durant l'année 2012, le Groupe a effectué les opérations suivantes de couverture de taux d'intérêt :

ISOLUX INFRASTRUCTURES NETHERLANDS V.B.

Prêts Groupe T-Solar:

Date Contrat: 22 décembre 2008
 Montant Notionnel: 31.512 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 3,96%
 Échéance: 31 décembre 2026

Date Contrat: 15 juillet 2008
 Montant Notionnel: 362.284 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: Plusieurs (5,09%, 4,11%, 4,42%)
 Échéance: 31 décembre 2027

Date Contrat: 18 juin 2009
 Montant Notionnel: 8.666 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 4,09%
 Échéance: 18 juin 2021

Date Contrat: 4 janvier 2009
 Montant Notionnel: 5.111 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 4%
 Échéance: 4 décembre 2023

Date Contrat: 11 janvier 2011
 Montant Notionnel: 8.146 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: Plusieurs (3,45%, 3,69%, 3,45%)
 Échéance: 20 décembre 2023

Date Contrat: 18 mars 2010
 Montant Notionnel: 1.629 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 3,65%
 Échéance: 23 avril 2026

Date Contrat: 22 décembre 2010
 Montant Notionnel: 17.068 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 3,54%
 Échéance: 20 décembre 2023

Date Contrat: 25 janvier 2012
 Montant Notionnel: 11.935 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 2,73%
 Échéance: 29 juin 2029

Prêts Concession Saltillo - Monterrey S.A de C.V.:

Date Contrat: 28 septembre 2007
 Montant Notionnel: 1.849.776 milliers de pesos mexicains
 Taux d'intérêt: 8,20%
 Échéance: 30 mai 2025

Prêts Concession Perote-Xalapa S.A de C.V.:

Date Contrat: 13 février 2008
 Montant Notionnel: 1.516.927 milliers de pesos mexicains
 Taux d'intérêt: 8,20%
 Échéance: 14 janvier 2022

Prêt société de concession Autovía A4 Madrid S.A.:

Date Contrat: 1er août 2008
 Montant Notionnel: 46.364 milliers d'euros
 Taux d'intérêt: 4,45%
 Échéance: 16 juin 2025

Prêt Wind Energy Texas:

Date Contrat: 29 juillet 2011
 Montant Notionnel: 115.093 milliers de dollars
 Taux d'intérêt: 1,96%
 Échéance: 31 mars 2016

Prêt WETT HOLDINGS

Date Contrat: 29 juillet 2011
 Montant Notionnel: 19.182 milliers de dollars
 Taux d'intérêt: 1,96%
 Échéance: 31 mars 2016



AUTRES PRÊTS / CRÉDITS DU GROUPE

Date Contrat: 11 septembre 2009
Montant Notionnel: 50.000 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 2,66%
Échéance: 3 juin 2013

Date Contrat: 29 avril 2010
Montant Notionnel: 50.000 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 1,97%
Échéance: 3 juin 2013

Date Contrat: 22 juin 2010
Montant Notionnel: 85.000 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 1,80%
Échéance: 18 juin 2013

Date Contrat: 16 mai 2011
Montant Notionnel: 45.000 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 3,05%
Échéance: 16 mai 2015

Date Contrat: 28 juin 2011
Montant Notionnel: 41.650 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 2,20%
Échéance: 28 juin 2014

Prêt HIXAM:

Date Contrat: 7 février 2007
Montant Notionnel: 60.391 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 4,36%
Échéance: 29 décembre 2022

Prêt HIXAM II:

Date Contrat: 13 janvier 2010
Montant Notionnel: 28.638 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 3,6%
Échéance: 23 décembre 2025

Prêt Société Concessionnaire Zona 8A:

Date Contrat: 25 février 2008
Montant Notionnel: 6.665 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 4,82%
Échéance: 25 février 2024

Prêt Infinita Renovables:

Date Contrat: 5 janvier 2010
Montant Notionnel: 136.195 milliers d'euros
Taux d'intérêt: 3,79%
Échéance: 30 décembre 2016



Publié par: **Grupo Isolux Corsán**
Département général des ressources d'entreprise
Communications externes
C/ Caballero Andante, 8
28021 Madrid

www.isoluxcorsan.com

Création et conception: Torres y Carrera